VOL. XXXII—No 39 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 18 JANVIER 1946 PRIX: CINQ SOUS

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! La Liberté et le Patriote est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

Des élections auront lieu en Belgique le 1er avril

BRUXELLES — Les élections belges, qui auront probablement lieu le 1er avril, d'après une déclaration du ministre de l'Intérieur, Van Glabbeke, apporteront vraisemblablement de grands changements non seulement dans la force numérique des différents partis, mais aussi dans toute la structure de la vie politique belge.

Le président du Parti social chrétien, August de Schrijver, a déclaré à une assemblée à Aalst que son parti vise à remporter la majorité pour lui seul. "Un parti doit être prêt et apte, a-t-il dit, à prendre la responsabilité du gouvernement et à assurer l'exercice de l'autorité par sa propre puissance. L'expérience démontre que le régime parlementaire fonctionne mieux dans les pays où, comme les pays anglo-saxons, deux grands partis ou de fortes coalitions de partis peuvent alternativement diriger le gouvernement et le critiquer dans l'opposition."

Il a prédit que le futur gouvernement sera formé soit du Parti social chrétien seulement, soit d'une coalition de la gauche, et que les communistes remplaceraient les libéraux comme troisième parti important de Belgique.

Nouveau programme

On ne peut guère douter que la politique vigoureuse et le programme progressif du Parti social chrétien attireront des électeurs qui ne votaient pas pour l'ancien parti catholique. Il s'agit de savoir combien d'anciens électeurs du parti catholique appuieront la nouvelle Union démocratique (U.D.B.), qui théoriquement veut devenir un parti semblable au parti travailliste anglais, réunissant les démocrates-progressistes des milieux catholiques, libéraux et socialistes, mais qui de fait comprend pres-

[Suite à la septième page]

LE GENERAL CRERAR A ST-BONIFACE



On voit sur cette photo le général H. D. G. Crerar, Commandant de la première armée canadienne, qui signe le registre des visiteurs à l'Archevêché de St-Boniface. S. Exc. Mgr G. Cabana est avec le Général. C'est après une réception à l'Hôtel de ville de St-Boniface, dimanche, que le Général Crerar se rendit à l'Archevêché où il rencontra Son Excellence et les membres du clergé de St-Boniface, entre autres M. l'abbé E. Rocan, ancien secrétaire de Mgr Taché.



25 ans de prêtrise

Le R. P. Stanley Baderski, O.M.I., curé de Melville, Sask., célébrait récemment le vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale. Le R. P. Baderski fit ses études au Juniorat de la Ste-Famille à St-Boniface. Il fut ordonné à Edmonton, Alta, puis pendant dix ans il fit du ministère en Europe, et revint au Canada en 1930. Il fut alors nommé curé de la paroisse de Holy Ghost, à Winnipeg, et l'an dernier on lui confia la cure de la paroisse St-Henri, de Melville, Sask.

Un hommage au Portugal

LONDRES—Dans une émission destinée au Portugal, S. E. le Cardinal Bernard Griffin, archevêque de Westminster, a rendu hommage à l'influence pacifique de ce pays en Europe et a demandé aux Portugais d'implorer le secours de Dieu et de la T. Ste Vierge pour le rétablissement de la justice, de la vérité et de la charité.

On veut abolir les appels au Conseil privé

OTTAWA — On apprend que le comité judiciaire du Conseil privé entendra à Londres, en juin ou en juillet prochain, la cause du gouvernement fédéral qui veut faire reconnaître son droit d'abolir, sans le consentement des provinces, les appels au Conseil privé en matière civile. On sait que les appels en matière criminelle ont été abolis il y a plusieurs années.

En 1940, la Cour suprême du Canada reconnut ce droit au gouvernement fédéral, mais certaines provinces contestèrent cette décision et Ottawa décida de soumettre l'affaire au Conseil privé. Depuis, l'audition de la cause a été différée à la demande de quelques provinces qui demandaient plus de temps pour permettre à leurs procureurs de mieux préparer leur cause.

Me Aimé Geoffrion, C.R., de Montréal, procureur du gouvernement fédéral, a fait inscrire la cause pour la session d'été du Conseil privé, assure-t-on.

Cette question a été soumise à l'attention du comité de coordination de la conférence fédérale-provinciale, mais de façon générale, les premiers ministres n'ont pas fait connaître leurs vues.

Nouveau diocèse dans le district de Kamloops

OTTAWA — Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada, a annoncé la création par le pape d'un nouveau diocèse catholique dans le district de Kamloops, en Colombie Britannique.

Le siège en sera situé à Kamloops. Le diocèse comprendra une population de 14,000 âmes. La nomination d'un évêque sera faite plus tard.

LES E.-U. PRETENT 25 MILLIONS A LA GRECE

WASHINGTON — La Grèce a obtenu un prêt de 25,000,000 des Etats-Unis avec l'annotation qu'elle doit procéder incessamment à son relèvement économique et politique si elle veut compter sur d'autres faveurs du genre.

L'archevêque de Salzbourg et la situation en Autriche

ROME — Mgr Andreas Rohracher de Salzbourg, actuellement en visite à Rome, dans une entrevue exclusive à CIP, donna ses impressions sur la situation en Autriche. Parlant de la renaissance religieuse, l'archevêque fit remarquer que les principaux partis politiques, à l'exception des communistes, conservent une attitude amicale vis-à-vis de l'Eglise. Le parti du peuple admet ouvertement son affiliation au christianisme, et son chef, le Dr Léopold Figl, qui est chancelier depuis la victoire de son parti aux dernières élections, manifesta au cours de la campagne électorale sa fidélité aux principes catholiques.

Bienveillance envers l'Eglise

Les social-démocrates de Salzbourg aussi ont montré beaucoup de bienveillance envers l'Eglise, Mgr Rohracher, au cours de longues conversations avec leurs chefs, a pu se rendre compte qu'ils s'entendaient parfaitement sur deux points essentiels; 1) l'instruction religieuse obligatoire dans toutes les écoles primaires et secondaires, avec le droit d'exemption si les parents le désirent; 2) l'égalité du mariage civil et du mariage religieux, à la seule condition que les mariages religieux soient enregistrés par les autorités civiles.

Les communistes et l'Eglise

Quoique les social-démocrates aient déclaré qu'ils ne prendront aucune part à quelque sorte de "kulturkampf" que ce soit, les communistes semblent avoir conservé leur haine traditionnelle de l'Eglise catholique. Ils accusent les évêques autrichiens d'avoir incité les catholiques à voter pour l'Anschluss avec l'Allemagne, en 1938. Leur propagande fut particulièrement intense pendant la campagne électorale, et surtout à Vienne. De plus elle ne se confinait pas seulement à la dénonciation. La ration de viande fut augmentée dans la zone russe au cours de la période précédant les élections, et les Communistes consacrèrent une bonne partie de leurs fonds à restaurer l'église de Saint-Etienne.

Avenir de l'Autriche

Au sujet de l'avenir de l'Autriche, Mgr Rohracher exprima l'opinion qu'il faudra trouver un moyen d'assurer la coopération des Etats du Danube qui faisaient autrefois partie de l'Empire austro-hongrois. Il croit que cela pourra se faire sous forme d'une fédération politique ou économique.

Une offre de $500. pour remplacer l' "O Canada"

TORONTO — L'hon. Russell T. Kelley, le nouveau ministre de la Santé d'Ontario, a offert la somme de $500 à quiconque pourra présenter un chant pour remplacer l'O Canada comme hymne national du Canada.

M. Kelley a fait cette offre dans un discours qu'il prononçait à un banquet de la Fédération de l'Agriculture d'Ontario, dont il est le secrétaire dans le comté de Wentworth. Le ministre dit qu'il faut trouver un nouveau thème comme premier pas pour "remplir le plus grand besoin de ce pays: un esprit national véritablement canadien".

L'esprit canadien, dit-il, peut se développer si les Canadiens se livraient à des activités sociales et à des sports nationaux plutôt que d'en emprunter aux pays étrangers. Le ministre croit également qu'une route nationale de Halifax à Vancouver contribuerait beaucoup à améliorer les relations entre les Canadiens de différentes parties du pays.

Démenti aux accusations russes contre le Vatican

CITE DU VATICAN—L'organe officiel **Osservatore Romano** affirmait lundi que le journal soviétique **Pravda** "ment" lorsqu'il accuse le Vatican d'avoir défendu les puissances de l'Axe pendant toute la guerre. **L'Osservatore Romano** consacre une colonne entière à réfuter, point par point, les accusations publiées dans l'organe officiel du parti communiste russe.

"Nous défions **Pravda** de publier des dates et des textes" pour prouver ses accusations, écrit l'organe du Vatican.

L'Osservatore Romano réfute toutes les accusations soviétiques d'après lesquelles le Vatican aurait défendu l'Italie fasciste, l'Allemagne nazie et le Japon pendant la deuxième guerre mondiale.

L'organe catholique a aussi nié que le Saint-Père le Pape ait demandé la libération des criminels de guerre et le journal fait une distinction entre les criminels de guerre et les prisonniers politiques.

"Sa Sainteté le Pape, écrit l'**Osservatore Romano**, demande que les prisonniers politiques soient traités en hommes même s'ils ont été vaincus."

Faisant allusion aux accusations de **Pravda**, l'organe du Vatican écrit: "Le Saint-Père a toujours traité le socialisme marxiste franchement chaque fois qu'il a senti la nécessité de dénoncer le matérialisme et la haine contre le catholicisme."

Le journal du Vatican commence chaque paragraphe de son démenti en disant: "**Pravda** ment".

L'article soutient que le pape n'a jamais demandé aux catholiques de se soumettre à Hitler mais rappelle au contraire qu'il a dénoncé le nazisme dans une encyclique.

L'Osservatore Romano nie que le Vatican ait participé à la préparation de la guerre civile en Espagne.

La province de Québec est citée en exemple

L'ancien ministre de la Santé de l'Ontario fait l'éloge de la province de Québec.

MONTREAL — "Dans le domaine de la médecine préventive et de l'hygiène publique, les progrès qu'a accomplis la province de Québec, au cours de ces dernières années, méritent d'être signalés et c'est ici que je suis venu me renseigner sur le fonctionnement des unités sanitaires permanentes quand il s'est agi d'établir un pareil système dans la province d'Ontario. Certes, j'aurais pu aller puiser mes renseignements ailleurs, mais je suis convaincu que je n'aurais pu trouver mieux." Voilà la déclaration que faisait, la semaine dernière, au Cercle Universitaire, à l'issue d'un déjeuner qui réunissait les membres de la Commission d'hygiène de la ville de Montréal, l'hon Percy Vivian, ministre démissionnaire de la santé dans le gouvernement ontarien et nouveau directeur du département d'hygiène et de médecine sociale de l'Université McGill.

L'éloge du Dr Groulx

L'hon. M. Vivian a eu, au début de ses remarques, des paroles très élogieuses à l'adresse du Dr Adélard Groulx, le directeur du service de santé de la ville de Montréal, qu'il a félicité pour le très beau travail que son département accomplit au cours des dernières années, à Montréal, malgré les difficultés nombreuses nées de la guerre et de la pénurie du personnel.

"Au cours des quelques brèves entrevues que j'ai eues avec le Dr Groulx, dit-il, j'ai pu me rendre compte que la ville de Montréal possède en la personne de son directeur du service de santé un homme très qualifié qui a mené à bien la délicate tâche qu'on lui a confiée."

Le Dr Vivian a aussi avantageusement commenté le travail qu'accomplit le Dr Jean Grégoire, sous-ministre provincial de la santé, avec lequel il a visité, l'été dernier, les unités sanitaires de plusieurs districts du bas de Québec et de la péninsule gaspésienne.

L'oeuvre à entreprendre

Le nouveau directeur du département de santé et de médecine sociale de McGill a déclaré que les gouvernements, dans le passé, ont dépensé plus d'argent pour la construction des routes que pour l'établissement d'un système adéquat de médecine

(Suite à la deuxième page)

LE SENATEUR GOUIN NOMME COMMANDEUR

OTTAWA—M. Léon-Mercier Gouin, sénateur, a reçu dernièrement, de Son Excellence le gouverneur général, commandeur de l'Ordre Vénérable de l'Hôpital Saint-Jean-de-Jérusalem par le gouverneur général, qui est le chevalier-commandeur de cet ordre au Canada.

Le Canada n'a pu réussir à se faire élire

LONDRES — L'Organisation des Nations Unies a constitué ses principaux organes. Le tout-puissant Conseil de sécurité a été élu samedi dernier. Le Canada qui devait y être selon tous les pronostics s'est effacé en faveur de l'Australie. Il s'agissait d'élire les six membres non permanents. Il fallait les deux tiers des votes; au premier scrutin cinq pays furent élus: Brésil, 47 votes; Egypte et Mexique, 45; Pologne, 39, et Hollande, 37. Le Canada eut 33 votes, et l'Australie, 28. Un deuxième vote fut pris pour choisir entre les deux Dominions: l'Australie eut 27 voix et le Canada 23. Alors M. Saint-Laurent déclara que le Canada se retirait en faveur de l'Australie. La Pologne, le Brésil et l'Australie sont élus pour deux ans, et les trois autres pour un an. L'élection des membres non permanents devant se faire par roulement.

Le R. P. D. Laberge, préfet apostolique

OTTAWA — Mgr Antoniutti, délégué apostolique au Canada, a annoncé lundi la nomination par le pape du Père Damase Laberge, de Montréal, supérieur provincial des Pères Franciscains au Canada, au poste de préfet apostolique de la mission de St-Joseph de l'Amazone, au Pérou. C'est aux Pères Franciscains que cette mission a été confiée.

Henry Ford II est à l'honneur

CHICAGO — Henry Ford II, président de la Ford Motor Co., qui n'est âgé que de 28 ans, a été choisi comme le jeune homme le plus brillant des Etats-Unis en 1945. Il a été choisi par la Chambre de Commerce des Etats-Unis.

Henry Ford II est un catholique.

Neuf autres jeunes gens, dont les âges varient de 21 à 35 ans, ont également été désignés par cette association.

Un orateur anglais dénonce le fanatisme

VANCOUVER — Le principal de l'Ecole normale de Vancouver, M. E. A. Lord, a accusé les provinces d'Ontario et de Colombie-Britannique d'intolérance raciale. Adressant la parole au cours d'un dîner offert par un club social de Vancouver, M. Lord dit qu'il a lu dans les journaux plus de lettres acerbes contre les Canadiens français que contre les ennemis du Canada.

Le principal d'Ecole normale dit qu'il a dirigé l'instruction de 105 Canadiens japonais pour l'enseignement et il les a jugés "aussi bons Canadiens que moi-même".

Etroitesse

M. Lord dit que l'Ontario et la Colombie-Britannique occupent un rang élevé sur la liste des provinces coupables d'étroitesse d'esprit dans leur traitement des minorités. Les enfants, dit-il, devront apprendre à comprendre les autres nations et les autres nationalités, sinon, nous aurons une autre guerre dans 25 ans et le Canada servira de champ de bataille.

Les catholiques d'Ontario réclament plus de justice pour leurs écoles

Trois mémoires sont présentés à la Commission royale qui enquête sur l'Instruction publique en Ontario.

TORONTO—Le rajustement des revenus des taxes et des octrois, de manière que les étudiants des écoles séparées aient des "avantages éducatifs égaux" dans la province, est demandé dans trois mémoires préparés et présentés à la commission royale d'instruction publique d'Ontario.

Des protestations contre les "inégalités" du système actuel d'allocations de revenus aux écoles séparées, sont faites dans les documents préparés 1o) par le Conseil ontarien d'éducation catholique; 2o) la Commission scolaire séparée de Toronto et de la banlieue; 3o) la Commission des écoles séparées de Windsor.

Conseil ontarien

Le mémoire du Conseil ontarien d'éducation catholique fut présenté à la Commission royale instituée pour faire enquête et rapport sur le système d'enseignement provincial, par Me T.-N. Phelan, de Toronto, et par Me Gaston Vincent, avocat d'Ottawa, et l'un des vice-présidents de l'Association canadienne-française d'Education.

Le Conseil ontarien d'éducation catholique se compose de représentants de l'Association d'Education et de l'English Catholic Education Association, ces deux associations ayant comme membres les contribuables des écoles séparées de la province d'Ontario.

Pour les fins de l'exposé dudit mémoire, le Conseil ontarien d'éducation catholique est le porte-parole autorisé de la Separate Schools Trustees' Association, de l'Association des Commissaires des écoles bilingues, de l'Association de l'Enseignement Français de l'Ontario et de l'Ontario English Catholic Teachers Association.

Résumé

Voici un résumé du mémoire du Conseil ontarien d'éducation catholique qui démontre tout d'abord le principe d'égalité dans l'enseignement. Puis, l'on fait remarquer que les écoles séparées représentent un droit minoritaire et non pas un privilège accordé aux catholiques.

Le mémoire fait remarquer que les parents, et non pas l'état sont les éducateurs naturels de l'enfant. Il souligne ensuite que les écoles séparées sont publiques et démocratiques, et que ces écoles séparées sont créées par les droits de la conscience.

L'Argentine et l'Irlande gardent leur indépendance

WASHINGTON — L'Argentine et l'Irlande ont ignoré les requêtes des Alliés, demandant de renvoyer en Allemagne les milliers d'espions nazis qui se trouvent encore dans ces deux pays. C'est ce que le secrétaire d'Etat adjoint, Dean Acheson, vient de révéler. Il a ajouté que les puissances alliées maintiennent une pression constante sur les deux pays pour qu'ils coopèrent au rapatriement des Allemands indésirables. Les autres nations neutres ont accepté d'expulser les espions nazis ou les ont déjà rapatriés. Acheson a dit que l'ambassade américaine à Buenos-Ayres a demandé, à trois reprises en une même semaine, au gouvernement argentin de cueillir les Allemands indésirables et de les déporter, mais le gouvernement argentin n'a pas bougé.

L'Irlande n'a pas plus répondu à la requête des Alliés. Les pays qui se sont rendus à cette requête sont l'Afghanistan, l'Espagne, le Portugal, la Suisse et la Suède.

Le diocèse de Montréal a dépassé son objectif

MONTREAL — M. Raymond Denis, président du comité de souscription pour Radio-Ouest française, annonce les résultats définitifs de la souscription dans le diocèse de Montréal.

L'objectif était de $50,000 et la souscription a atteint tout près de $74,000. En voici le détail par groupes:

Paroisses de la ville de Montréal, sous la présidence de M. G. Messier: objectif, $29,000; chiffre atteint, $41,053.05; proportion, 141%.

Section des noms réservés, sous la présidence de M. Léo Bernier: objectif, $10,000; chiffre atteint, $15,643; proportion, 156%.

Paroisses de la banlieue de Montréal: objectif, $7,400; chiffre atteint, $11,186.93; proportion, 151%.

Communautés religieuses et collèges: objectif, $3,600; chiffre atteint, $6,010; proportion, 169%.

Le total de la souscription est donc de $73,892.98. Les auxiliaires auraient voulu arriver au chiffre de $75,000 et il ne manque donc que $1,107.02 pour y parvenir.

Une paroisse doit faire sa souscription le printemps prochain et tout laisse espérer que les $75,000 désirés seront souscrits.

M. Raymond Denis tient, au nom des groupes minoritaires des provinces de l'Ouest, à remercier sincèrement tous ses collaborateurs et les généreux souscripteurs, qui ont bien voulu répondre à l'appel qui leur fut adressé.

Augmentation en 5 ans de la population du Canada

OTTAWA — La population du Canada a augmenté d'environ 613,000 âmes depuis le recensement de 1941, révèle le Bureau fédéral de la statistique. Se basant sur des sources d'information diverses, le Bureau établit à 12,119,000 la population canadienne en 1945, comparée à 11,506,655 en 1941.

Voici comment se répartit la population par province, les chiffres de 1941 entre parenthèses: Ile du Prince-Edouard, 92,000 (95,047); Nouvelle-Ecosse, 621,000 (577,962); Nouveau-Brunswick, 483,000 (457,401); Québec, 3,561,000 (3,331,882); Ontario, 4,004,000 (3,787,655); Manitoba, 736,000 (758,740); Saskatchewan, 845,000 (895,992); Alberta, 826,000 (796,169); Colombie-Britannique, 949,000 (817,861); Yukon, 5,000 (4,914); les Territoires du Nord-Ouest, 12,000 (12,028).

LEGALITE DU MARIAGE RELIGIEUX NON RECONNUE

VARSOVIE — Le conseil national polonais a ratifié un décret abolissant la légalité du mariage religieux et ordonnant la célébration de tous les mariages devant les autorités civiles. Ce décret ne prohibe pas cependant les cérémonies religieuses du mariage.

Le consistoire du 18 février sera l'un des plus importants

TORONTO—Dans une lettre pastorale lue du haut de la chaire dans toutes les églises catholiques de l'archidiocèse de Toronto, dimanche, S. Exc. Mgr James C. McGuigan, cardinal désigné, déclare que le manque d'unité mondiale menace la civilisation.

Il dit, en outre, que le consistoire qui se déroulera au Vatican le 18 février, et au cours duquel il sera lui-même investi de la dignité cardinalice, peut s'avérer l'un des plus importants de l'histoire de l'Eglise et du monde.

"Le monde éprouve plus que jamais, écrit-il, un besoin d'unité dont la carence menace la civilisation.

"Ainsi que le dit le pape, on a tenté d'élaborer un système irréligieux de pensée, en dehors de l'Eglise ou en opposition avec elle, une unité bâtie sur la culture laïque et l'humanisme sécularisé. La tentative a abouti à un échec tragique. D'autres seront encore faites en dehors de l'Eglise ou en opposition avec elle.

"L'Eglise ne se contente de répondre par une simple négation; elle réaffirme avec plus d'insistance que jamais sa position au-dessus de tout nationalisme, conséquence de sa catholicité."

Médecin à St-Pierre



Le docteur Maurice Gydé, qui a reçu son diplôme en médecine le 23 octobre dernier, vient de s'établir à St-Pierre, Man., où il exercera sa profession.

Le docteur Gydé a passé avec grand succès ses examens à l'Université du Manitoba. Il est le fils de M. et Mme Maurice Gydé, de 186½, avenue Provencher, St-Boniface.

Décoration du Roi au R. P. C. Moreau, C.SS.R.

Le R. P. Cecil Moreau, de l'ordre des Rédemptoristes, qui fut pendant les quatre dernières années le chapelain des militaires de l'église catholique romaine dans la marine canadienne, a reçu la récompense de l'O.B.E., et son nom figurait sur la liste des personnes décorées par le roi en 1946. La citation était accompagnée de ces mots: "Pour son dévouement extrême en face de l'ennemi. Il s'est exposé au feu violent ennemi dans les navires-torpilles et s'était acquis la réputation de "padre combattant sur mer". Le Père Moreau est présentement en Irlande où il s'attend d'être nommé chapelain des militaires.

Il était autrefois attaché à la paroisse d'East Kildonan.

Laissons l'Espagne se gouverner elle-même

Sous le titre de "L'Espagne de France se refuse à chanter", Le Nouvelliste publiait récemment l'article éditorial suivant:

"Lors de l'autre guerre et au cours de celle-ci, les démocraties—et la Russie était du nombre!—se battirent pour assurer la liberté aux petites nations et permettre à ces petits peuples de décider librement de leur avenir. Mais, en 1945 et 1946, tout comme en 1918 et 1919, nombreux sont les motifs de croire que tout cela a été vaine parole. Ce furent les puissants qui au lendemain de l'autre grande guerre, décidèrent des frontières des petites nations. Ils ne tinrent aucun compte des données historiques, des aspirations légitimes de ces nations. Aussi le résultat fut-il désastreux et, vingt-cinq ans plus tard, il menaçait de mettre en péril toute notre civilisation.

"L'expérience de 1918 aura-t-elle été vaine, en dépit de son coût élevé?

Droits des petits peuples

"On a le droit de se le demander. Ignorons, pour le moment, les tirades grandiloquentes des chefs d'Etat, les déclarations évasives des diplomates, les contes à dormir debout des services de propagande et tenons-nous-en aux faits concrets qui existent à l'heure actuelle sur nos deux continents. Où respecte-t-on le droit des petits peuples à décider de leur avenir? Sous prétexte de les avoir défendus contre l'Axe, on entend dispo-

[Suite à la septième page]

M. Spaak ne parle qu'en français à l'O.N.U.

LONDRES — Paul-Henri Spaak, ministre belge des Affaires étrangères, a fait jusqu'ici preuve d'une grande habileté comme président de l'assemblée générale. Il semble connaître les règlements de la procédure par coeur et maintient l'ordre chez les délégués des 51 puissances.

D'apparence, il ressemble à Winston Churchill, premier ministre britannique du temps de guerre. Lorsque l'assemblée discute un point litigieux, le président se tient droit dans sa chaise, les mains sur les genoux. De temps en temps, il enlève ses verres pour les frotter. Lorsque son autorité comme président est mise en cause, il se penche sur la table et secoue la tête.

Le Dr Spaak parle toujours en français.

Vétérans can.-franç. de retour au Canada

Le soldat A. Carrière, San Clara.
Le soldat L. Faubert, Nipigon, Ont.
Le soldat L.-W. Gamache, Clandeboyne.
Le soldat W. Grouette, Sparegrove Carrick.
Le caporal E. Hamonic, Dufrost.
Le soldat L. Nys, 831, rue Strathcona, Winnipeg.
Le soldat O.-C. Phaneuf, 300, rue Sherman, Winnipeg.
Le soldat A.-N. Richard, St-Ambroise.
Le signaleur W.-G. Ouellette, Kenora, Ont.
Le soldat A. Ste-Croix, Pine Falls.
Le sergent G.-J. Bedard, 779, rue Toronto, Winnipeg.
Le sergent A.-L. Bredin, Firdale.
Le sergent W.-H. Duguay, 15 Nassau Apts., Winnipeg.
Le sergent A.-C. Lussier, avenue Broadway, Winnipeg.
Le sergent N.-C. Vennard, Treherne.
Le soldat L.-A. Beauchemin, 356 rue Langside, Winnipeg.
Le soldat L. Berthelet, Laurier.
Le soldat R. Blais, Ste-Germaine.
Le canonnier A. Boisvert, Laurier.
Le caporal J.-L.-E. Courtois, St-Georges.
Le soldat B. Croteau, 99, chemin Ste-Anne, St-Vital.
Le soldat E. D'Argis, 254, rue Hugo, Winnipeg.
Le caporal-suppléant H. Dégagné, 362, rue des Meurons, St-Boniface.
Le sapeur M. Gagné, St-Claude.
Le soldat F. Lambert, St-Pierre.
Le soldat P. Laroche, Otterburne.
Le soldat B. Lavallée, High Bluff.
Le soldat A.-E. Lebel, Port Arthur, Ont.
Le soldat C.-H. Leclair, 716, avenue Henry, Winnipeg.
Le caporal A. Martin, Woodridge.
Le carabinier J.-W. Richard, Oak Point.
Le caporal L.-G. Sancartier, Sioux Lookout, Ont.
Le caporal Cloutier, Le Pas.
Le soldat E.-J. Cyr, St-Laurent.
Le caporal-suppléant C.-J. Demontigny, Norwood Court, Norwood.
Le soldat A.-J. Dupont, Pine Falls.
Le canonnier P. Frobisher, 148, rue Frobisher, St-Vital.
Le soldat W.-H. Gagnon, South Junction.
Le soldat P. Gaucher, Sifton.
Le carabinier A. Lamirande, 25, rue Frobisher, Winnipeg.
Le caporal-suppléant R. D. Picard, 44, Victorin Crescent, St-Vital.
Le soldat M. St-Pierre, Pine Falls.
Le troupier P.-J.-F. Vinneau, Minnedosa.
Le troupier J. Daniel, Oak Lake.
Le soldat T.-L. Selby, St-Lazare.
Le canonnier C. Bretecher, Toutes-Aides.
Le capitaine Claire-Françoise Benoit, 114, avenue Claremont, Norwood.
Le troupier J.-P. Benoit, 132, avenue Notre-Dame, Winnipeg.
Le soldat G.-J. Degagne, Norwood.
Le soldat E. Desjarlais, St-Laurent.
Le signaleur A.-F. Doudiet, Dryden, Ont.
Le soldat G. Drobot, Kirkness, Man.
Le sapeur J.-C. Gagnon, White River, Ont.
Le caporal A. Gauthier, Richer.
Le caporal-suppléant A.-N. Gauvreau, 319, rue Notre-Dame, St-Boniface.
Le soldat E. Ménard, Elie.
Le carabinier F. Ledoux, Camperville.
Le soldat W.-E. Berlinguette, Port Arthur, Ont.
Le soldat G. Berthelette, 254, boulevard Dollard, St-Boniface.
Le soldat J.-O. Jolicoeur, 165, rue Hébert, St-Boniface.
Le caporal-suppléant H.-A. Lamoureux, Transcona.
Le sapeur V.-R. Poirier, Le Pas.
Le canonnier J.-B. Verrier, St-Norbert.
Le carabinier R.-L. Beauchemin, 62, rue Hall, St-Vital.
Le carabinier A.-N. Bergeron, Somerset.
Le carabinier L. Besant, Wawanesa.
Le carabinier G. Boucher, Binscarth.
Le carabinier J. Bourgeois, Pine River.
Le carabinier A.-J. Braconnier, Laurier.
Le carabinier H. Carrière, St-Eustache.
Le carabinier R.-D. Chartier, St-Lazare.
Le carabinier P. Chartrand, Inwood.
Le carabinier L.-M. Comte, N.-D. de Lourdes.
Le carabinier P. Dandeneau, Fisher Branch.
Le carabinier C. Degagné, Pinewood, Ont.
Le carabinier L.-J. Desjardins, 355, rue Carlton, Winnipeg.
Le carabinier P. Dorge, 440, rue de la Morénie, St-Boniface.
Le caporal A. Dupas, Le Pas.
Le carabinier S. Dupont, Inwood.
Le carabinier L.-A. Falardeau, 315, rue Dumoulin, St-Boniface.
Le carabinier C.-N. Gaudry, Bellsite.
Le carabinier J.-H. Gauthier, 144, avenue Mayfair, Winnipeg.
Le carabinier J.-P. Guiboche, 221, rue Edmonton, Winnipeg.
Le carabinier J.-G. Hogue, La Salle.
Le carabinier H.-J. Lagimodière, 456, Chemin Ste-Anne, St-Vital.
Le carabinier R.-E. Lambert, Fort William, Ont.
Le carabinier V. Lamirande, Hulton P.O., St-Vital.
Le caporal P. Lamoureux, Ste-Anne des Chênes.
Le carabinier W. Lanthier, 194, rue Eugenie, Norwood.
Le carabinier A.-J. Larivière, La Broquerie.
Le carabinier E. Larocque, Port Arthur, Ont.
Le carabinier P.-D. Lavallée, Boggy P.O.
Le carabinier C.-A. Lavigne, Fort Frances, Ont.
Le carabinier A.-A.-J. Lecuyer, Fort Frances, Ont.
Le carabinier J.-T. Lévêque, 228, rue Dumoulin, St-Boniface.
Le carabinier W.-J. Lizotte, San Clara.
Le carabinier A. Paquette, Transcona.
Le carabinier R.-M. Philpot, Petersfield.
Le carabinier J.-D. Poitras, Boggy Creek.
Le carabinier L.-J. Ritchot, 1016, rue Bond, Winnipeg.
Le carabinier G.-H. Rivard, 136, rue Hebert, St-Boniface.
Le carabinier A.-C. Rondeau, 178, rue Edmonton, Winnipeg.
Le caporal G. Roy, Fisher Branch.
Le carabinier L. Roy, St-J.-Baptiste.
Le carabinier M. Ste-Croix, Pine Falls.
Le carabinier F. St-Laurent, La Broquerie.
Le carabinier V. Trudeau, Ile-de-Chênes.
Le carabinier O.-G. Trudeau, Lorette.
Le carabinier N.-A. Bernier, Toronto, Ont.
Le carabinier H.-A. Hamel, Hamilton, Ont.
Le carabinier J.-R. Asselin, Ottawa, Ont.
Le carabinier M. Séguin, Arnprior, Ont.
Le carabinier C.-G. Landry, Neddow Lake, Sask.
Le carabinier E. Langlois, Willow-Bunch, Sask.
Le caporal-suppléant E. Villeneuve, Mirror Landing, Alta.
Le caporal-suppléant J.-B. Archambault, Portage la Prairie.
Le soldat G. Bernier, 517, rue Langevin, St-Boniface.
Le soldat F.-F. Bonneteau, Haywood.
Le soldat N. Boulet, Swan Lake.
Le soldat W. Chicoine, Fort William, Ont.
Le sapeur C. Dauphinais, 271, avenue Provencher, St-Boniface.
Le troupier H.-J. Demontigny, Justice, Man.
Le sapeur W.-E. Dillon, Geraldton, Ont.
Le soldat F. Dion, St-Claude.
Le troupier A.-C. Dubois, Fort William, Ont.
Le soldat A.-H. Ducharme, Kinosota.
Le carabinier E.-A. Dutiaume, rue Hargrave, Winnipeg.
Le troupier N. Jolicoeur, Giroux.
Le soldat G. Lamothe, 1087, rue Main, Winnipeg.
Le soldat M. Landreville, Notre-Dame de Lourdes.
Le soldat O.-J. Landry, Middlechurch.
Le sapeur P.-G. Landry, Pinewood, Ont.
Le soldat I.-J. Larocque, Fort Frances, Ont.
Le soldat L. Lavallee, Headingly.
Le soldat W.-A. Loiselle, Letellier.
Le soldat G.-D. Morissaeau, Nipigon.
Le soldat A. Savard, North McIntyre, Ont.
Le sergent N.-S. Fontaine, 370, avenue Redwood, Winnipeg.
Le soldat P.-E. Blanchette, Fort Arthur, Ont.
Le sapeur J.-H.-G. Despins, Le Pas.
Le soldat D.-L. Dubreuil, Swan River.
Le soldat V.-N. Guenette, Norwood Grove.
Le caporal P.-E. Laplante, Ste-Claire.
Le soldat C.-B. Poirier, Fort William, Ont.
Le soldat H.-A. Tourand, Sandilands.
Le sergent D. Pollard, North Branch, Ont.
Le soldat N.-J. Blais, Fort William, Ont.
Le caporal E.-E. Blanchard, Fort William, Ont.
Le bombardier W.-D. Blanchard, Fort William, Ont.
Le caporal-suppléant L.-J. Bolduc, Port Arthur, Ont.
Le sapeur C.-A. Brouillette, Superior Junction, Ont.
Le signaleur T. Daoust, Dryden, Ont.
Le canonnier A. Dionne, Dunrea.
Le soldat M. Gauthier, 674, avenue McDermot, Winnipeg.
Le signaleur N.-M. Graveline, 522, avenue Bannatyne, Winnipeg.
Le soldat L. Lamirande, St-Ambroise.
Le sapeur R.-M. Lamont, Napinka.
Le signaleur E. Lavoie, Lac du Bonnet.
Le soldat G.-F. Lesage, Fort William, Ont.
Le sapeur M. Pelletier, 442, rue Ritchot, St-Boniface.
Le soldat E. Perreault, 268, rue La Verendrye, St-Boniface.
Le soldat L.-U. Nobess, St-Laurent.
Le caporal A.-L. Tessier, Broad Valley.
Le soldat J. Carrette, Winnipeg.
Le signaleur E.-J. Pazdor, 930, rue Sherbrook, Winnipeg.

LONDRES — L'établissement d'une presse libre mondiale a été inscrit à l'agenda de l'Assemblée de l'O.N.U. Une résolution en ce sens a été présentée par le délégué philippin, Pedro Lopez.

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous; quels sont ceux qu'il n'est permis de voir qu'à certaines conditions, quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais." —PIE XI.

Quelques films à l'affiche cette semaine

Our Vines Have Tender Grapes	I
Hollywood and Vine	I
Captain Tugboat Annie	I
Rough Riders of Cheyenne	I
If I Had My Way	I
This Love of Ours	II
Why Girls Leave Home	II
Rhapsody In Blue	II
Seven Sinners	II

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

DES FLEURS POUR MONTGOMERY



Lors d'une visite à un camp polonais en Allemagne, le feld-maréchal Sir Bernard Law Montgomery parle avec une fillette polonaise qui vient de lui présenter un bouquet de fleurs.

Au Cercle Ouvrier

A Bas les Quilles!

Ligue de Dix Quilles

SECTION "A"

Cercle Ouvrier	11	4
North Star Oil	10	5
Marion Brick	10	5
Société St-Jean-Baptiste	9	6
Toupin Lumber	9	6
St. Boniface Hardware	8	7
Marion & Co.	7	8
Cusson Lumber	6	9
Martin Paper Products	6	9
Couture Motors	5	10
Star Storage	5	10
Pharmacie Préfontaine	5	10

Hauts Scores—P. Laflamme 624 (192-221-211), R. Roy 589 (223), P. Couture 548 (222), F. Warman 540, R. Senez 534, W. Dubisky 533, Ad. Lavallée 534 (215), Ad. Mousseau 531.
Haute partie d'équipe — Cercle Ouvrier, 878.
Hautes 3 parties d'équipe—Cercle Ouvrier, 2639.

SECTION "B"

Canadiens de Naissance	12	3
Bibeau-Huot	11	4
Kiewel Brewery	11	4
Dufault Sheet Metal	8	7
Tourist Hotel	7	8
Pepsi-Cola	7	8
Asselin Bros.	6	9
Club Belge	6	9
Cie D'Eschambault	6	9
Brabant Bros.	6	9
Chevaliers de Colomb	5	10
St. Boniface Creamery	5	10

Hauts Scores—E. Barker 584 (216), J. Collins 574 (209), G. Rogers 567, J. Wynant 559 (223), L. Monchamp 556 (220), J. Bonk 540, J. Lavallée 539 (201), E. Guyon 532, D. Phaneuf 528, A. Bouchard 525.
Haute partie d'équipe—Kiewel Brewery, 921.
Hautes 3 parties d'équipe — Kiewel Brewery, 2606.

Ligue de Cinq Quilles

SECTION "A"

Huot	10	5
Western Fur	10	5
Lavallée	9	6
Cusson Lumber	8	7
Audet	8	7
Chaput	8	7
Nash Taxi	7	8
Couture Motors	7	8
Fontaine & Cie	6	9
Lévêque	7	8
Decloux	5	10
Marion	4	11

Haute partie simple — Rolande Dufault, 259, Pete Laurin, 376.
Hautes 3 parties simples—F. Lavallée, 229-229-211—668; P. Lavallée, 318-308-201—827.
Haute partie d'équipe—Huot, 1109.
Hautes 3 parties d'équipe—Lavallée, 1061-1073-871—3005.

SECTION "B"

Laflamme	13	2
Muller	10	5
Thompson & Pope	9	6
Le Cercle Ouvrier	9	6
Deleeuw Fuel	8	7
Ritz Confectionery	7	8
St. Boniface Creamery 1	7	8
Dufault Sheet Metal	6	9
St. Boniface Creamery 2	5	10
Midgets	5	10
Lions	4	8
Martin Paper Products	3	9

Haute partie simple—A. Laflamme, 260; B. Armson, 284.
Hautes 3 parties simples—M. Larivière, 238-218-140—596; J. Laflamme, 252-279-266—797.
Haute partie d'équipe — Laflamme, 1047.
Hautes 3 parties d'équipe—Laflamme, 841-1047-841—2729.

Les Caisses Populaires sont prospères

MONTREAL — "Les Caisses populaires de la province de Québec sont très prospères", écrit la revue mensuelle **L'Actualité économique.** "Dans le moment, l'actif global s'élève à plus de cent millions de dollars.

"Les Caisses populaires ont été fondées pour lutter contre les requins de la finance, poursuit la revue, c'était en 1895. A la suite d'une enquête dans ce domaine à Ottawa, M. Alphonse Desjardins songea à établir un organisme propre à venir en aide à ses compatriotes. L'idée première de notre grand Canadien français fut de fonder un organisme capable de fournir du crédit à bon marché et à de bonnes conditions. Ce furent les Caisses populaires.

"Encourageons le mouvement de nos Caisses populaires, poursuit la revue. Abandonnons cet esprit individualiste propre à notre race et rapprochons-nous les uns des autres par la coopération."

Byrnes, Bevin et Molotov sont des fils du peuple

WASHINGTON — "Byrnes, Bevin et Molotov, les ministres des Affaires étrangères des trois grandes puissances, sont trois fils du peuple, écrit Albert Jenkins dans le journal **Labor** de cette ville. Après les dernières guerres, c'était des aristocrates qui faisaient les traités de paix. Cette fois-ci, ce sont des fils du peuple."

Byrnes

"Le secrétaire d'Etat américain James Byrnes est le fils d'un mécanicien travaillant dans une usine de chemin de fer. Il fit de la sténographie le premier stage qui le conduisit vers les hauts postes gouvernementaux.

Bevin

"Ernest Bevin, d'Angleterre, est le fils d'un ouvrier. Il travailla d'abord sur une ferme, devint conducteur de tramway, puis chef d'unions ouvrières. Il est maintenant un second dans le gouvernement travailliste.

Molotov

"Pour étrange que la chose soit, écrit Jenkins, Molotov, de la Russie prolétarienne, a une origine moins humble que ses compagnons des démocraties occidentales. Ses parents sont de la classe moyenne. Toutefois, il fut un révolutionnaire professionnel à l'âge de 15 ans."

Les pouvoirs du président seraient restreints

PARIS—Les pouvoirs dont est nanti le président de la quatrième république française seront sensiblement restreints si la commission constitutionnelle de l'Assemblée constituante réussit dans ses projets actuels.

Au cours d'une décision récente la commission a rejeté toute idée d'une élection du président par suffrage universel et **Paris-Soir** va jusqu'à dire que le rôle du président, tel que défini par la commission, sera comparable à celui d'un roi dans certaines monarchies constitutionnelles.

La commission a même recommandé que le président ne soit pas appelé à présider les réunions du cabinet, comme le fait De Gaulle en ce moment et comme l'ont fait tous les chefs d'Etat dans le passé.

Plusieurs observateurs français prédisent une autre "crise" vers le mois de mars prochain si la commission soumet à l'Assemblée ses idées présentes sur la présidence.

Elles sont loin de concorder avec la conception que se fait de Gaulle des fonctions qu'il remplit en ce moment.

RADIO FRANÇAISE

Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 19 au 26 janvier 1946.

CBK, Watrous, Sask. (540 kics)

SAMEDI 19 JANV.
10.30—Les Voix du Pays.
12.15—Radio-journal.
5.30—La Bonne Chanson.
11.30—Céleste et Valentin.

DIMANCHE 20 JANV.
10.30—Radio-Collège.
11.00—1er sketch de la série du concours littéraire de Radio-Canada.

LUNDI 21 JANV.
1.15—Radio-journal.
4.15—La Fiancée du Commando.
4.45—Un Homme et son péché.
6.40—Nouvelles.

MARDI 22 JANV.
1.15—Radio-journal.
4.15—La Chanson Française.
4.45—Un Homme et son péché.
6.40—Nouvelles.

MERCREDI 23 JANV.
1.15—Radio-journal.
4.15—La Fiancée du Commando.
4.45—Un Homme et son péché.
6.40—Nouvelles.

JEUDI 24 JANV.
1.15—Radio-journal.
4.15—La Chanson Française.
4.45—Un Homme et son péché.
6.40—Nouvelles.

VENDREDI 25 JANV.
1.15—Radio-journal.
4.15—La Fiancée du Commando.
4.45—Un Homme et son péché.
6.40—Nouvelles.

CBFY, Verchères, P.Q. (Ondes courtes)

SAMEDI 19 JANV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Piano.
11.30—Nouvelles.
11.35—Le Reveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Musique.
12.15—Radio-journal.
12.25—Intermède.
12.30—Musique.
1.00—Opéra.
4.00—Orchestre.
4.30—Concert d'orchestre.
5.00—Programme musical.
5.15—Radio-journal.
5.25—Causerie.
5.30—Chansonnettes.
5.45—Musique.
6.00—Questionnaire.
6.30—Sports Extra.
6.45—L'Heure Dominicale.
7.00—Céleste et Valentin.
7.30—Ma Chanson.
8.00—Radio-journal.
8.05—Hockey.
9.30—Orchestre.
10.00—Musique de danse.
10.28—Nouvelles.
10.30—Orchestre.

DIMANCHE 20 JANV.
11.00—Airs d'opera.
11.30—Récital de violon.
11.45—Causerie.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Causerie.
12.15—Radio-journal.
12.25—Intermède.
12.30—Théâtre.
1.30—Preparons l'avenir.
2.00—Musique.
2.30—Chansonnettes.
3.00—Musique de jazz.
3.30—Radio-Collège.
4.00—Adagio.
4.30—L'Heure Dominicale.
5.00—Programme musical.
5.15—Radio-journal.
5.30—Causerie.
5.45—Radio-College.
6.00—Le mot s'il vous plait.
6.30—Serenade.
7.00—Le Concours littéraire.
7.30—Ici l'on chante.
8.00—Histoires de Chez Nous.
8.30—Musique familière.
9.00—Radio-journal.
9.15—Actualites universitaires.
9.30—Concert.
10.00—Airs d'opéras.
10.15—Musique de danse.
10.28—Radio-journal.
10.30—Orchestre de danse.

LUNDI 21 JANV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles de la B.B.C.
11.35—Le Reveil Rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.25—Disques préférés.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Le quart d'heure des virtuoses.
1.00—Musique de jazz.
1.15—Intermède.
1.30—Lettre à la Canadienne.
1.45—Chansonnettes.
2.00—Le Music Hall.
2.30—Les chefs-d'oeuvre de la musique.
3.15—La Vie des Quatre.
3.30—Radio-Collège.
3.45—Radio-Collège.
4.00—Radio-Collège.
4.30—Les cotes de la bourse.
4.45—En parcourant l'horaire.
5.00—Yvan l'intrépide.
5.15—Radio-journal.
5.25—Sport.
5.30—Revue de l'actualité.
5.45—Musique légère.
6.00—Un Homme et son Peché.
6.15—"Métropole".
6.30—Soirée Canadienne.
6.45—La Fiancée du Commando.
7.00—Orchestre et chant.
7.30—Le choc des idées.
8.00—Piano.
8.30—Qui suis-je?
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Orchestre.
10.00—Musique de jazz.
10.10—Musique de danse.
10.28—Nouvelles.
10.30—Intermède.
10.35—Orchestre.

MARDI 22 JANV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le Reveil Rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.25—Disques préférés.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Quart d'heure des virtuoses.
1.00—Dans un tour de valse...
1.15—Intermède.
1.30—Radio-Parents.
2.00—Les amis de l'art.
2.30—Chefs-d'oeuvre.
3.30—Radio-College.
3.45—Radio-Collège.
4.15—Radio-Collège.
4.30—Cotes de la bourse.
4.45—En parcourant l'horaire.
5.00—Yvan l'intrepide.
5.15—Radio-journal.
5.30—Revue.
5.45—Au coin du feu.
6.00—Un Homme et son Peche.
6.15—Métropole.
6.30—A ceux qui reviennent.
7.00—Les secrets du Dr Morhanges.
7.30—La Mine d'Or.
8.00—Symphonie.
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Airs populaires.
10.00—Musique de jazz.
10.10—Musique légère.
10.28—Nouvelles.
10.30—Orchestre.

MERCREDI 23 JANV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le Reveil Rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.25—Disques préférés.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Le quart d'heure des virtuoses.
1.00—Le Moulin de la chanson.
1.15—Intermède.
1.30—Lettre à la Canadienne.
1.45—Chansonnettes.
2.00—Musique-hall.
2.30—Chefs-d'oeuvre.
3.15—La Vie des Quatre.
3.30—Radio-Collège.
3.45—Radio-Collège.
4.00—Radio-Collège.
4.15—Programme musical.
4.30—Les cotes de la bourse.
4.45—En parcourant l'horaire.
5.00—Yvan l'intrépide.
5.15—Radio-journal.
5.25—Chronique sport.
5.30—Revue de l'actualité.
5.45—Musique légère.
6.00—Un Homme et son Peche.
6.15—"Métropole".
6.30—Soirée canadienne.
6.45—La Fiancée du Commando.
7.00—Ceux qu'on aime.
7.30—A travers les âges.
8.00—Radio-Carabins.
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Chefs-d'oeuvre.
10.00—Musique de jazz.
10.10—Musique de danse.
10.28—Nouvelles.
10.30—Intermède.
10.35—Orchestre.

JEUDI 24 JANV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.25—Disques préférés.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Le quart d'heure des virtuoses.
1.00—Extraits d'opéras.
1.15—Intermède.
1.30—Lettre à la Canadienne.
1.45—Chansonnettes.
2.00—Music-hall.
2.30—Chefs-d'oeuvre.
3.30—Radio-Collège.
4.00—Radio-Collège.
4.30—Les cotes de la bourse.
4.45—En parcourant l'horaire.
5.00—Yvan l'intrépide.
5.15—Radio-journal.
5.25—Sport.
5.30—Revue de l'actualité.
5.45—Au coin du feu.
6.00—Un Homme et son Péché.
6.15—Métropole.
6.30—Le théâtre de chez-nous.
7.00—Les Talents de chez-nous.
7.30—Taxi 13.
8.00—Radio-Théâtre.
9.00—Radio-journal.
9.15—L'école des Parents.
9.45—Récital.
10.00—Musique de jazz.
10.10—Airs d'opérettes.
10.28—Nouvelles.
10.30—L'Histoire de la musique.

VENDREDI 25 JANV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.25—Disques préférés.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Le quart d'heure des virtuoses.
1.00—Le Moulin de la Chanson.
1.15—Intermède.
1.30—Lettre à la Canadienne.
1.45—Chansonnettes.
2.00—Le music-hall.
2.30—Chefs-d'oeuvre.
3.15—La Vie des quatre.
3.30—Radio-Collège.
4.30—Cotes de la bourse.
4.45—En parcourant l'horaire.
5.00—Yvan l'Intrépide.
5.15—Radio-journal.
5.25—Sport.
5.30—Revue de l'actualité.
5.45—Musique legere.
6.00—Un Homme et son Péché.
6.15—Métropole.
6.30—Soirée canadienne.
6.45—La Fiancée du Commando.
7.00—Symphonie.
8.00—Studio G7.
8.30—L'Heure de la Valse.
9.00—Radio-journal.
9.15—Chronique littéraire.
9.30—Récital d'orgue.
10.00—Musique de l'Amérique du Sud.
10.15—Musique de jazz.
10.28—Nouvelles.
10.30—Intermède.
10.35—Orchestre.

Les Anciens du Collège de St-Boniface à Ste-Agathe et au Juniorat

Le 7 janvier dernier, quelques Anciens prêtaient encore main-forte aux collégiens dans une joute de gouret à Ste-Agathe. Les Anciens quittaient le Collège, vers 6 h. 30 par une belle température d'hiver. Mais, à peine sortis de la ville, un fort vent du nord se mit à souffler et ce n'est que lentement qu'ils arrivèrent à Ste-Agathe. La poudrerie redoublait et la patinoire semblait vouloir garder jalousement la neige qu'on ne parvenait pas à lui enlever.

Malgré le mauvais temps, la joute fut contestée, et dame victoire pencha en faveur de Ste-Agathe. Faut dire que les "Joyal" étaient bien représentés; Paulo, un ancien, compta les deux points de Ste-Agathe. Julien savait bien qu'il en serait ainsi! Un seul point fut enregistré par les Anciens. Armand LaRivière logea d'un coup de maître la rondelle dans les filets du jeune Dorge qui ne vit que du feu!

Après la joute, les Anciens eurent le plaisir de rencontrer plus intimement les joueurs et leurs organisateurs. Un succulent goûter, servi dans une des salles du "Riverside Hotel", clôtura cette agréable soirée. A bientôt, Ste-Agathe!

Les Anciens se couchèrent plus tard, ce soir-là; les jeunes collégiens se demandent ce qui s'est passé? N'ayez crainte, chers amis, les Anciens étaient en bonne compagnie. Demandez à notre aumônier!

Dimanche après-midi, le 13 janvier, les Anciens s'attaquaient de nouveau aux Junioristes. Les exercices du mercredi soir donnèrent leurs résultats. Les Anciens jouèrent d'une façon endiablée. Rien ne leur résista. Malgré deux malchances coûteuses, Eddy Poitras fut particulièrement brillant dans les buts. Bobby Gagnon, Lévêque, Gallant, Georges Poitras et Ti-phonse Gaudette comptèrent pour les Anciens.

Ces derniers, quoique victorieux, ne se montent pas la tête. Ils ont passé cet âge. Tous modestes, ils veulent améliorer leur jeu. Tout simplement, il veulent continuer leurs exercices du mercredi soir.

NOTE—On entend dire dans les coulisses, que les collégiens ne sont plus aussi sûrs. Paraît que les deux Bélanger ne parlent plus. Albert et Maxime sont résignés. Messieurs les collégiens, aiguisez vos patins, pratiquez, pratiquez, l'heure "H" va bientôt sonner pour vous.

Le secrétaire,
Emile PELLETIER.

Au Juniorat de la Sainte-Famille

Le 12 janvier, en la fête de la sainte Famille, par une délicatesse appréciable, Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur, vint nous dire la messe. La présence d'un pontife à l'autel a de quoi réjouir nos jeunes coeurs. Son Excellence prit le déjeuner avec la communauté et termina sa visite par l'Intronisation du Sacré-Coeur chez les Soeurs de la Ste-Famille.

Le dimanche 13 la grand'messe fut chantée par un ancien, le R.P. A. Lacelle, O.M.I., missionnaire au Lac des Bois. A 2 h. 15, partie de gouret contre les Anciens du Collège. Ces derniers ont affirmé leur supériorité d'hommes pratiques en détruisant nos juvéniles espérances un peu théoriques. Résultat final: 5 à 3.

Le R.P. M. Lavigne, O.M.I., provincial, a accompagné Son Excellence Mgr Cabana en avion pour la visite pastorale des missions de Berens River, Petit Grand Rapide, Blood Vein, Hole River. Tous ces postes sont situés sur le lac Winnipeg.

OTTAWA — Durant les six dernières années, le Canada a expédié au Royaume-Uni de la viande de tout genre pour une valeur globale de $725,000,000, a révélé M. L. W. Pearsall, secrétaire-trésorier de la commission canadienne des viandes.

La Saint-Jean-Baptiste appuie le mémoire de l'Action Nationale

MONTREAL — La Société St-Jean-Baptiste de Montréal annonce qu'elle appuie le manifeste de la Ligue d'Action nationale, rendu public le 12 décembre dernier. Les directeurs généraux de cette société, réunis ces jours derniers, ont étudié le manifeste, l'ont approuvé hautement et ont chaleureusement félicité la Ligue de l'avoir préparé et lancé.

"Il devenait urgent, a dit M. Roger Varin, chef du secrétariat de cette société, en guise de commentaires, qu'on prévienne le public de l'orientation subite de la propagande officielle qui se tourne à présent contre la Russie communiste, après avoir louangé, au cours des trois dernières années, l'effort de guerre de l'U.R.S.S. Ce revirement inopiné laisse prévoir qu'on voudra engager le Canada dans une autre guerre pour la défense de la civilisation et de la chrétienté. Le manifeste se termine comme suit: "Le nationalisme est loin d'être essentiellement le facteur de guerre qu'on prétend en certains milieux. Nous, nationalistes du Canada français, nous rangeons nettement et définitivement en faveur d'une politique canadienne que nous désignerions comme étant celle d'un pacifisme chrétien."

M. Varin a ajouté, d'autre part: "Rien ne m'apparaît plus ridicule que le fait de parler de guerres saintes ou de guerres idéologiques. On ne rentre pas des convictions ou des sentiments à coups de poing; bien au contraire, de cette façon, on pousse les haines au paroxysme et on exaspère les tenants des clans d'opinions divergentes. De toute façon les Canadiens n'ont pas à payer à chaque quart de siècle, le tribut du sang pour satisfaire aux fantaisies des pays impérialistes et persécuteurs des minorités."

La province de Québec est citée en exemple

[Suite de la première page]

préventive et d'hygiène sociale, mais qu'ils se rendent compte graduellement de la grande importance qu'il y a à assurer à la population de meilleures conditions de vie, tant au point de vue physique que mental. Dans son opinion, le Canada ne saurait aller de l'avant et prospérer avec des citoyens dont l'état général de santé laisse à désirer, comme la chose a pu se constater lorsqu'il s'est agi de recruter des jeunes gens pour servir dans les forces armées, au début de la guerre. C'est pourquoi il suggère que les gouvernements consacrent une attention toute spéciale au problème de la santé de la population, et il prévoit que le temps n'est pas éloigné où les gouvernants, avant de légiférer dans ce domaine et de dépenser l'argent des contribuables, trouveront utile de consulter les autorités compétentes en la matière.

Coopération nécessaire

Le Dr Vivian a déclaré que l'Université de Montréal a tracé le pas en établissant une chaire d'hygiène publique et de médecine préventive, et il se propose bien de coopérer étroitement avec cette grande institution dans la poursuite de ses nouvelles fonctions à McGill. Il a confiance qu'avec la collaboration de ces deux grandes universités et des autorités civiques, il sera bientôt possible d'assurer à la métropole canadienne le premier rang qui lui revient dans le domaine de l'hygiène sociale.

Vives protestations contre la Russie

NEW-YORK — Près de 20,000 personnes assistaient vendredi dernier à l'assemblée tenue sous les auspices des amis de M. Frank Fay, acteur de la pièce "Harvey", suspendu récemment par l'association Actors Equity, parce qu'il avait protesté contre la présence de 5 confrères à une assemblée dont les orateurs critiquaient l'Eglise catholique d'Espagne.

M. Fay est arrivé à 11 h. 45, après sa représentation. Il a été fort applaudi et a déclaré à la foule: "Je suis un Américain plus fier et heureux que jamais, parce que je participe à cette manifestation militante contre ceux qui insultent à notre amour de Dieu et de la patrie". Les autres orateurs ont attaqué l'U.R.S.S., le communisme, le professeur Harold J. Laski, président du parti travailliste britannique, et félicité M. Fay. L'assemblée avait pour thème "la réponse des Etats-Unis au communisme".

Reproches à M. Harold Laski

Le juge Clare G. Fenerty, de Philadelphie, a dit que l'association critiquée par M. Fay "méritait que ce distingué personnage du théâtre américain lui adressât un blâme. Dieu merci, le théâtre américain possède un courageux patriote comme Frank Fay". Il ajoute que M. Laski, dans son récent radio-discours de Londres à New-York, a condamné "toute religion, toute moralité, toute pudeur" en attaquant le Vatican, mais sans nuire à l'Eglise.

Surplus financier au Nouveau-Brunswick

FREDERICTON — Le Nouveau-Brunswick annonce, pour la 6e année consécutive, sous l'administration libérale du premier ministre J. B. McNair, un surplus dans son année fiscale se terminant le 31 octobre 1945. Cette année, ce surplus s'élève à $465,305. Il surpasse de beaucoup celui de l'année dernière qui n'était que de $82,103.



La Liberté et le Patriote

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941.
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberte et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Le vote des contribuables

L'Eglise catholique fait un devoir aux parents de procurer à leurs enfants une éducation religieuse et morale. Elle insiste dans sa législation sur ce point important. Voici ce que prescrit le Canon 1113: "Les parents ont la très **grave obligation** de veiller selon tout leur pouvoir à l'éducation tant religieuse et morale que physique et civique de leurs enfants."

Dans un pays comme le nôtre, où le système de l'enseignement officiel est neutre ou communément accepté comme tel, les parents sont tenus de redoubler de vigilance pour suppléer aux déficiences de l'éducation imposée par l'Etat. Ils doivent surtout surveiller de proche les maîtres et les maitresses par l'entremise des commissaires qui les représentent. Heureusement, en dépit d'une situation difficile, ils peuvent encore choisir les petits commissaires et même, en certains centres, "les" ou "des" commissaires à la commission scolaire centrale . . .

Les commissaires de districts peuvent exiger l'instituteur ou l'institutrice que désirent les parents. Mais il faut pleine collaboration entre les parents et les commissaires, il faut que les commissaires saisissent tout le sens de leurs responsabilités et des obligations des parents et s'acquittent de leur devoir consciencieusement.

L'on rappelle souvent l'influence que peut exercer l'instituteur sur les enfants. "L'école vaut ce que valent maîtres et maîtresses," et nous pourrions tout aussi bien dire: l'école vaut ce que valent les commissaires, vu le rôle qu'ils peuvent jouer à l'école, s'ils remplissent avec zèle leurs fonctions. Voilà pourquoi l'élection des commissaires est d'une importance capitale. Cette consultation populaire a pour but de doter l'école d'hommes vraiment sérieux, d'hommes bien au fait de notre système d'éducation et assez perspicaces pour déjouer les manigances des ennemis de notre religion et de notre culture.

Ce type d'hommes ne manque pas dans nos localités. Il s'agit de le découvrir, puisque d'habitude l'homme sérieux, prudent, perspicace, honnête, ne fait pas étalage de ses vertus. Il est humble et de bon jugement. Patriote et catholique exemplaire, il aime son église et ne rougit pas de ses origines françaises. Il ne s'impose pas mais ne récuse pas le travail. Homme de raison, de coeur, de volonté ferme et droite, de foi et de conscience, de son siècle, de son pays, de son milieu, c'est celui-là que les contribuables doivent découvrir et nommer au poste de commissaire pour veiller incessamment et intelligemment à l'éducation de leurs enfants.

Un tel homme se conformera à la loi et saura avec doigté en tirer le meilleur parti pour la sauvegarde de la religion et du français. Il saura accomplir les fonctions subalternes de surveillance avec fidélité, conscient qu'il lui est possible en ce faisant de rendre indirectement service à ceux qu'il représente. Le gouvernement ne le trouvera pas en défaut, mais par ailleurs les autorités gouvernementales ou locales rencontreront en lui un homme qui tient énergiquement à l'heure de français et à l'enseignement du catéchisme à l'école. Il saura protester en temps et lieu devant un déni de justice et réclamer habilement les droits que reconnaît la loi des grandes unités scolaires dans la clause 43.

Cet homme s'ingéniera à doter l'école d'instituteurs ou d'institutrices catholiques et français, dûment qualifiés. Il fera son possible pour seconder les efforts des éducateurs, afin de leur permettre d'exercer leur talent dans les circonstances les plus favorables. Il saura dissiper habilement les malentendus qui pourraient surgir entre les parents et les éducateurs, ou entre le bureau central de la grande unité et son école, qui ne sera inférieure à aucune autre de la région au point de vue pédagogique, matériel et disciplinaire . . .

Nous demandons aux contribuables, lorsqu'ils marqueront leurs bulletins de vote, d'inscrire le nom d'un tel homme. Cet homme, de concert avec l'instituteur ou l'institutrice de son choix, donnera à l'école le climat religieux et français nécessaire au perfectionnement normal de notre jeunesse.

J. V.

Le Congrès des Commissaires d'écoles

Nos lecteurs pourront lire dans la page des Centres du Manitoba de ce numéro, le programme du Congrès annuel des Commissaires d'Ecoles de la province du Manitoba qui sera tenu à St-Boniface les 21, 22 et 23 janvier au soir, à l'Ecole Provencher.

Le congrès qui s'ouvrira lundi prochain est d'une importance plus grande qu'on ne semble le croire. On sait qu'à l'occasion de ces assises annuelles les Commissaires étudient les moyens les plus aptes à améliorer notre système scolaire, particulièrement en ce qui concerne l'école rurale. Or, il est d'autant plus nécessaire de ne perdre aucune occasion de rendre plus parfaites nos écoles de la campagne qu'il se fait dans les milieux anglais une campagne systématique en faveur des grandes unités scolaires que l'on considère comme la solution à toutes les difficultés des petites écoles.

Si les commissaires de langue française veulent que le Congrès qui sera tenu la semaine prochaine soit un succès, ils doivent assister à toutes les séances. Ils doivent le faire non d'une façon individualiste, mais dès leur arrivée, se mettre en relation avec leurs chefs de file qui leur traceront la ligne de conduite à prendre au sujet des différentes motions sur lesquelles on leur demandera d'exprimer leur opinion. La force de la section française réside dans l'union entre ses membres d'abord et ensuite avec les autres groupes minoritaires.

L'influence des délégués de langue française se mesurera à leur fidélité à assister aux séances d'études qui auront lieu à St-Boniface. Chaque année nous avons à constater que des délégués négligent de remplir ce point important de leur mandat.

Nous formulons le voeu que le Congrès de cette année soit un succès complet. Il le sera si chaque commissaire prend conscience de la responsabilité que l'on a mise en lui.

L. L.

"N'approuvez pas les infamies qui se commettent en Pologne"

LONDRES — Le professeur Savory, député catholique anglais représentant la Queen's University, de Belfast, a demandé au gouvernement britannique de ne pas approuver la position actuelle de la Pologne. Savory a déclaré: "Il se peut que vous ne puissiez pas faire beaucoup, la Pologne étant déjà dans la poigne de fer de la Russie. Mais, au moins, je vous demande de ne pas approuver les infamies qui sont en cours. Vous pouvez, je l'admets, être impuissants dans une large mesure, mais ne forfaites pas à votre honneur en acceptant un état de choses qui ternit toute notre civilisation européenne et est une disgrâce pour les conditions d'après-guerre."

La moralité publique

Le Comité national d'Action Catholique, qui a donné des directives si opportunes pour le temps des Fêtes, n'a pas voulu se contenter de cette intervention passagère. Il s'est attaché à une entreprise de plus grande envergure, une vaste campagne de moralisation à travers tout le pays. Dans un programme bref mais précis, le Comité a signalé les huit principaux points sur lesquels devait se porter l'attention des catholiques de langue française au Canada, s'ils tenaient au respect de la moralité, si battue en brèche de nos jours.

Pour aider les hommes de bonne volonté à mener vigoureusement cette campagne, le R.P. Archambault, S.J., vient de publier une brochure "La Moralité publique" où il reprend un à un les trois premiers points inscrits au programme: Modes, presse, radio, cinéma et théâtre, en expose la nature, puis trace tout un plan stratégique à l'usage des militants.

L'aumônier du Comité national d'Action Catholique, le chanoine Laurent Morin, a bien voulu écrire pour cette brochure qui paraît dans la collection de l'Ecole Sociale Populaire (32 pages, 15 sous) ces quelques mots de préface:

"La présente brochure, écrite par un homme de vaste expérience dans les divers domaines de la moralité publique, fournit une synthèse sur les principaux agents d'éducation morale sur notre peuple; elle expose à la fois les causes de démoralisation dues à ces puissants organismes de pénétration comme aussi les remèdes à apporter à chacun de ces problèmes.

"C'est l'intention du Comité national d'Action Catholique de coordonner tous les efforts des individus et des groupements catholiques en vue d'assainir notre vie morale et d'introduire une éducation fortement chrétienne.

"Aussi suis-je heureux de recommander tout particulièrement cette brochure à tous ceux qui veulent, par une action réfléchie et décidée, travailler à édifier une société authentiquement chrétienne de pensée, de sentiments et de conduite morale".

La lutte contre l'alcoolisme en France

M. François Milloux, ministre de la Santé publique, a annoncé un programme de lutte contre l'alcoolisme.

Dans ce but il propose de limiter la teneur en alcool des boissons les plus populaires, de réduire le nombre de licences accordées aux débits de spiritueux, de fermer les cafés un jour par semaine et enfin de déclencher une campagne de publicité en faveur des boissons sans alcool, telles que les jus de fruits.

Les statistiques publiées par le ministère de la Santé publique soulignent que l'augmentation de la consommation du vin et des spiritueux entre les deux guerres avait entraîné de sérieux dommages pour la race. Sur 28,916 cas de folie en 1938, 3,590 étaient directement imputables à l'alcoolisme.

Les réquisitions massives de vins et spiritueux par les Allemands pendant l'occupation, en obligeant la population à réduire sa consommation, provoquèrent une diminution sensible de certaines maladies. Sur 18,021 cas de folie relevés en 1943, 626 seulement étaient imputables à l'alcoolisme. De même les affections du foie provoquées par l'abus de l'alcool ont pratiquement disparu en France depuis 1940.

Le gouvernement français se propose d'encourager l'ouverture d'établissements qui serviront exclusivement des boissons à base de lait ou de jus de fruits. Des cantines à cet effet seront obligatoires dans la plupart des grandes usines.

La fabrication en série de jus de fruits préconisées récemment par M. André Dubonnet contribuera à la réalisation de ce programme.

Dans les cafés on encouragera la vente de la bière, du cidre et des vins à faible teneur d'alcool.

La France ayant un besoin urgent de devises étrangères, la production du vin à forte teneur d'alcool et des cognacs sera réservée principalement à l'exportation.

Dans les régions où le climat le permet, on substituera dans la plus large mesure possible la culture des abricotiers et autres fruits à celle de la vigne.

On espère pouvoir sauvegarder ainsi les industries de la fabrication des bouchons, tonneaux et autres, dont les intérêts étaient liés à la production du vin.

Ecrivain décédé

SANTIAGIO—Domingo Melfi, célèbre écrivain et journaliste chilien, est mort à l'âge de 61 ans.

NOUVEAU CARDINAL

Le premier cardinal de la Chine, **Son Eminence le Cardinal Thomas Tien, S.V.D.**, est photographié ici (à gauche) avec le sergent Louis J. Maloof, et Mgr Charles Weber, S.V.D., vicaire apostolique de Ichowfu. La photo a été prise à Tsingtao, en Chine, où le cardinal Tien était vicaire apostolique.

Billet du vendredi

La campagne de Raymonde Vincent

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Un des meilleurs romans rustiques de ces dernières années, **Campagne**, de Raymonde Vincent, parut à Paris en 1937. On le réédite chez nous, pour le plus grand plaisir des connaisseurs. [1] Roman, le livre l'est à peine. Bien qu'écrit à la troisième personne, il semble procéder de l'autobiographie et des mémoires. Il offre peu d'intrigue. L'auteur raconte simplement la vie laborieuse et frugale d'une famille paysanne du Berry, traversée et à un moment désaxée par le terrible drame de la guerre. Le cycle des saisons et le travail des champs, les mille et un détails de l'existence quotidienne, les fêtes de l'année, les peines des hommes et leurs joies, les bêtes et les plantes de la contrée, en occupent la plus grande partie. Au vrai, Raymonde Vincent raconte sa jeunesse et l'humble milieu où elle s'écoula, prêtant seulement son expérience à des personnages fictifs, à peine imaginés, en qui se reconnaissent ses parents et autres témoins d'une vie étroite, pourtant remplie. Elle y met beaucoup de doigté et de nuances, de réalisme, ainsi qu'une émotion graduée qui ne trompe pas. L'auteur sent les choses qu'elle évoque, elle les aime, elle les regrette et ne les rappelle que pour les revivre. Sa langue pourrait être plus dépouillée et plus travaillée, dans le récit comme dans la description. Mais son dialogue reste très près de la vérité. Elle laisse à ses paysans pour parler fruste, aux tours de phrase particuliers, mais qui reste du français, ne côtoie le jargon ni ne tombe dans la vulgarité. Le livre est une des réussites du régionalisme français.

★

Même Paris reconnut son mérite. Il valut à l'auteur l'important Prix Femina, destiné à "une oeuvre forte, présentant de réelles qualités de composition et de forme, une oeuvre qui soit aussi une promesse d'avenir". Sauf erreur, cela se passait en décembre 1937. Quelques mois plus tard, l'ouvrage figurait dans la collection **Sequana**, qui assure une distribution de 5,000 exemplaires, dans les colonies françaises et à l'étranger. "Ce n'est pas tous les jours, écrivit alors Henriette Charasson, que nous songeons à mettre en vedette les oeuvres qui offrent une image belle et saine de notre France, et ce n'est pas tous les jours non plus que la critique veut bien louer un roman malgré son honnêteté." Quelques critiques ne goûtèrent pas le charme de **Campagne**. Ils dirent le livre fade, même ennuyeux, accueillirent avec scepticisme le charme de ses paysans simples et un peu lourds, honnêtes, chrétiens, chastes. Habitués à voir les gens de la campagne par les yeux d'écrivains déformateurs, à la recherche de couleurs et de sensations fortes, ils ne les reconnurent pas. Pour eux, qui jugeaient sans doute par certains personnages de Zola, ils n'étaient pas assez compliqués, ils manquaient de tares estimées traditionnelles, ils paraissaient trop sains. Dans un article à **Gringoire**, François Mauriac remit les choses au point: "Les critiques qui n'ont pas aimé **Campagne** sont ceux qui ont perdu le contact de la terre . . . C'est parce que je suis campagnard que je l'ai aimé. Sans doute n'ais-je pas rencontré de paysans aussi graves et aussi purs que ceux de **Campagne**. Mais je tiens de mes grands-oncles que ceux dont je suis sorti appartenaient à cette espèce moralisante et sentencieuse."

★

La vie même de Raymonde Vincent semble plus remarquable que son livre. A dix-sept ans, elle n'a fréquenté l'école que six mois, sur les instances de son curé, pour préparer sa première communion. Elle y apprend surtout le catéchisme. L'écrivain naît dans une famille paysanne, au coeur du Berry, en 1909. Son père cultivait la terre. Il devient veuf de bonne heure, sa femme lui laissant deux fillettes jumelles, dont Raymonde, qu'élève jusqu'à six ans sa grand'mère. La vieille femme aima beaucoup l'enfant, d'un amour enveloppant et jaloux, et l'on croit la reconnaître dans l'aïeule solitaire, entêtée, fermée, que la romancière décrit dans son livre avec des traits si sûrs. Encore adolescente, la jeune fille apprend à coudre comme ouvrière, à Châteauroux. En 1926, comme elle venait d'atteindre ses dix-sept ans, elle part pour Paris, où elle rencontre bientôt Albert Béguin, universitaire que plus tard elle épousera et accompagnera en Allemagne, à Leipzig. Dans son nouveau milieu, elle peine longuement pour s'instruire, aidée et encouragée par son mari. Le jeune ménage demeure cinq ans à l'étranger. C'est alors que reviennent à Raymonde son enfance et son pays natal, qu'elle comprend mieux ces humbles dont elle descend, leur philosophie de la vie, qu'elle admire sincèrement leurs rudes vertus et le sain équilibre qui les caractérise. L'idée lui vient de réunir tout cela dans un livre, et c'est la genèse de **Campagne**. Devenue citadine et cultivée, elle continue à sentir en paysanne. D'où la fermeté, l'âpreté et l'authenticité de son oeuvre.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1) Librairie Beauchemin Limitée, Montréal.

Le Vatican et le gouvernement polonais de Londres

CITE DU VATICAN—Au cours des célébrations traditionnelles de la Cité Vaticane, l'Ambassadeur du Gouvernement polonais de Londres au Vatican, Casimir Papée, ne se trouvait pas parmi les ambassadeurs reçus par le Pape Pie XII. D'après des cercles bien informés de la Cité Vaticane, ceci indique que le Vatican désire briser ses relations avec le Gouvernement polonais de Londres. Le Pape reçut M. Papée au cours d'une audience privée ordinaire. Ceci démontre que le Vatican ne traite pas l'ambassadeur Papée sur le même pied que les autres ambassadeurs, et regarde sa mission comme terminée. Selon une source d'information autorisée du Vatican, cet incident indique clairement le désir du Vatican de voir se terminer ses relations avec le Gouvernement polonais provisoire de Varsovie pour défendre les intérêts religieux des catholiques polonais.

UNE REPUBLIQUE EN ALBANIE

LONDRES—Radio-Tirana annonce que l'Albanie s'est proclamée république et que l'Assemblée constituante a décrété un congé de deux jours pour célébrer l'événement.

Chronique internationale

Quels seront les résultats pratiques de la nouvelle Société Internationale?

Les trois Etats Baltes ne sont pas représentés à la réunion qui se tient à Londres. La situation palestinienne reste tendue. Les Arabes sont mécontents des Juifs.

par André LAFLECHE
[Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"]

OTTAWA—La première réunion de l'Assemblée générale de l'O.N.U. a eu lieu à Londres jeudi dernier. Cette nouvelle société internationale compte actuellement 51 membres. Chaque pays, membre de l'O.N.U., a droit à un représentant. La nouvelle société discutera "toute question" se rapportant à la paix et soumettra ses recommandations au Conseil de Sécurité qui sera constitué définitivement dès les premiers jours de la réunion. Actuellement les Cinq y sont déjà en permanence mais il reste à désigner les six autres membres non permanents.

Le Conseil de Sécurité sera en quelque sorte l'arbitre du monde car c'est lui qui en définitive aura le dernier mot sur toutes les questions importantes.

Le discours inaugural a été prononcé par le premier ministre Attlee qui a dit en substance "que les délégués devaient faire leur choix entre la vie et la mort au nom des peuples de la terre. L'avènement de la bombe atomique, a-t-il ajouté, n'a été que le dernier d'une série d'avertissements à l'humanité, et à moins que les forces de destruction ne puissent être contrôlées, on verra d'immenses ruines et l'annihilation des parties les plus civilisées de l'humanité.

Le but premier de l'O.N.U.

Parlant des principes de liberté et de justice formulés dans le préambule de la Charte de San Francisco, le premier ministre anglais a déclaré: "Disons bien clairement quel doit être notre objectif ultime. Ce n'est pas seulement la négation de la guerre, mais la création d'un monde de sécurité et de liberté, d'un monde gouverné par la justice et la loi morale. Nous désirons affirmer la prééminence du droit sur la force, et du bien général sur les ambitions égoïstes et régionales."

La veille, le roi, recevant à diner les délégués des Nations Unies, avait rappelé le principe sur lequel repose tout le droit international: Les droits des nations et des individus ne peuvent pas exister et se trouver assurés à moins que les nations comme les individus ne soient membres d'une société ordonnée. Il a dit que la croisade de paix ne réussira que si les représentants des peuples font preuve de compréhension, de patience et de tolérance les uns envers les autres.

Etats baltes non convoqués

Les discours prononcés à la nouvelle Société Internationale rendent un son particulièrement significatif surtout si l'on considère qu'à ces assises manquaient les trois Etats Baltes, victimes de l'agression soviétique et abandonnés par les grandes puissances. D'autres peuples sont représentés par des gouvernements oppresseurs, à commencer par l'U.R.S.S.

L'univers s'intéresse à la fondation de l'O.N.U. en autant que ceux qui y parlent de paix internationale et de collaboration entre les peuples, le fassent avec sincérité et droiture d'intention. Mais même alors, il est permis d'y apporter du scepticisme. Quels ont été, dans le passé, les résultats tangibles apportés par la Société des Nations, fondée au lendemain de la guerre 1914-1918? La nouvelle Société internationale, érigée sur des ruines encore plus désastreuses que celles qu'avait provoquées une première guerre mondiale, aura un travail considérable à accomplir avant de redonner à l'univers une confiance qu'il est bien en droit d'avoir perdue.

La question juive

La question juive reste à l'ordre du jour. La commission anglo-américaine qui étudie le problème de Palestine et qui siège actuellement à Washington a entendu ces jours derniers quelques représentants des organisations sionistes américaines. M. Emmanuel Neumann a émis le voeu qu'on procède sans délai au transport massif de tous les réfugiés juifs d'Europe en Palestine. M. Wise, président du Congrès juif étatsunien et du Congrès juif mondial, a dénoncé le traitement qu'impose aux Juifs "un monde nominalement chrétien mais d'où le Christ est absent".

Pendant ce temps, la situation palestinienne reste tendue. Le Haut Comité arabe de Palestine a publié une proclamation dans laquelle il demande aux Arabes de Palestine de boycotter "tout ce qui est juif". Magasins, usines, entreprises de transport, cinémas et restaurants juifs, tout tombe sous le coup de ce boycottage, même les avocats juifs qui ont de nombreux clients arabes. Une autre organisation secrète arabe a affiché à Jérusalem des feuillets menaçant de mort des "renégats" arabes qui vendront de la terre aux Juifs.

C'est un beau début pour un Etat biethnique qu'a prédit M. Neumann advenant le cas où les Juifs, par une immigration bien organisée, deviendraient en Palestine une majorité puissante.

D'ailleurs la question palestinienne est complexe et ne peut se résoudre que par l'intervention d'une puissance étrangère ou dans un esprit de bonne entente et de compromis.

Le cas arabe

Le cas arabe moins souvent présenté que le cas juif n'en demeure pas moins explicable. Les mouvements sionistes répandus à travers le monde ont créé un mouvement de sympathie et sont dirigés par des hommes de calibre bien supérieurs aux dirigeants des groupes réactionnaires arabes. Ceux-ci se plaignent que les juifs leur ont volé leurs terres, qu'ils ont tenté les Arabes primitifs avec des prix élevés ou qu'ils ont relégué les Arabes au rang de serfs, refusant de les employer, excepté pour les travaux manuels.

L'un de leurs chefs, Auni Rey Abdul Hadi, déclare: "Est-ce que les Juifs pensent qu'après avoir résisté à la domination de grandes puissances comme l'Angleterre et la France, avec leur flotte, leur aviation et leur armée nous allons accepter la domination juive?" L'Angleterre aimerait-elle, ajoutent d'autres partisans de la résistance, que des milliers de réfugiés envahissent leur île afin d'y devenir une majorité et de diriger le peuple anglais? Cette question, en toute justice, demanderait une réponse.

Ce qui rend la question plus complexe c'est que les Arabes sont divisés entre eux. Quelques-uns veulent la Palestine comme une partie d'une Fédération; d'autres voient la Palestine à l'intérieur d'une Syrie plus forte. Il y a des radicaux, des modérés. Et la sujétion du peuple arabe à des traditions ancestrales, le place dans une situation inférieure vis-à-vis des juifs modernes, riches, puissants, organisés en sociétés puissantes à tous les points du globe.

Palestine: point névralgique d'un monde usé par une longue guerre et d'où peuvent surgir les causes d'un nouveau conflit mondial.

"School Areas In Manitoba"

La rédaction de "La Liberté et le Patriote" n'est pas responsable des communications qui paraissent sous cette rubrique. Nous ne publions que des lettres signées. Les correspondants peuvent cependant user d'un pseudonyme, à la condition que leur nom et adresse nous soient connus.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai entre les mains la brochure "School Areas in Manitoba". En la lisant attentivement, on reste sous l'impression qu'elle a été écrite pour convaincre le lecteur que les "Grandes Unités Scolaires" offrent plus d'avantages que les districts ruraux, tant au point de vue financier et administratif qu'au point de vue éducationnel.

Probablement pour plus de clarté, l'auteur procède par questions et réponses. Suivons donc le questionnaire sans nous occuper de ce qui a trait à l'organisation et à la marche de ces grandes unités projetées.

6. Q.—Would the local School Boards be retained?
   R.—Yes. It is recognized that in the past the local school district trustees have rendered excellent service, and that in any system of reorganization, the local Board will have an important part to play.

Cette explication laisse entendre clairement que les commissaires locaux, dont les services passés sont reconnus, restent pour ainsi dire indispensables à la bonne marche des grandes unités. Mais quel est ce rôle important à eux confié?

7. Q.—What powers will be given (on aurait dû dire: "will be left") to the local school boards?
   R. — The regulations respecting school areas provide that the school trustees, subject to any by-laws made by the Area Board, may...

C'est clair, n'est-ce pas? L'exercice des droits laissés aux commissaires et sujets aux règlements faits par la commission scolaire centrale et les commissaires locaux, qu'ils s'en rendent compte ou non, deviennent des servants; d'ailleurs ces droits ne sont parfois que des charges. Jugez: (1) la garde de l'école et autres propriétés; (2) faire exécuter des réparations urgentes, chose dont ne pourrait pas évidemment se charger la commission centrale sans grands inconvénients et dépenses; (3) ils peuvent aussi tenir des assemblées pour traiter des questions d'éducation concernant le district. Ils peuvent encore convoquer des assemblées des contribuables; (4) ils ont le droit d'entrer en pourparlers avec le bureau central, afin d'obtenir de ce dernier l'amélioration nécessaire au district aux frais du district lui-même... Donc si le district veut procurer une amélioration non prévue par le bureau central, il doit se taxer pour cela (extra educational facilities). A remarquer qu'il faut l'autorisation du bureau central pour dépenser cet argent qui est payé par le district seulement; (5) le cinquième droit conservé est le plus important, puisque les commissaires peuvent présenter une liste de deux personnes ou plus dûment qualifiées parmi lesquelles le bureau central devra choisir l'instituteur pour leur école.

A première vue, cette prérogative semble satisfaire les droits qu'ont les catholiques de donner à leurs enfants des maîtres catholiques. J'admets que s'il y a bonne volonté de la part du bureau central, la chose est acceptable, mais si, au lieu de la bonne volonté il se trouve un ou deux membres plus ou moins sectaires, il en sera tout autrement, car c'est le bureau central qui nomme les instituteurs et qui fixe les salaires. Comme il lui sera facile de mettre des entraves, de décourager les maîtres catholiques et même, s'il y a mauvaise volonté, en laisser plusieurs sans écoles, car je serais surpris si l'abondance des institutrices ne revenait pas.

En sixième lieu, on laisse au bureau local la faculté de recommander le changement ou le renvoi du maître d'école; ici encore c'est plutôt un service demandé, puisque s'il y a des raisons pour renvoyer un instituteur, chose toujours désagréable n'est-ce pas, le bureau central n'a qu'à attendre que le bureau local prenne l'initiative.

La question huitième définit clairement que la nomination des instituteurs est du ressort de la commission centrale. Quant à la question neuvième, elle prête presque à rire.

Q. — Who would pay the teacher?

R.—All teachers in the area will be paid by the Area Board.

Evidemment ce sera le bureau central qui enverra le chèque, puisque c'est lui qui recevra le montant des taxes, mais ne l'oublions pas, celui qui payera ce sera toujours le bonhomme 'Baptiste' et comme il y aura plus d'employés payés, il y aura plus de frais, donc plus de "bidoux" à débourser.

La question treizième nous dit cependant que le gouvernement payera un octroi de 20% supérieur à celui payé précédemment. Pourquoi cela? Prévoit-on un coût trop élevé et veut-on par là calmer ou tromper les gens? Il est vrai qu'il y a encore bon nombre de personnes qui pensent et agissent tout comme si l'argent payé par le gouvernement était de la manne tombée du ciel. La stricte vérité est que c'est habituellement l'argent le plus coûteux, parce que le plus souvent il passe par trop d'intermédiaires avant d'arriver à sa destination finale. Et puis c'est toujours en dernier lieu Baptiste ou Baptiston qui paye.

Mais voyons! Si le gouvernement peut augmenter son octroi de 20%, que ne l'augmente-t-il tout de suite pour en faire bénéficier les districts scolaires actuels? Serait-ce parce que les commissaires remplissent leurs fonctions gratuitement? Pro honoris causa? Ce geste semble indiquer que le gouvernement veut protéger les grandes unités de manière à ce qu'elles puissent être favorablement comparées aux districts scolaires actuels.

Passons à la question dixième. Ici c'est du pur socialisme: le bureau central s'empare du surplus de certains districts et se rend responsable des dettes des autres. C'est un vol pur et sim-

(suite à la septième page)

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

Par nomination de S. Exc. Mgr le Coadjuteur, M. l'abbé Aimé Décosse, actuellement desservant à Rathwell, devient curé de Ste-Elisabeth. M. l'abbé Turcot, vicaire à la cathédrale, remplacera M. Décosse à Rathwell, et M. Valère Beaulieu, nouvellement ordonné, sera le nouveau vicaire à St-Boniface.

La journée sacerdotale de janvier a lieu cette semaine à l'Archevêché.

A la cathédrale

Bénédiction des enfants

Le dimanche 20 janvier, à 3 heures, aura lieu la bénédiction des enfants à la cathédrale. Comme toujours cette cérémonie si touchante ne manquera pas d'attirer beaucoup de monde.

Election d'un syndic

Dimanche prochain aura lieu l'élection d'un syndic nouveau pour la paroisse de St-Boniface. M. Charland Prud'homme est le syndic sortant de charge. Comme on le sait il y a trois syndics à la paroisse-cathédrale.

Chez les Dames de Ste-Anne

La chorale des Dames de Ste-Anne aura sa première pratique de chant de l'année le mercredi 23 janvier, à 7 h. 30. à la sacristie.

On fait un appel à toutes les dames de la paroisse de bien vouloir augmenter le groupe des chanteuses.

Que vous soyez jeunes ou âgées, Dames de Ste-Anne ou non, vous êtes toutes les bienvenues dans la chorale. Ce sera là un moyen de penser de devenir congréganiste, si vous ne l'êtes pas. Nous ne publions pas le nom de la nouvelle directrice, car elle n'occupe cette charge que temporairement.

La réunion mensuelle est remise au dimanche 27 janvier. Pour cette occasion aussi, venez aussi nombreuses que vous le pouvez. La nouvelle présidente fait un appel à toutes, mais surtout à celles qui n'ont pas l'habitude de venir. Ce pourrait-il être une de vos résolutions de l'année?

Une congréganiste a remis à M. le Curé un don de $5. pour faire réparer notre bannière qui a besoin d'être rafraîchie. Le comité remercie cette généreuse donatrice, dont le nom nous est inconnu. Pour celles qui n'étaient pas présentes à l'assemblée mensuelle de décembre, il serait peut-être bon de publier le résultat de l'élection des deux nouvelles dignitaires. Ce sont: présidente, Mme J.-Arthur Lane; trésorière, Mme Henri Boisselle. Les autres membres de l'exécutif dont le terme n'est pas expiré sont: vices-présidentes, Mmes Z. Babant et Ed. Toupin; secrétaire, Mme E. Pelletier. Pour tout renseignement concernant la congrégation, vous n'avez qu'à vous adresser à l'une de ces dames.

Une école-chapelle est ouverte à Norwood

On vient d'ouvrir une école nouvelle aux coins des rues Kenny et Enfield Crescent. Cette école est à la fois une chapelle et une école et servira la semaine pour les classes et les dimanches pour la messe. Elle est au profit des enfants et parents de langue française des environs. On compte déjà plus de 80 enfants qui assistent aux cours des religieuses. Tous les catholiques de langue française qui ne sont pas dans le district scolaire de St-Boniface et n'appartiennent pas à la chapelle Ste-Marie font partie de cette nouvelle desserte.

Baptêmes

Le 6 janvier — Gary-Georges-Joseph, né le 14 décembre, fils de Joseph-Hubert Duyvejonck et de Lilly - Johanna Soderberg. Parrain, Omer Duyvejonck; marraine, Mme Ernest Miron.

Le 6 janvier — Marie-Noëlla, née le 25 décembre, fille d'Armand Gauthier et de Malvina Auger. Parrain, Paul Auger; marraine, Mme Albert Gysel.

Le 6 janvier — Joseph-Léo-Germain, né le 27 décembre, fils de Gaston Mouchet et de Camille Pélissier. Parrain, Léo Pélissier; marraine, Germaine Pinette.

Le 6 janvier — Joseph-Alphonse-Denis, fils de Bernard Cinq-Mars et de Léonne Dumont. Parrain, Alphonse Cinq-Mars; marraine, Rose-Alma Robidoux, son épouse.

JUBILE D'OR



M. et Mme Valmore Bourbonnière qui ont célébré le mardi 8 janvier dernier le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Causeries françaises au poste CKY

L'Université du Manitoba donne actuellement une série de causeries françaises intitulées "Pionniers du Manitoba". Ces causeries ont lieu au poste CKY à 5 h. 15 tous les vendredis soirs. M. le professeur Jones ainsi que M. le professeur Glauser ont déjà donné deux causeries dans cette série: le premier sur Jean-Baptiste Lagimodière; le second sur Marie-Anne Gaboury. Cette semaine M. l'abbé d'Eschambault doit parler sur Louis Riel, père. Cette causerie aura donc lieu vendredi à 5 h. 15 à CKY. La semaine prochaine, le 25 janvier, M. l'abbé Picton parlera de Pierre Falcon, le poète populaire de la Rivière Rouge; le 1er février, le R.P. L. Mailhot, S.J., recteur du Collège, donnera une causerie sur François Bruneau, magistrat de la colonie d'Assiniboia, et le 8 février, M. Guillaume Charette parlera de Roger Goulet, nommé arpenteur des terres sous le conseil d'Assiniboia.

Comme on le verra cette série de "pionniers" a pour but de glorifier et rendre hommage aux vieux du pays. C'est la Société Historique qui, consultée par les autorités universitaires, a suggéré ces noms et on aurait pu en trouver encore bien d'autres dignes de figurer dans une pareille série. Ce sera quand nous aurons notre poste radiophonique à nous.

Décès

M. John SCHIMNOWSKI

M. John Schimnowski, citoyen bien connu de St-Boniface, est décédé subitement à sa résidence, 187, rue Masson, dans la nuit du 11 janvier dernier. Le défunt était âgé de 60 ans. M. Schimnowski était né en Russie orientale mais était venu tout jeune avec ses parents qui s'établirent à Gretna et furent parmi les pionniers catholiques de l'endroit. Plus tard M. Schimnowski épousa Corinne d'Eschambault et vint demeurer à St-Boniface où il passa la majeure partie de sa vie.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse; un fils, Jean; une fille, Florence, en religion, Révérende Soeur Jean-Augustin, des Soeurs des SS. NN. de Jésus-Marie; une autre fille, Thérèse, qui demeure avec sa famille. Un autre enfant est mort en bas âge. Survivent également au défunt, une soeur, Mme Carl Franke, et cinq frères: le R. P. A. J. Schimnowski, O.M.I., Auguste, Charles, Bruno et Louis.

La nouvelle de cette mort si soudaine a attristé les nombreux amis de la famille. Pour ajouter au tragique de l'événement, Mme Schimnowski est à l'hôpital depuis plusieurs semaines et il a fallu lui annoncer cette triste nouvelle en cet endroit.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin le 15 janvier, à 10 h. 30, en la cathédrale. C'est le R.P. A. J. Schimnowski, O.M.I., lieutenant-colonel dans l'armée, et frère du défunt, qui a chanté le service, assisté de M. l'abbé A. d'Eschambault, beau-frère, et du R.P. A. Hilland, O.M.I., vieil ami de la famille Schimnowski. Le deuil était conduit par M. Jean Schimnowski, M. Henri d'Eschambault, M. Carl Franke et autres membres de la famille. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la rue Archibald.

Les porteurs furent: MM. Joseph Arpin, E.-D. Guyon, R. A. McRuer, George Schetter, William Maloney, Joseph P. Holowitch.

Au Conseil de Ville

Le Conseil de la ville de St-Boniface a tenu sa première réunion régulière pour l'année 1946 le lundi 14 janvier dernier.

Son Honneur le maire MacLean a demandé la formation d'un Comité spécial en vue d'étudier la question des octrois fédéral et provincial pour le secours direct, ajoutant que l'entente des gouvernements n'est pas claire à ce sujet. Ce Comité devra rencontrer le premier ministre de la législature manitobaine et l'hon. Willis. Le maire fit remarquer que les cas d'assistance vont toujours en augmentant et qu'il n'est pas juste que la municipalité en assume la majeure partie des frais. Ce Comité est composé du maire et des échevins Van Belleghem, Marion, Hébert, Pynoo et Hugues.

M. l'échevin Marion a relevé un article paru dans les journaux de Winnipeg au sujet des services d'incendie, dans lequel on allègue que le service de Winnipeg doit répondre aux appels des municipalités voisines. Ceci n'est pas tout à fait exact. Nous avons notre propre service d'incendie, qui est très effectif; il y a cependant une entente voulant que dans certains cas de conflagration on fasse appel à la ville voisine pour obtenir de l'aide. Ce secours est d'ailleurs payé par notre ville.

M. Marion a également demandé au Conseil de considérer l'opportunité d'engager en permanence un ingénieur civil. Il dit que la ville se développe de plus en plus, et que seul un ingénieur compétent peut assurer le bon fonctionnement des divers services. Il fit remarquer que dans certains quartiers le système d'égouts est très défectueux, les soubassements des résidences étant souvent inondés; il ne faudrait pas que la chose se répète dans les autres quartiers. S. hon. le maire a répliqué que, si nous n'avons pas d'ingénieur permanent, nous étions cependant assurés des services de M. Parker, ingénieur civil, qui a toujours accordé ses conseils et ses avis quand nous en avions besoin. Il ajouta que nous n'étions pas en mesure de faire la dépense exigée par l'emploi permanent d'un ingénieur. La motion de l'échevin Marion fut rejetée par un vote de 8 à 2.

Une position de "Junior Clerk" est actuellement ouverte dans le département des évaluations. Les applications devront être présentées avant lundi prochain.

La séance d'inauguration, à laquelle les différents comités furent formés, eut lieu le 3 janvier. Nous donnons ici la liste des membres de ces comités, le président étant, dans chacun nommé en premier lieu:

Finance: N. Suarez, J. Pynoo, Paul Marion, G. Adie, et R. Hughes.

Travaux publics: W. A. Leslie, J. Van Belleghem, T. Hébert, J.-A. Pambrun et A. Ross.

Eau et lumière: A. Pambrun, J. Van Belleghem, N. Suarez, W. Leslie et A. Ross.

Feu: P. Marion, J. Pynoo, N. Suarez, G. Adie et R. Hughes.

Santé et permis: A. Ross, J. Pynoo, T. Hébert, P. Marion et G. Adie.

Législation, réception et commerce: T. Hébert, J. Van Belleghem, P. Marion, W. Leslie et A. Ross.

Comités spéciaux

Secours et bien-être social: J. Pynoo et les autres membres du Conseil.

Propriétés et industries: J. Van Belleghem, A. Pambrun, T. Hébert, W. Leslie et R. Hughes.

Commission de police: le maire MacLean, le juge L.-P. Roy, MM. Pynoo, Hébert et T. G. Leslie.

Parcs publics: le maire McLean MM. Leslie, Suarez et E. Toupin, W. Tomlinson, E. Parkinson, A. T. Wilson, C. Prud'homme et O. Pelletier.

Unité sanitaire: le maire MacLean, Ross, le président de la commission scolaire de St-Boniface, le président de la commission scolaire de Norwood, P. Marion, J. Van Belleghem, et Raymond Roy.

Transport: le maire, MM. Van Belleghem, Hébert, Marion, Adie et Ross.

Fonds d'amortissement: Suarez, W. Allen et R. Bernier.

Réhabilitation rurale: Leslie et Ross.

Améliorations de la ville: MM. Hébert, Van Belleghem, Marion, Adie et Hughes.

"Metropolitan Town-Planning": T. Hébert, Van Belleghem et R. Hughes.

Délégations

Ponts: le maire MacLean, MM. Marion et Leslie.

Voirie: T. Hébert et J. Pynoo.

Municipalités des banlieues de Winnipeg: le maire, MM. Hébert et Pynoo.

Association des municipalités du Manitoba: J. Pynoo et T. Hébert.

G.W.W.D. et district sanitaire: le maire MacLean et A. Pambrun.

Mariage

MIRON—COSSETTE

Le samedi 12 janvier dernier, à 10 h. 30 a.m., en la cathédrale de St-Boniface, M. l'abbé Joseph Bellavance, curé de Transcona, bénissait le mariage de M. Henri-P. Miron avec Mlle Florence Cossette.

La mariée au bras de son père, M. J.-E. Cossette, fit son entrée au son de la marche nuptiale de Lohengrin.

Elle était revêtue d'une longue robe de soie moirée avec encolure "sweetheart" et manches longues. Son voile était retenu par un diadème de plumes et perles. Elle portait un bouquet de roses rouges et d'oeillets.

Mlle Hélène Miron, soeur du marié, agissait comme fille d'honneur. Elle était revêtue d'une toilette bleue avec voile court surmonté d'une plume d'autruche. Son bouquet était composé de roses Talisman et pompons.

Mme John J. Bachers, soeur de la mariée, était dame d'honneur. Elle portait une toilette rose avec voile et plumes roses. Son bouquet était composé de roses roses et pompons.

Le lieutenant Eugène-C. Cossette était le témoin du marié.

Les huissiers étaient le sergent Arthur Miron et le sergent Edouard Beaudry, frère et cousin du marié.

Pendant la cérémonie, Mlle Fabiola Gosselin, cousine de la mariée, chanta l'Ave Marie de Gounod, Panis Angelicus et "La Prière". Mme A. Bourbonnière touchait l'orgue.

Une réception eut lieu à 431, rue Aulneau. Les mariés partirent pour un voyage dans l'Est.

Pour voyager la mariée avait choisi une toilette de jersey de laine beige et brune avec accessoires bruns.

A leur retour, M. et Mme Miron demeureront à Norwood.

Activités de la Chorale de la Cathédrale

Selon la coutume établie par M. Benoist, notre maître de chapelle, la Chorale se réunissait chez lui le vendredi entre Noël et le Jour de l'An.

Il y eut une très courte répétition, pour ne pas déroger à l'habitude du vendredi, et la soirée se termina en fête de famille.

Pour commémorer la 20ème Messe de Minuit dirigée par M. Benoist à la cathédrale, les membres ont tenu à lui exprimer leur reconnaissance et leur attachement en lui présentant quelques disques de musique symphonique.

M. Dubé, notre président, fit la présentation et exprima à M. Benoist les voeux de tous en cette grande occasion. M. le Curé fit connaître à notre maître de chapelle, en des termes très heureux, combien il appréciait ses services et lui transmit les félicitations et la reconnaissance de l'Archevêché.

Tous les membres présents se sont prévalus du privilège d'adresser à M. Benoist la gratitude qu'ils lui devaient.

M. Benoist, malgré la surprise que lui a réservée la Chorale, sut remercier de façon chaleureuse pour le cadeau qui lui fut présenté et surtout pour le support et l'encouragement que lui ont prodigués les membres depuis bien des années.

On se sépara avec mille voeux pour l'année nouvelle.

Le dimanche de l'Epiphanie, la Chorale répétait en entier le programme de Noël et exécutait la messe en l'honneur de St-Michel de Van Durme. Il faudrait, en toute justice, mentionner aussi que la Chorale était pratiquement au complet pour les vêpres pontificales — un événement sans pareil!

En l'octave de l'Epiphanie, le Choeur se sentait assez en verve pour redonner, au complet encore, la jolie messe de Boyer exécutée en la fête du St-Rosaire.

La Chorale reçoit toujours les nouvelles recrues et serait heureuse d'accueillir tous ceux qui voudraient s'y joindre en se présentant à la répétition régulière du vendredi.

OTTAWA—Le premier ministre Mackenzie King a annoncé que le feld-maréchal sir Bernard Law Montgomery a remis au mois de septembre la visite qu'il devait faire au Canada en avril. On n'a pas donné de raison pour motiver ce retard.

LE SANATORIUM DE SAINT-BONIFACE

désire annoncer que le 28 janvier 1946, s'ouvrira un cours pour aides gardes-malades approuvé par le Bureau d'Hygiène et de Santé Publique du Manitoba. Ce cours sera de 18 mois.

Conditions du cours—Age: 18 ans; instruction: certificat de Grade VIII; en plus, bonne santé, bonne conduite morale, ainsi qu'une aptitude marquée pour le soin des malades. Pour tout autre renseignement, s'adresser à:

La Directrice des Gardes-Malades,
Sanatorium St-Boniface,
St-Vital, Manitoba.

Petites Notes

M. et Mme Antonio Saulnier, M. et Mme Jos. Saulnier, de Gravelbourg, Sask., Mme David Gautier, de Gravelbourg, Sask., Mlle Thérèse Boire et Mlle Marguerite Patenaude, de Régina, Sask., ont rendu visite dernièrement à M. et Mme Oscar Saulnier, de St-Boniface.

• • •

A l'occasion du passage de Mme Henri-L. Capdevielle, de Atlanta, Georgia, à Winnipeg, Mme L.-P. Roy et Mme J.-D. Dumas la reçurent à l'heure du thé à l'hôtel Royal Alexandra, mercredi dernier, et Mme Alexandre Bernier l'invitait à dîner à sa résidence, Devon Court.

• • •

Mlle Louise Roy, soprano dramatique bien connue à St-Boniface, et qui poursuit ses études vocales au Conservatoire de musique de Toronto, sous la direction du Dr Ernesto Vinci, s'est fait entendre à la radio dimanche dernier, dans le programme "Singing Stars of Tomorrow". Mlle Roy chanta le "Dich theure halle" tiré de Lohengrin, par Wagner, et l'Ave Maria de Schubert.

Mlle Roy est la fille de Son Honneur le juge L.-P. Roy et de Mme Roy, de St-Boniface.

Shower

En l'honneur de Mlle Florence Cossette dont le mariage avec M. Henri-P. Miron, des Winnipeg Grenadiers, récemment revenu de Hong Kong, avait lieu le samedi 12 janvier, Mme John J. Bachers et Mlle Hélène Miron recevaient à la demeure de Mlle Miron.

La jeune Jeannette Miron présenta les cadeaux à l'héroïne de la fête tandis que Mlle Miron lui offrit un joli corsage de roses "sweetheart".

• • •

Mme J.-J. Trudel organisa un "cocktail party" mercredi dernier, en l'honneur de Mme Henri-L. Capdevielle, de Atlanta, Georgia, qui est en visite à Winnipeg.

Un jésuite éminent est décédé

LONDRES—Le R. P. Charles Townsend, S.J., le plus vieux jésuite de la Grande-Bretagne, est décédé à l'âge de 91 ans. Il était membre de la Compagnie de Jésus depuis 55 ans et avait été ordonné il y a près de cinquante ans.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Laurier

Le temps des Fêtes a ramené dans leurs familles plusieurs de nos militaires. Le soldat Jean Callarec est arrivé sain et sauf après avoir fait les campagnes d'Italie, France, Belgique, Hollande et Allemagne. Le soldat René Pennarum est aussi heureusement de retour après de longues années outre-mer; c'est modestement qu'ils racontent leurs nombreux exploits. Le soldat-aviateur Gustave Miron est aussi heureux d'être de retour. Il était infirmier-militaire et a suivi les ambulances avec les armées de libération. Le soldat Ernest Hébert compte aussi trois années de service outre-mer. Ils ont droit à nos félicitations ainsi qu'à toute notre reconnaissance.

Le R. P. F.-X. Hamel, S.J., du Collège de St-Boniface, est venu aider à M. le curé pour la fête de Noël.

M. et Mme René Divers ont eu le malheur d'avoir leur maison brûlée la nuit de Noël.

Etaient en visite dans leurs familles pour les Fêtes: M. et Mme Jos. Delalleau, de Winnipeg; M. et Mme Ed. Helman, de Ste-Rose du Lac; Mme Ovide Berthelette et ses enfants, de Binscarth; Mlles Rose-Hélène Van Humbeck, Lorraine Van Humbeck, Adeline et Clara Hébert, Agnès Hamel, de Winnipeg; M.-Louise Lavoie, de Dauphin; MM. Hervé Molgat, du Collège St-Paul, et Fernand Gamache, du Collège de St-Boniface; Mlle Donalda Desroches, de l'hôpital de la Miséricorde.

Mlle Rita Deremiens et M. Jos. Deremiens sont allés passer la fête de Noël à Brandon, chez leur tante, Mme G. Deremiens.

Mme Valmore Desroches est partie prendre un cours de couture à Winnipeg.

Nous soulignons l'arrivée de deux autres enfants de la paroisse, les soldats Adélard Boisvert et Lionel Berthelette. Tous deux compagnons d'armes ont pris part ensemble aux campagnes de la libération depuis l'Afrique jusqu'en Allemagne. Ils se croient dans un rêve de se retrouver sains et saufs dans leur village natal.

La bénédiction des enfants eut lieu le dimanche 13 janvier. Malgré la température glaciale beaucoup d'enfants étaient rendus pour la cérémonie.

L'assemblée générale annuelle de la Caisse Populaire est fixée au jeudi 17 janvier. Toute la paroisse y est cordialement invitée.

La réunion mensuelle du sous-conseil des Chevaliers de Colomb (Laurier-McCreary) est fixée au mardi 22 janvier. Invitation cordiale à tous les membres.

De passage chez M. le Curé, M. l'abbé Théoret, ancien curé de Ste-Rose du Lac.

Le soldat Sydney A. McDonald, de retour d'Angleterre, était en visite chez M. A. Saquet, pour le temps des Fêtes.

Otterburne

Baptême

Joseph - Alphonse - Laurent-Maurice, né le 2 janvier, baptisé le 6, à l'hôpital de St-Boniface; enfant de Gabriel Cinq-Mars et d'Yvette Carrière. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Cinq-Mars, grands-parents de l'enfant.

Décès

M. Albert Boyer, époux de Mme Boyer, institutrice à l'école St-Viateur-Est, est décédé le 11 janvier après plusieurs années de maladie. Il était hospitalisé à St-Boniface depuis le 28 décembre. Aux funérailles qui ont eu lieu lundi à Somerset, ont assisté le R.P. M. Lalonde, C.S.V., curé, MM. C.-Henri Carrière, François Demers, Joseph Poirier, d'Otterburne, et MM. Onésime et D.-A. Carrière, de St-Pierre.

Paul Laroche, dont l'épouse et les parents demeurent à Otterburne, est revenu récemment d'Europe à bord du **Scythia.** Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à cet autre paroissien de retour d'outre-mer où il a servi pendant un an.

Congrès des Commissaires d'Ecoles du Manitoba

à la Salle Académique de l'école Provencher, St-Boniface.

Les 21, 22 et 23 janvier 1946.

Lundi 21 janvier, à 7 h. 30 p.m.

Inscription des membres.

Bienvenue par M. Pierre Raimbault, président de l'Association des Commissaires d'Ecoles de langue française.

"Devoirs et droits des Commissaires d'Ecoles" (points légaux), par Son Honneur le Juge L.-P. Roy.

Nomination des Chefs de File.

Choix des représentants sur le Comité des Résolutions.

Etude des Résolutions qui seront présentées le lendemain à la Convention de Winnipeg, par MM. Pierre Raimbault, de St-Boniface, J. Doyon, de Bruxelles, J. Deroche, de Notre-Dame de Lourdes, et J. Laroche, d'Otterburne.

Mardi 22 janvier, à 8 h. p.m.

Inscription des membres.

"Les Grandes Unités Scolaires".

Etudes des Résolutions (suite).

Allocution par S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface.

Mercredi 23 janvier, à 8 h. p.m.

Inscription des membres.

Elections.

Allocution par le président élu.

Affaires inachevées.

Goûter et rafraîchissements.

O CANADA.

. . .

Les membres sont priés de s'inscrire à toutes les séances du congrès.

St-Pierre-Jolys

Le mercredi 11 janvier une soirée intime eut lieu chez M. et Mme Alfred Lassalle, à l'occasion du 91ème anniversaire de naissance de M. Lassalle. Parmi les parents présents, on remarquait les enfants du nonagénaire: Joseph et Paul, de St-Boniface; M. et Mme Edouard Vadeboncoeur (Dorothée), de Winnipeg; M. et Mme Antoine Neyron (Marie), de St-Boniface; Mlles Léontine et Diana. Deux filles de M. Lassalle, Mmes Norman Clapp (Béatrice), de Vancouver, et Archibald Mitchell (Florence), de Chatham, Ont., n'étaient pas présents à cette fête. Plusieurs amis s'étaient joints aux parents pour offrir leurs meilleurs voeux au vénérable héros de la fête.

M. Lassalle a encore une soeur qui demeure à Winnipeg. C'est Mme Philibert L'Heureux, paroissienne très estimée et dévouée de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Baptême

Le 13 janvier fut baptisée Marie-Anna-Jeannette, née le ler janvier, fille de Léo Trudel et de Rita Neault. Parrain et marraine, M. et Mme Chas. Neault, grands-parents de l'enfant.

Saint-Eustache

Baptêmes

Marie-Yvonne-Béatrice, fille de M. et Mme Marcellin Guay. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Herménégilde Laramée, grands-parents de l'enfant.

Marie-Carole-Marleen, fille de M. et Mme Tobie St-Germain. M. et Mme Amédée Lamontagne, oncle et tante de l'enfant furent parrain et marraine.

Joseph-Kenneth-Ronald, garçon de M. et Mme Louis Laramée. Le parrain, Robert Fitzpatrick, fut représenté par Joseph Hamelin; la marraine a été Blanche Laramée.

Joseph-Raymond, fils de M. et Mme Donald McKay. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Tom McVeigh, de Red Lake, Ont., oncle et tante de l'enfant. Le parrain fut représenté par Hyacinthe McKay, et la marraine, par Eileen Ducharme.

Marie-Jeanne-Ilène, fille de M. et Mme Edouard Piché. Parrain, Alex. St-Cyr, et marraine, Marie-Anne St-Cyr, oncle et tante de l'enfant.

Funérailles

Le lundi 7 janvier, à 10 heures, M. le curé Gervais chanta le service de M. Ephrem Desrochers, époux de Isabella Shannon, décédé à l'hôpital de St-Boniface, à l'âge de 75 ans, 3 mois et 21 jours.

Les porteurs ont été: MM. L. Beaudry, M. Beaudry, L.-J. Gauvin, A. Lamontagne, L. Laramée et H. Beaudry.

Outre son époux, Mme Desrochers laisse 5 filles dans le deuil: Azelma, Géraldine (Mme Noël Coulombe) de St-Boniface, Margaret, Flavia (Mme Léo Gay) de St-Boniface, et Monica. Nos sympathies à la famille.

M. le Curé nous laisse pour un mois. Il rendra visite à ses parents et amis dans la province de Québec. Pendant son absence le R.P. Marquis, O.M.I., le remplace, pour une semaine, ensuite nous aurons parmi nous le R.P. Giroux qui restera jusqu'à ce que notre curé revienne.

M. Albert Gauvin est aussi parti en voyage dans la province de Québec.

Ste-Rose-du-Lac

Hôpital de Ste-Rose

Notre médecin et éminent chirurgien, le docteur J.-L. Gendreau, admirablement secondé par les Soeurs Grises et les gardes-malades, a eu un succès sans précédent dans les annales de l'histoire de l'hôpital de Ste-Rose. Voici le rapport pour l'année 1945:

Patients traités, 1,593.
Décès, 37.
Opérations chirurgicales, 937.
Radiographies, 561.
Prescriptions, 3,156.
Jours d'hospitalisation, 12,175.
Naissances, 207.

Mariages

Le 10 janvier 1946, M. Aimé Gagnon, de Ste-Amélie a épousé Mme veuve Luce Maquet, de Ste-Rose.

Les nouveaux mariés sont partis pour un voyage de quelques jours. Ils résideront à l'avenir à Ste-Rose du Lac.

M. Charles Calof a conduit à l'autel Mme veuve James Foley, le 11 janvier 1946.

La réception a eu lieu chez les parents de la mariée. Après un court voyage à Winnipeg, M. et Mme Charles Calof seront des paroissiens de Ste-Rose.

St-François-Xavier

L'agréable soirée que les élèves de l'école Centre nous offraient le 21 décembre dernier fut un réel succès. Refrains, duos de piano et de violon, comédies et saynètes nous ont charmés et égayés. Nous étions fiers de nos enfants! Notre bon M. le Curé, qui leur adressa de chaleureux éloges, ajouta à la joie de l'heure présente en remerciant les institutrices qui "se dévouent et se sacrifient pour garder intacte la renommée de notre école".

Le dépouillement de l'arbre de Noël et la distribution des cadeaux fut un numéro du programme qu'ils apprécièrent doublement.

"Nous avons eu une belle Messe de Minuit", répétaient les gens au sortir de l'église, et c'était juste. La chorale a grandement contribué à rehausser la fête. Les Noëls anciens, en passant sur les cordes délicatement touchées par un archet sûr et sympathique ont favorisé l'action de grâces des communions nombreuses et ferventes. A l'extérieur, la température s'est adoucie pour permettre aux paroissiens d'échanger plus longuement le traditionnel souhait de "Joyeux Noël".

Naissance

M. et Mme Léon Caron sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'un fils, Joseph-Gérard-André, né le 5 janvier et baptisé le 13 à l'hôpital de St-Boniface. Parrain, Charles Caron; marraine, Mlle Lorette Régnier.

Baptême

Le 30 décembre 1945, Anita-Marie-Anne, née le 18, enfant de Charles - Moïse Préfontaine et d'Armance Fafard. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Fafard.

Sainte-Agathe

Le samedi soir 5 janvier, notre équipe de gouret affrontait les as de St-Jean-Baptiste. Encouragée par une température favorable, la joute fut très agitée. Les soixante minutes s'écoulent! Les deux équipes s'équivalent. L'arbitre remet la rondelle au jeu pour onze minutes de temps supplémentaire. La partie se termine avec un pointage de six à quatre en notre faveur. La coupe "Tip Top" se dresse et revient séjourner pour quelques semaines et peut-être pour la saison dans son petit coin qu'on lui réserve chez nous.

On remercie nos deux collégiens compatriotes qui surent renforcir notre équipe.

Saint-Norbert

Remerciements

Mme Joseph Lord et ses enfants remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, de bouquets spirituels, de fleurs, et assistance aux funérailles à l'occasion de la mort de M. Lord.

La Broquerie

Cercle de Fermières

Le mercredi 23 janvier aura lieu, à 2 h. 30, au soubassement l'assemblée annuelle du cercle. Nous y discuterons certains problèmes d'intérêt général.

Ce sera aussi l'occasion de faire un bon examen afin de voir si par le passé nous avons été un membre actif, ou si nous avons fait partie du mouvement pour les bénéfices que nous pouvons en retirer, en laissant tout le travail aux autres.

Naissance

M. et Mme Julien Bremaud (Marie-Ange Carrière), de St-Charles, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né et baptisé à St-Boniface le 22 décembre 1945, sous les noms de Joseph-Arthur-Noël. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Carrière, de La Broquerie, grands-parents de l'enfant.

Ste-Anne des Chênes

Mariage

DUSABLON-LAGACE

Le 27 décembre, à 9 heures, le R. P. E. de l'Etoile bénissait le mariage de Mlle Yvonne Dusablon, fille de M. et Mme Trefflé Dusablon, avec M. Aimé Lagacé, fils de M. et Mme Stanislas Lagacé, de la paroisse de Lorette. M. Dusablon accompagnait sa fille, tandis que M. Lagacé agissait comme témoin pour son fils. Mlle Eva Lagacé, soeur du marié, était fille d'honneur. M. Heldège Dusablon, frère de la mariée, était garçon d'honneur.

La chorale des Enfants de Marie exécuta des chants appropriés, entre autres le "Notre Père", qui fut chanté par Mlle Rosa Champagne. Après la messe, un dîner fut servi chez les parents du marié à Lorette, et le soir, la réception se fit chez M. Trefflé Dusablon, père de la mariée.

Saint-Adolphe

Baptême

Marie-Denise-Thérèse, enfant de M. et Mme Urbain Perron, née à l'hôpital de St-Boniface le 27 décembre, et baptisée le 6 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Perron, grands-parents de l'enfant.

N.-D. de Lourdes

Baptême

Elise-Marie - Louise - Annette, fille de Maurice Fouasse et de Jeanne Pantel.

Tableau d'honneur

Grade XII — Hélène Poiron, Hélène Bosc, Constance Pelé.

Grade XI — Lorraine Préjet, Thérèse Augert, Germaine Pilloud.

Grade X — Marie-Aimée Jamault, Yvette Lesage, Eliette Monchalin.

Grade IX—Ange Fouasse, Evelyne Bazin, Hubert Bosc.

Grade VIII — Jeanne Lamoureux, Marguerite Delaquis, Simone Pelé.

Grade VII—Denise Gour, Clémence Durand, Monique Préjet.

Grade VI — Annette Jamault, Denise Augert, Cécile Pelé.

Grade V—Laurette Chabbert, Irène Avanthay, Suzanne Durand.

Grade IV—Olive Durand, Yvonne Magne, Georgette Sibilleau.

Grade III (Senior) — René Bosc, Lucienne Delaquis.

Grade III (Junior) — Simone Monchamp, Jeannette Badiou, Odile Bazin.

Grade II — Dolorès Fouasse, Meinrad Pelé, Cécile Lamoureux.

Grade I (Senior)—Claude Bazin, Georges Delaquis, Suzanne Franç.

Grade I (Junior) — Annette Deleurme, Roger Pantel, Charles Durand, Raymonde Comte.

Mme Pierre Delaquis, fils, dut se rendre à l'hôpital le jour de Noël. Elle est en voie de guérison.

CONSUL DANOIS NOMME MINISTRE

COPENHAGUE — M. George Holler, consul danois à Montréal, a été nommé ministre danois au Canada.

La solde des trois armes serait augmentée

LONDRES — L'hon. Colin Gibson, ministre de l'Air canadien, actuellement en Grande-Bretagne, au cours d'une conférence de presse, a précisé que la solde des trois armes serait augmentée de manière à la rendre équivalente au salaire civil dans un emploi identique. Cette mesure fait suite à la politique semblable adoptée par le gouvernement travailliste de la Grande-Bretagne et prévoit des taux identiques pour les trois armes. Londres souhaite le maintien d'une certaine force d'occupation en Europe. Le ministre a laissé entendre également que le Canada entretiendra, très probablement, des missions de l'air permanentes à Londres et à Washington. Enfin, M. Gibson a annoncé que la plupart des terrains d'aviation au Canada deviendront civils, sauf Goose Bay, qui est d'importance stratégique.

Victime de la guerre



Cet enfant italien, victime des ravages de la guerre, attend la distribution de la soupe qui se fait dans un établissement, sous la direction de Sa Sainteté Pie XII. Ce bambin, assis près du chemin de Monte San Pietro, reçoit sa subsistance de cette organisation charitable lancée par le Pape.

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg

Téléphone 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

AVOINE

Le lundi 7 janv.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 50½, Fourrage No 3 49, Sur voie net 51½.

Le mardi 8 janv.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 50½, Fourrage No 3 49, Sur voie net 51½.

Le mercredi 9 janv.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 50½, Fourrage No 3 49, Sur voie net 51½.

Le jeudi 10 janv.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 50½, Fourrage No 3 49, Sur voie net 51½.

Le vendredi 11 janv.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 50½, Fourrage No 3 49, Sur voie net 51½.

Le samedi 12 janv.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 50½, Fourrage No 3 49, Sur voie net 51½.

ORGE

Le lundi 7 janv.—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le mardi 8 janv.—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le mercredi 9 janv.—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le jeudi 10 janv.—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le vendredi 11 janv.—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le samedi 12 janv. — C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

SEIGLE

Le lundi 7 janv.—C.W. No 2 193⅞, C.W. No 3 183⅞, C.W. 2 rej. 168⅞, C.W. No 4 183⅛, Ergot 163⅞, Sur voie net 193⅞.

Le mardi 8 janv.—C.W. No 2 196½, C.W. No 3 191½, C.W. 2 rej. 171½, C.W. No 4 185¾, Ergot 166½, Sur voie net 196½.

Le mercredi 9 janv.—C.W. No 2 200, C.W. No 3 194, C.W. 2 rej. 175, C.W. 189¼, Ergot 170, Sur voie net 200.

Le jeudi 10 janv.—C.W. No 2 197, C.W. No 3 191, C.W. 2 rej. 172, C.W. No 4 186¼, Ergot 167, Sur voie net 197.

Le vendredi 11 janv. — C.W. No 2 198½, C.W. No 3 192½, C.W. 2 rej. 173½, C.W. No 4 187¾, Ergot 168½, Sur voie net 198½.

Le samedi 12 janv.—C.W. No 2 201⅞, C.W. No 3 195⅞, C.W. 2 rej. 176⅞, C.W. No 4 191⅛, Ergot 171⅞, Sur voie net 201⅞.

OPTIONS—WINNIPEG

AVOINE

Le lundi 7 janv. — Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

Le mardi 8 janv. — Mai 51½, Juil. 51½, Oct 51½.

Le mercredi 9 janv.—Mai 51½, Juil. 51½, Oct 51½.

Le jeudi 10 janv. — Mai 51½, Juil. 51½, Oct 51½.

Le vendredi 11 janv.—Mai 51½, Juil. 51½, Oct 51½.

Le samedi 12 janv.—Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

ORGE

Le lundi 7 janv. — Mai 64¾, Juil. 51½, Oct. 51½.

Le mardi 8 janv. — Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct 64¾.

Le mercredi 9 janv.—Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct 64¾.

Le jeudi 10 juil. — Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct 64¾.

Le vendredi 11 janv.—Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct 64¾.

Le samedi 12 janv.—Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct. 64¾.

SEIGLE

Le lundi 7 janv.—Déc. 193⅞, Mai 183¼, Juil. 162.

Le mardi 8 janv.—Déc. 196½, Mai 187¼, Juil. 167.

Le mercredi 9 janv.—Déc. 200, Mai 190⅛, Juil. 172.

Le jeudi 10 janv. — Déc. 197, Mai 187⅞, Juil. 169.

Le vendredi 11 janv.—Déc. 198½, Mai 189½, Juil. 171⅞.

Le samedi 12 janv.—Déc. 201⅞, Mai 192¼, Juil. 176⅛.

Vient de paraître

Vie des Martyrs

par Georges DUHAMEL, de l'Académie Française

Derrière ce grand drame qu'est la guerre, Duhamel va chercher une étude de l'homme.

Ce roman pathétique et poignant révèle les expériences personnelles de l'auteur durant les heures les plus sombres de la guerre. Il fait retentir, à travers le bruit des batailles, le cri des hommes blessés et, de par le monde, un immense cri semblable s'élève et lui répond.

Ces récits, chefs-d'oeuvre de narration, d'observation, de simplicité littéraire nous plongent dans le champ immense d'une humanité sanglante et douloureuse, où les peines du coeur tiennent du plus près qu'il se puisse aux souffrances des nerfs, des chairs meurtries, des membres brisés.

Tout Duhamel est dans cet ouvrage: "Mon ami, mon camarade, mon frère..." Les paroles de consolation voisinent avec les gestes de cordialité. Le coeur sur la main pour l'union des coeurs purs, pour la rédemption du monde de malheureux, du monde blessé par la guerre. Il retrace dans sa vérité brutale et sa simplicité toute nue, sans en rien altérer, l'histoire des victimes nécessaires, l'histoire de ces hommes-soldats tels qu'ils sont pendant la douleur.

Tous ceux qui ont lu **Civilisation** et qui l'ont aimé, voudront lire **Vie des Martyrs** que viennent de publier les Editions Variétés.

Un volume de 208 pages publié par les Editions Variétés. Prix, $1.25; par la poste, $1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Ministère de la Jeunesse dans le Québec

QUEBEC — Dans une entrevue le premier ministre a confirmé la nouvelle qu'il passerait une loi au cours de la prochaine session pour créer et organiser un ministère de la Jeunesse. Les problèmes de la jeunesse, dit-il, sont de plus en plus nombreux et de plus en plus importants. Nous croyons que le temps est venu de créer et d'organiser un ministère spécialement chargé des intérêts de la jeunesse et de collaborer à la préparation de son avenir.

Le chef du gouvernement a déclaré qu'un tel ministère aurait dû être organisé depuis longtemps, car les problèmes de la jeunesse se sont multipliés depuis la guerre. Il a ajouté que le gouvernement avait négligé les intérêts de la jeunesse. L'intérêt, dit-il, que le gouvernement Godbout portait à la jeunesse n'était pas approprié à ses meilleurs intérêts.

Le premier ministre a souligné le fait qu'il avait nommé des jeunes dans plusieurs commissions importantes et qu'il avait à coeur de permettre à la jeunesse de jouer un rôle de premier plan, vu qu'elle est particulièrement intéressée au développement de notre province et à la conservation de ses richesses de toutes sortes.

M. MARTIN DEMISSIONNE

OTTAWA—Le ministre de la Reconstruction, M. Howe, a annoncé la démission de M. Alfred-J. Martin, administrateur général attaché au sous-ministre de l'ancien ministère des Munitions.

Situation économique à Lodz en Pologne

LONDRES — Un journaliste polonais, arrivé récemment de Lodz, la deuxième grande ville de Pologne, rapporte les détails suivants sur la situation économique en cet endroit: on paie le lard 300 zloty, le pain 19 zloty le kilo (un peu plus de 2 lbs), le beurre 300 zloty; un dîner coûte de 150 à 200 zloty, un oeuf 8 à 10 zloty, une boîte d'allumettes 10 zloty, une paire de chaussures 2,500 à 3,000 zloty, une pinte de lait 18 à 20 zloty, une pinte de vodka 480 zloty, 50 lbs de charbon 60 à 70 zloty, 50 lbs de patates 50 à 60 zloty, une cigarette 2½ zloty. Le salaire quotidien d'un ouvrier ordinaire est de 3½ zloty; 5 zloty pour un ouvrier entraîné.

Les enfants, jusqu'à 16 ans, reçoivent une ration quotidienne d'une demi-chopine de lait. Les personnes incapables de travailler ne reçoivent rien, à part de 5 kilos (11 lbs) de pain par semaine.

Furushima est condamné à l'emprisonnement

YOKOMAHA — Une commission militaire américaine a condamné à l'emprisonnement à perpétuité le lieutenant Chotaro Furushima, trouvé coupable d'avoir maltraité des prisonniers de guerre américains.

La poursuite réclamait la peine de mort. C'est le troisième procès de ce genre. Dans les cas précédents, un commandant a été condamné à mort et un autre aux travaux forcés à vie. Il n'y a pas eu d'appels dans l'un ou l'autre de ces condamnations.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Meyronne

Le 26 décembre avait lieu en la salle municipale une réunion des membres des forces armées de retour. Les familles de nos vaillants défenseurs étaient présentes ainsi que leurs amis. Un certificat de Reconnaissance, offert par le village de Meyronne, préparé et enluminé grâce au gout artistique de M. Ch. Van Eslande, fut distribué aux membres dont les noms suivent: le soldat Jos. Girardin, vétéran des deux guerres, Alex. Arsenault, Philippe Arsenault, Emile, Lucien et Augustine Barsalou, Arthur Brière, André Brière, Louis Brière, Wilfrid Brière, Wilfrid Bouvier, Léonard Chase, Michael Donover, W.-A. Douville, M. l'abbé Dom. Dugas, Guy Girardin, Victor Monette, Francis-E. Monette, Sophia Najewski, Adélard Philibert, F. F. Rosenfelt, Bruno-T. Roy, Wilfrid Salvail, Ernest Salvail, Ubald Salvail, Roger Salvail, Adrien Salvail, James Sheehan, Art Schwab, Michael Thomas, M. J. Thomas, Paul Thuot, Léo Therens, (Gaston Couture: tombé au champ d'honneur), Louis Fortier, Charles Van Eslande, Pierre Van Eslande, Mme Philippe Douville (née Rita St-Cyr), Albert Marcotte.

Mlle Thérèse Van Eslande, infirmière à l'hôpital de la Miséricorde, de Winnipeg, se trouvait en congé durant le court séjour de sa soeur, Soeur Marie-Andréa, du couvent de N.-D. d'Auvergne, chez leurs parents.

Le soldat Wilfrid Douville, de retour d'outre-mer, et son épouse, sont en visite chez M. Moïse Douville et leurs autres parents.

L'ex-aviateur Bruno Roy est parti au Collège Campion pour y suivre son cours universitaire.

Mlle Jeanne Fortier, de Bjorkdale, passera quelque temps chez sa grand'mère, Mme Girardin, et son oncle, M. Jos. Girardin.

M. et Mme Louis Girardin nous ont quittés le 10 janvier pour se rendre à La Broquerie, Man., chez M. et Mme Jos. Balcaen. Ils s'arrêteront également quelques jours à St-Maurice de Bellegarde où ils comptent de nombreux amis dont leur ancien curé, Mgr J. Bois, P.D., V.G.

Coderre

Va-et-vient

Mlle Marguerite Gaucher a accepté l'emploi d'institutrice à l'école Jogville, Lisieux.

Mlle Katherine Ghiglime est de retour d'une promenade à Coleman, Alta, où elle a visité des parents.

M. Marcel Gaucher nous a quittés pour Vancouver, où il a trouvé un emploi pour l'hiver.

Nous sommes heureux de saluer nos jeunes soldats à leur retour d'Europe. Cette semaine nous sont arrivés les soldats Raymond Beaudet, Adélard Brin, Gérard Lépine et le caporal Edmard Coderre. Ce dernier était outre-mer depuis cinq ans et son retour fait que les membres de cette famille sont au complet, après avoir été séparés depuis six ans. La famille Brin a encore deux fils dans l'armée de l'occupation.

La plus cordiale bienvenue à tous nos jeunes.

Willow-Bunch

Mot d'ordre

"Les Canadiens français n'ont pas été des lâcheurs. C'est un régiment canadien-français de la province de Québec qui le premier a complété ses effectifs au début de la guerre" — (M. C. N. Crutchfield).

Statistiques de la paroisse

Familles: 203.
Ames: 1,102.
Baptêmes: 29.
Conversions: 2.
Premières communions privées: 20.
Confirmation: 1.
Sépultures d'enfants: 3.
Sépultures d'adultes: 4.
Mariages: 14.

Elections

Les élections pour la commission scolaire du village auront lieu le mercredi 23 janvier. Votez en catholiques! Votez surtout!

De retour d'outre-mer

Les soldats Léonard Bérard, Ernest Langlois, Bernard Philippon et William Perrat nous sont revenus du front sains et saufs. Bienvenue!

Pour quelques jours

Après avoir écrit ses examens, Eugène Dubord revint passer quelques jours chez ses parents.

Aux Etats-Unis

Mme Frank Bellefleur est partie pour Washington, chez sa fille.

De l'hôpital

Mme Emery Paulhus est revenue de l'hôpital de Régina.

De passage

Mme Edgar Bouvier et sa fille, Colette, étaient de passage chez M. P. Dupuis.

Cinéma

"Christmas in Connecticut" — III — condamné.
(Remarques suggestives—"Light treatment of marriage", dit le Ciné-guide).

Prud'homme

Deuil au couvent

C'est la troisième fois, en l'espace de très peu d'années, que le deuil frappe les Filles de la Providence à la date du 31 décembre. C'est à l'aube de ce jour, en effet, que Soeur Thérèse-Marie (née Irène Baril) rendait son âme à Dieu à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Cette jeune religieuse de 31 ans résidait à Prud'homme, Sask., depuis cinq ans. Précédemment, elle fit le même stage à Végreville, Alta. Partout elle sut gagner l'estime et l'affection de son entourage. Ses élèves en musique la vénéraient, peut-être un peu à cause de son talent dans l'art, mais aussi et surtout à cause de sa patience et de sa gaieté. Ses Soeurs en religion la chérissaient, car c'était une fervente religieuse doublée d'une très aimable compagne. Sa vertu était douce et attirante, sachant s'affirmer virile et héroïque même à l'occasion.

Elle est décédée après douze ans seulement de vie religieuse, ayant fourni une longue carrière en peu de temps.

Durant les trois semaines où elle séjourna à l'hôpital, elle édifia le personnel par son admirable patience dans l'épreuve. Elle suivait elle-même les progrès de sa maladie et sut avertir ses supérieures lorsqu'elle sentit sa fin. Elle vit venir la mort avec calme, parfaitement résignée à la volonté de Dieu.

La défunte laisse dans le deuil: son père, M. Théodule Baril; ses frères: Emile Donat, Josaphat, Camille, tous d'Edmonton; Albert, de Montréal; ses soeurs, la Rév. Sr Marie-Théodule, Fille de la Providence, du couvent de St-Louis, Sask., et Bernadette (Mme Jos. Blondeau), de Domrémy, Sask.

A sa famille ainsi qu'à la congrégation des Filles de la Providence de St-Brieux, nous offrons nos sincères condoléances.

Saint-Louis

La Messe de Minuit fut chantée cette année sous l'habile direction de notre nouveau maître de chant, M. Berchmans Boucher, qui entonna le "Minuit, Chrétiens". Une foule nombreuse remplissait l'église.

Durant la messe de l'aurore plusieurs cantiques appropriés à la belle fête de Noël furent chantés par la chorale.

De retour pour les vacances, nous remarquions Mlles M.-Thérèse Branger, Madeleine-S. Lavergne et B. Boucher, institutrices, et M. Félix Branger, principal de l'école de Hoey; M. Joseph Fuchs, séminariste du Collège St-Augustin à Toronto.

Le "curling" bat son plein à St-Louis et nos joueurs ont l'air très enthousiastes.

Le 2 janvier le R.P. Carpentier bénit le mariage de M. Célestin Laplante avec Mlle Louise Ouellette. Garçon et fille d'honneur, M. Arsène Laplante et Mlle Cophanais.

Saint-Victor

M. Charles Laberge, de l'aviation canadienne, et le soldat René Lalonde ont tous deux obtenu leur démobilisation. René Lalonde continuera ses études au Collège Campion à Régina.

Le soldat Lucien Lalonde a passé plusieurs jours chez lui à Noël.

Le soldat Stanley Caplette nous est revenu d'outre-mer sain et sauf; il restera dans l'armée volontaire.

Marcel Bissonnette est employé sur la ferme au couvent de Jésus-Marie à Gravelbourg.

Ronald Boutin est parti en voyage à Vancouver, où il visitera son frère et autres connaissances.

Mme Odile Lagacé, de Lebret, a passé une partie des Fêtes chez sa soeur, Mme Eug. Lalonde.

Mlle Gertrude Bachelu, de Laflèche, est la nouvelle employée du bureau d'assurance depuis le 4 janvier.

Etaient à l'hôpital d'Assiniboia: M. Josaphat Coutu, pendant une semaine, et Mlle Rita Gaudry qui y subit une opération le 7 janvier.

Etaient en vacances chez leurs parents à l'occasion des Fêtes: M. l'abbé Roger Ducharme, vicaire à Willow-Bunch; Mlle Lina Vaudrin, sténographe à Weyburn; Mlles Rolande et Cécile Bissonnette, pensionnaires à Gravelbourg; Mlles Claire et Pauline Allard, pensionnaires à Willow-Bunch; Jean Noël, Bernard, Daniel et André Delorme, et Maurice Beauregard, du Jardin de l'Enfance; Liliane et Dorothy Vaudrin, pensionnaires à Forget; Bernard Lalonde, du Collège de Gravelbourg; Lucille et Gérald Lalonde, de l'Université de Saskatoon.

Les 9, 10 et 11 janvier eurent lieu dans la salle du bureau, les grandes assemblées annuelles des trois clubs d'assurance.

Communiqué de l'A.C.F.C.

Journée de l'A.C.F.C.

COURVAL

Percepteurs—M. le curé Antonio Poirier et M. Lauréa Blanchette.

$2.00—J.-H. Tremblay.

$1.00—M. le curé A. Poirier, Lauréa Blanchette, Mlle Hélène Bourgeois, Paul Croteau, Idola Goudrault, Léon Laliberté, Joseph Landry, Mme Emile Meill, Joseph Marcil, Léonel Patoine, Valère Patoine, Jean Pépin, Philippe Pépin, Paul Saint-Hilaire, Simone Saint-Hilaire, M. l'abbé Roméo Tremblay, Arthur Tremblay, Edgar Tremblay, François-Armand Tremblay, Florence Tremblay, Mme veuve François Tremblay, Joseph Tremblay, Joseph-Edmond Tremblay, Joseph-Henri Tremblay, Léonel Tremblay, Marcel Tremblay, Roland Tremblay, Wilbrod Tremblay, Yvonne Tremblay.

$0.85—Ecole Saint-Charles.
$0.60—Alfred Saint-Hilaire.
$0.50 — Jean-Guy Tremblay, Rhéo Tremblay.
Total—$33.45.

MEYRONNE

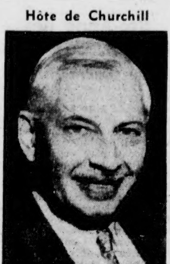
Conférencier-délégué — R. P. Wilfrid Piédalue, O.M.I.

$2,00—M. Louis Fournier.

$1.00—M. l'abbé Arthur Moquin, les Religieuses de Jésus-Marie, François Brière, Gérard Brisebois, Roméo Brisebois, Mme Yvonne Brisebois, Honoré Bouvier, Joseph Bouvier, Léo Bouvier, Paul Bouvier, Pierre Bouvier, Félix Courier, Orian Couture, Joseph Douville, Moïse Douville, Joseph Girardin, Louis Girardin, Raymond Girardin, Mlle Elodie Hamel, Albert Jetté, Joseph Jetté, Adolphe Lalonde, Arthur Laplante, Léo Lareau, Albert Marcotte, Ulric Mosette, Marcel Mosette, Adélard Philibert, Albert Parent, Edouard Parent, Joseph Phaneuf, Edmond Philibert, Bruno Roy, Louis Roy, Théodore Salvail, Arsène Smith, Hervé Smith, Lucien Saint-Cyr, Paul Sainte-Marie, Arthur Thuot, Mlle Edna Thuot, Paul Thuot, Ernest Turgeon, Charles Van Elslande.

$0.50—Ernest Millaire.
Total—$46.50.

Hôte de Churchill

M. Frank W. Clark, autrefois de Québec, réside maintenant à Miami Beach, Floride. Il est l'hôte de M. et Mme Winston Churchill, pendant leur séjour aux Etats-Unis.

Radville

Va-et-vient

Après un séjour d'environ deux ans outre-mer, quelques-uns de nos militaires sont de retour chez eux. Nous citons: les soldats Georges Prost, Arthur Dionne, Georges Lauzière, Jean Mazenc et Albert Bourassa. Le caporal Roméo Fradette est aussi de passage chez lui.

René Normandeau et Adrien Martin nous quittaient dernièrement après avoir pris un engagement de cinq ans dans la marine canadienne.

M. et Mme Henri Lacaille sont partis en Colombie-Britannique pour un voyage de quelques semaines.

Le R.P. Fernand Delaye, O.M.I., est retourné à Winnipeg après avoir passé les Fêtes ici avec ses parents.

Mme J. Laroche, de Saskatoon, était de passage pour quelques jours chez sa soeur, Mme Alex. Corbin, durant les Fêtes.

Concert de Noël

On dit que "mieux vaut tard que jamais", alors il faudra sans doute féliciter nos religieuses du couvent pour le magnifique programme donné par leurs élèves le 20 décembre. On distribua environ 250 sacs de bonbons après le concert. Tous s'en retournèrent enchantés de leur soirée.

Chevaliers de Colomb

Ceux-ci méritent certainement des félicitations pour leur coopération et dévouement à l'occasion du décès d'un Frère Chevalier dans la personne de Charles (Chuck) George, mort subitement le 9 courant à l'âge de 47 ans. Il n'avait pas de parents au Canada et nos Chevaliers ont certainement montré leur esprit de fraternité.

Les funérailles eurent lieu le samedi 12 janvier au milieu d'un grand nombre d'amis et de Frères Chevaliers. Le service fut chanté par notre chapelain, le R.P. Yandeau.

Les porteurs étaient: Léon Carles, fils, Emile Bourassa, Roméo Bourassa, B. O'Hara, Alonzo Martin et Arthur Légault.

Sa mort laisse un grand vide dans la paroisse et les activités athlétiques.

Storthoaks

Messe de minuit

La messe de minuit fut chantée avec solennité. Le choeur de chant, sous la direction de M. J.-B. Paradis, exécuta avec succès la messe de Gounod, accompagné à l'orgue par Mme A.-W. Lemire.

Les cantiques furent chantés par Mlles Rose et Antoinette Gauthier, Rita Paradis et Suzanne Lemieux pendant la communion. Les hommes chantèrent les cantiques de la messe de l'aurore.

Va-et-vient

De passage pendant les Fêtes: Le sergent Henriette Paradis, de l'armée canadienne, Mlle Suzanne Lemieux, M. Albert Bérard, M. et Mme Gilbert Paradis, M. et Mme Alphonse Paradis, Mlle Jeannette Toupin, Mlle Lucienne Toupin.

Les étudiants, M. Norman Raymond, de l'Université de Saskatoon, M. Emile Toupin, de l'Université de Winnipeg, M. Honorius Millette, du Collège de Gravelbourg, Agnès Dubois et Thérèse Pinette, du couvent de Gravelbourg, Céline Martin, Rita Peters, Antoinette Gauthier, Lillian Chicoine, du couvent de Forget, Cécile et Doris Beaulieu, Luc et Gilles Beaudoin, du couvent de Wauchope; Eugénie Pinette, du couvent de Bellegarde.

M. Aimé Chicoine, en voyage dans l'Est chez ses parents.

Philippe Raymond a passé une semaine à Régina près de sa mère malade.

Mlle Eugénie Pinette, en voyage d'affaires à Régina.

M. Roch Emond a accepté un emploi à Winnipeg.

M. Ernest Toupin en promenade à Winnipeg.

Les institutrices, Mlles Nedra Belhumeur, Madeleine Caillé, Aurore St-Amand et Fernande Blouin ont passé les Fêtes dans leur famille.

Nos malades

Mme Marius Blezy est revenue de l'hôpital de St-Boniface en bonne voie de guérison.

Eugénie Pinette, étudiante au couvent de Bellegarde, est à l'hôpital des Soeurs Grises à Régina.

Baptême

Le 1er janvier, M. et Mme Eric Taylor, de Gainsborough, firent baptiser une fille, Marie-Ethel-Diane, née le 16 octobre dernier. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Henri Raymond, de Montréal, représentés par M. Vital Raymond et Mlle Eugénie Pinette.

Un mont portera le nom d'Eisenhower

OTTAWA — Voulant honorer d'une manière permanente le général Ike Eisenhower, qui a conduit les armées alliées à la victoire en Europe, M. Mackenzie King a annoncé à Ottawa, au lunch du Canadian Club, auquel assistait le grand chef américain, que le mont Castle, situé près de la voie du Pacifique Canadien dans les Rocheuses, entre Banff et le Lac Louise, s'appellerait désormais le 'mont Eisenhower'. Ce pic rocailleux qui dresse sa cime déchiquetée à 9,380 pieds au-dessus du niveau de la mer, est une des curiosités pittoresques de la région. Le nom de Castle lui avait été donné par les premiers explorateurs à cause de sa forme qui rappelle celle d'un château fort du moyen âge.

Vonda

Le soir du 17 décembre avait lieu au soubassement de l'église, le concert de Noël préparé par nos Révérendes Soeurs. Ce concert, qui comprenait chants et pièces dans les deux langues, a été très bien rendu par les élèves de l'école séparée. Aussi nous tenons à remercier les Religieuses et les élèves qui ont fait de ce concert un véritable succès.

Nos institutrices, Mlles Thérèse de Margerie et Anita Willett, MM Raymond Beaulieu, Lou Goddard, Henri Willett, Yves, Jean, Paul et Bernard de Margerie, du Collège, Mlles Claires Sirois et Joyce Dionne, du couvent, et M. Alyre Sirois et Tony Willett, et Georges Goddard, de l'Université de Saskatoon, sont venus passer les Fêtes dans leurs familles.

Mme Langlais, de Duck Lake, est venue chez sa fille, Mme René Sirois, à l'occasion de Noël.

M. et Mme Beaulieu sont revenus quelques jours avant Noël, enchantés de leur voyage dans l'Est.

Aussi en visite dans leur famille, M. et Mme Elphège Blain, de Peace River.

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Léonard, mère de Mme Willett, une de nos paroissiennes.

Le cours d'art domestique donné par le gouvernement a commencé le 3 janvier.

Le sergent Léopold Hamoline est venu en congé dans sa famille.

M. C.-Philippe LeScelleur, ainsi que sa jeune épouse, sont également venus en visite chez Mme LeScelleur.

M. Wilfrid LePage était en vacances chez lui.

MM. Paul et Alcide Bussière sont revenus des chantiers de Zénon Park.

Le lieutenant Leclair est en congé de 10 jours dans sa famille.

Fiançailles

On annonce les fiançailles du sergent Léopold Hamoline avec Mlle Annette LePage.

Naissance

A M. et Mme Léopold Leclair, une fille, Marie-Dolorès-Bernice. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Phaneuf.

Saint-Brieux

Le 27 décembre, le R. P. Rivard a béni le mariage de M. Albert Le Jan, fils de M. et Mme Joseph Le Jan, avec Mlle Marie Legars, fille de M. et Mme Louis Legars.

Baptêmes

Paulette-Catherine l'Henoff; Christian-Laurier-Emile Petit; Jeannette-Marie Duclaux; Roland-Adrien Gallays; Joseph-Robert Zabos; Antoine-Joseph Fau; Noëlla-Marie-Thérèse Martin.

Le 3 janvier eurent lieu les funérailles de M. Gustave Duvoisin, un vieux pionnier de la paroisse, qui fut baptisé deux jours avant sa mort.

M. Demay a été élu commissaire de la sous-unité de Humboldt.

Pour fournir une bonne distraction aux jeunes de notre paroisse, le R. P. Dussault a organisé une patinoire.

Parmi les soldats revenus du front nous remarquons le sergent Maurice Gallais, les soldats Marcel Ferré, Henri Guillet, Harry Dabmer, Adam Dabmer.

MM. Etienne Creurer, Louis Boulanger, Edouard Bédard et Pierre Bourgault, du Collège de Gravelbourg, passèrent leurs vacances de Noël chez leurs parents.

Anne Kernaleguen et Francis Roy, de l'Université de Saskatoon et de Winnipeg respectivement, passèrent leurs vacances chez leurs parents.

Mlles Phyllis et Margaret Boulanger, Marie et Angèle Aubin, du couvent de Sion et de Duck Lake, étaient en vacances chez leurs parents.

Mlles Agnès Gallois et Odile Creurer, institutrices à Vawn et St-Gregor respectivement, étaient en visite chez leurs parents.

La Ligue du Sacré-Coeur a recueilli une centaine de dollars pour l'orphelinat de Prince-Albert. Les orphelins ont donc eu un bon dîner pour Nouvel An et même plus.

M. et Mme Georges Dagesse et leur fille, Pauline, sont en voyage au Manitoba.

Mlle Thérèse Le Jan, qui suit un cours de couturière à Saskatoon, a passé ses vacances chez ses parents.

Léoville

Le 4 janvier Mme Fred Poupart mourait après une longue maladie endurée avec beaucoup de résignation chrétienne. Ame très charitable, elle sera regrettée.

Les funérailles eurent lieu le 7 janvier au milieu d'un grand concours de paroissiens.

Les porteurs étaient Pierre Chalifour, Emile Loir, Armand Lajeunesse et D. Poupart.

Elle laisse dans le deuil son mari, Fred Poupart, ses filles, Mme Emile Loir (Thérèse) et Aline, sa vieille mère, âgée de 87 ans, ses frères Hilaire, Théophile et Adélard Descotes.

Va-et-vient

Les Rév. Mères Marie-Claire et Marie-Berchmans, à Victoire.

Les Rév. Soeurs de Whitefish, au couvent.

M. et Mme Edmond Casavant, leurs fils, Paul et René, de Domrémy.

M. et Mme J.-B. Grimard et leur famille, de Prud'homme.

M. et Mme Jos. Brassard, d'Eldred.

Mlles Laura et Béatrice Boucher, de Saskatoon.

M. Nicolas Polard, de l'aviation, et sa fille, Monique, institutrice, de Pré Ste-Marie.

M. Raymond McCrea, de la marine, en congé.

M. Dollard Riel, licencié de l'armée.

M. et Mme Philippe Labrecque, à Debden.

M. et Mme Ant. Rivet, M. et Mme Gérard Rivet, à Prince-Albert.

Naissances

Joseph-André, enfant de Marius Douvin et d'Agnès Roberge.

Lionel-Paul-Joseph, enfant de Léon Casavant et de Wilma Ouellette.

Joseph-Gérard-Ernest, enfant d'Edouard Lemieux et de Florence Côté.

La guerre a coûté $680,000,000,000

BALE, Suisse — Le coût de la seconde grande guerre mondiale aurait été bien des fois plus élevé que celui de la première grande guerre, d'après un estimé de la Banque internationale des règlements. Le conflit qui vient de se terminer aurait coûté aux nations la jolie somme de $680,000,000,000 tandis que les hostilités de 1914 s'élevaient à la somme de $180,000,000,000.

Ceci ne comprend pas l'évaluation des pertes humaines, des propriétés perdues, les pertes occasionnées par le ralenti de la production commerciale, ni les pertes encourues par les pays neutres privés de commerce.

Dollard

En visite chez M. et Mme Aurèle Arcand, leurs frères et leurs familles, M. et Mme Henri Maurice, de Chilliwack, C.B., M. et Mme Arthur Maurice, de Frontier, Sask.

M. et Mme Ed. Kemp ont eu pour les Fêtes la visite de leur fille et leur gendre, M. et Mme Don Maddocks, de Constance.

De Vancouver, Pat O'Toole est venu en visite chez ses parents, M. et Mme P. O'Toole.

Le principal de l'école, M. Leduc, est revenu de Calgary, Alta, où il se rendit durant les vacances.

M. et Mme J. Berg sont allés à Medicine Hat pour soins médicaux.

M. Balère Grégoire est venu voir son frère, Tom, et ses oncles à son arrivée au Canada après avoir passé quatre ans en Europe. Il prit part à l'invasion de la Normandie sans avoir reçu aucune blessure.

Mme Aurèle Arcand est partie pour St-Boniface pour soins médicaux et elle ira voir sa mère à Ste-Anne des Chênes. Son fils, Albert, est parti à Saskatoon, où il suivra un cours à l'Université.

M. Napoléon Goulet est allé à Régina pour soins médicaux. Son fils, Henri, l'accompagnait.

Mlle Nola Mitchell est retournée à Moose Jaw après avoir passé quelques jours chez ses parents.

Mlle Juliette Marquis est allée à Gravelbourg pour compléter ses études.

LE "MAURETANIA" AU SERVICE DU CANADA

HALIFAX—Le "Mauretania" demeurera au service du rapatriement canadien et il doit arriver à Halifax le 21 janvier avec 6,000 militaires à son bord.

Trois mémoires sont présentés par les catholiques de l'Ontario

TORONTO — Dans trois mémoires distincts, préparés pour le compte de la commission royale d'enquête sur l'éducation en Ontario, les catholiques de la province réclament une distribution plus équitable des revenus de l'impôt et des octrois de façon à assurer aux élèves des écoles séparées des "avantages éducationnels égaux aux autres."

Le conseil d'éducation catholique de l'Ontario, la commission des écoles séparées de Toronto et de la banlieue et la commission des écoles séparées de Windsor ont tous trois protesté contre les "inégalités" qui existent dans le système de distribution des revenus aux écoles publiques et séparées de la province.

Le conseil d'éducation, tout en soulignant qu'il parle au nom des écoles séparées de l'Ontario, affirme dans son mémoire que si les catholiques sont assujettis à de lourdes responsabilités financières, c'est parce qu'ils insistent sur le maintien d'écoles dans lesquelles la religion de leurs enfants sera sauvegardée.

Une anomalie

"Alors qu'un cinquième des enfants qui suivent des cours élémentaires dans l'Ontario sont des catholiques, les écoles séparées ne perçoivent qu'un huitième du revenu total, dit un mémoire. Les instituteurs et institutrices des écoles séparées représentent un cinquième du professorat de la province mais ne reçoivent qu'un septième du salaire total qui est payé.

Détermination

"Les catholiques non seulement réclament des écoles catholiques mais sont déterminés à les avoir. La minorité catholique de l'Ontario, tout comme la minorité protestante du Québec, possède un droit constitutionnel aux écoles séparées tout comme aux pouvoirs, privilèges et fonctions qui étaient siens lors de la Confédération."

Les trois mémoires critiquent le mode d'octrois institué par le gouvernement ontarien en décembre 1944, surtout l'application qui en est faite dans les centres urbains.

La commission des écoles séparées de Windsor s'élève contre le fait qu'elle est incapable de payer ses instituteurs plus de $17 par semaine alors que les travailleurs de la même ville gagnent en moyenne $43 par semaine.

Argument réfuté

Dans son mémoire le conseil d'éducation catholique de l'Ontario, comprenant l'association catholique de l'Ontario (section anglaise) et l'association canadienne-française d'éducation d'Ontario, souligne que certaines gens seraient disposées à continuer les injustices présentes en prétendant que les écoles séparées ne sont pas véritablement des écoles publiques mais constituent un privilège accordé aux enfants qui les fréquentent.

"Le système des écoles séparées, ajoute-t-il, fut inauguré en reconnaissance des droits des diverses minorités religieuses et n'a jamais constitué un privilège accordé exclusivement aux catholiques. En somme c'était reconnaître le droit naturel des parents de contrôler l'éducation qui doit être donnée à leurs enfants.

"Pour l'éducation catholique des enfants catholiques il est essentiel d'avoir des écoles intégralement catholiques, des écoles qui sont les alliées et non les adversaires des foyers et des églises catholiques. La religion doit être inherente à toute éducation.

Bienfaits des écoles séparées

Le mémoire met aussi en évidence que les écoles séparées forment des citoyens et qu'elles sont régies par le ministère de l'éducation. "L'inégalité entre les écoles séparées et les écoles publiques non confessionnelles ne se trouve pas dans les services rendus et les obligations acceptées, mais plutôt dans le traitement financier et les avantages offerts. C'est une inégalité qu'il importe de corriger, dit le mémoire. Il ajoute que les écoles séparées sont privées de leur juste part de taxes 1o) corporations; 2o) taxes des utilités publiques; 3o) successions des catholiques administrées par des compagnies de fiducie; 4o) coopératives; 5o) évaluation des entreprises possédées conjointement; 6o) volontés des parents non observées.

Injuste distribution

Le nouveau système de subventions, fait remarquer le mémoire, aggrave la spirale vicieuse produite par les lois injustes, concernant les taxes; inégalité concernant l'élève, inégalité concernant le contribuable; inégalité concernant la commission scolaire.

Le mémoire signale encore que le cinquième des élèves et des instituteurs des écoles primaires sont privés de droits égaux.

Les représentants du Conseil ont donc demandé la revision de la loi des écoles séparées. Celle des écoles publiques a été modifiée d'une année à l'autre, mais celle des écoles séparées ne l'a pas été.

Les deux conclusions du mémoire présenté par le Conseil sont les suivantes:

1o) Qu'il approuve le principe exprimé par le premier ministre et le ministre de l'Education, à savoir que les mêmes avantages au point de vue de l'enseignement devraient être accordés à tous les élèves de la province;

2o) Qu'il estime que la Commission, grâce aux connaissances qu'elle a acquises dans ses enquêtes, aura qualité pour faire des recommandations susceptibles de supprimer l'inégalité qui existe dans les revenus provenant des taxes ainsi que dans les subventions.

Persécution

Le conseil catholique d'instruction publique, faisant remarquer qu'il parle au nom des écoles séparées catholiques d'Ontario, dit que c'est "parce que les catholiques insistent pour avoir des écoles où la religion de leurs enfants sera sauvegardée qu'ils sont sujets à de fortes pénalités financières."

"Les enfants des écoles séparées représentent un cinquième de l'assistance totale des classes élémentaires en Ontario, et ces écoles ne reçoivent qu'un huitième du revenu total; les instituteurs des écoles séparées représentent un cinquième du nombre total des instituteurs, mais ils ne reçoivent qu'un septième des salaires totaux," dit le mémoire.

Inégalités

Comme résultat, les écoles séparées se trouvent logées "dans des immeubles démodés, manquent d'équipement, de personnel enseignant et ses services sont restreints." L'échelle de salaire des instituteurs est également bas. Et ceci, en dépit du fait que le taux de la taxe est "beaucoup plus élevé" que pour les partisans des écoles publiques dans la plupart des localités.

Les catholiques les auront

"Les catholiques ne veulent non seulement des écoles catholiques, mais ils sont déterminés à les avoir, lit-on dans le mémoire. En Ontario, la minorité catholique, comme la minorité protestante en Québec, a, selon la constitution, le droit d'avoir des écoles séparées et jouit de tous les pouvoirs, privilèges et devoirs légaux qu'elle détenait au temps de la confédération.

Le nouveau système des octrois aux écoles, institué par le gouvernement ontarien en décembre 1944, a été critiqué dans les trois mémoires, particulièrement en ce qui concerne les centres urbains.

Statistiques

Le conseil d'éducation catholique a compilé les statistiques des douze plus grandes municipalités de la province et a souligné une réduction des opérations des deux commissions scolaires, pour appuyer ses protestations que le taux des taxes est plus élevé et les allocations moins considérables pour les écoles séparées que pour les écoles publiques.

En demandant la revision des octrois provenant des taxes, le mémoire dit que "la racine du mal est la législation non équitable en vertu de laquelle l'enfant fréquentant l'école séparée est privé des avantages dont il jouirait, si une partie raisonnable des taxes des corporations et autres semblables était à son bénéfice."

Le conseil catholique d'instruction publique dit qu'il "y a des gens" qui justifieraient les inégalités "en disant que les écoles séparées ne sont pas vraiment des écoles publiques, mais sont un privilège pour les enfants qui les fréquentent."

Droits

"Le système des écoles séparées a été adopté en reconnaissance des droits des différentes minorités religieuses et ce ne fut pas un privilège accordé aux catholiques. C'était essentiellement la reconnaissance des droits naturels des parents à décider du mode d'éducation devant être donné à leurs enfants.

"Pour l'éducation catholique des enfants catholiques, il est essentiel d'avoir des écoles intégralement catholiques, des écoles alliées, et non pas des écoles neutres ou antagonistes aux foyers catholiques et à l'Egise catholique. La religion doit s'imposer dans toute éducation."

Des élections auront lieu en Belgique le 1er avril

[Suite de la première page]

que exclusivement des catholiques.

Présentement ses luttes avec le Parti social chrétien se trouvent presque éclipsées par la question du roi Léopold. Le Parti social chrétien est pour le roi, et l'Union démocratique contre lui. Par ailleurs, les milieux catholiques conservateurs ont vivement critiqué le programme social du Parti social chrétien et la direction de M. de Schrijver. Il n'est pas encore évident si cette critique aura des conséquences durant la campagne électorale.

Opposition au gouvernement

Le Parti social chrétien a l'avantage électoral qu'il s'oppose au Gouvernement et cette critique du Gouvernement est fort répandue pour plusieurs raisons, comme le délai apporté aux élections et les manoeuvres du Gouvernement contre le suffrage féminin. Si la France, le Danemark, la Norvège, le Luxembourg et même l'Autriche, la Hongrie et la Bulgarie ont pu avoir des élections, pourquoi n'en aurions-nous pas? se disent nombre de Belges. Si la France a pu adopter le suffrage féminin sans délai, pourquoi la Belgique ne le peut-elle pas? Voilà une autre question.

Autre sujet de critique: les partis représentés dans le Gouvernement ont placé de leurs hommes aux postes les plus importants et, en particulier, le ministre de l'Intérieur, Van Clabbeke, l'a fait d'une façon tout à fait disproportionnée à l'importance réelle de son groupe.

Dernièrement, par exemple, quand furent nommés les gouverneurs des neuf provinces belges, les libéraux en désignèrent deux (dont un pour le Brabant, où Bruxelles est située), les socialistes 2, l'Union démocratique 1, tandis que les catholiques n'en désignèrent que 2. Aux dernières élections (1939), le parti libéral (qui est celui de la haute finance, en ce qui a trait aux méthodes économiques, et qui est anticlérical en matière culturelle) a obtenu 16 pour cent des votes; ce pourcentage diminuera probablement beaucoup aux prochaines élections.

Communistes et socialistes

Les communistes, qui n'avaient que 9 sièges sur 202 en 1939, doubleront ou tripleront sans doute leur nombre au Parlement. Ils n'auront pas par là l'influence qu'ils ont en France; mais, comme le gros de leurs votes proviendra de gens qui autrement auraient voté socialiste, les chefs du Parlement socialiste (qui détient plus de 64 sièges) sont plutôt inquiets au sujet des chances de leur propre parti, étant donné que les communistes ont réussi à s'introduire dans le Gouvernement tout en faisant de l'agitation contre le Gouvernement.

DANS LA CAPITALE ALLEMANDE



La capitale de l'Allemagne, Berlin, dont les rues, il n'y a pas très longtemps, étaient couvertes de sang et de carnage, est maintenant calme, sous une épaisse couche de neige. On voit deux membres de la gendarmerie à cheval qui font connaissance avec deux jeunes enfants.

Douglas prêt à accepter les propositions du Fédéral

REGINA — Les contre-propositions par lesquelles le gouvernement de l'Ontario a rejeté dernièrement les propositions fédérales d'août dernier pour la répartition des impôts entre les provinces et le Dominion, manquent, selon M. T. C. Douglas, premier ministre C.C.F. de la Saskatchewan, de la moindre notion du Canada comme unité politique et économique.

M. Douglas a déclaré que si ces provinces qui recueillent de fortes sommes par les impôts sur le revenu des individus et des corporations refusent d'engager ces sommes dans la partie, elles mettront les autres provinces dans l'obligation de se servir de tous les moyens à leur disposition pour taxer ces entreprises qui jusqu'à présent ont fait leur argent dans une province et ont payé leurs taxes dans une autre.

Deux conditions

On se souvient que le gouvernement de la Saskatchewan a annoncé qu'il était prêt à accepter les propositions financières du gouvernement d'Ottawa à la conférence fédérale-provinciale à deux conditions: la reconnaissance d'une gratification de rajustement aux provinces, basée sur ce qui serait nécessaire en matière fiscale pour faire l'appoint de l'octroi fédéral que l'on projette d'instituer; et en second lieu, la garantie d'un état de sécurité pour les personnes qui travaillent à leur propre compte, comme les 195,000 entrepreneurs agricoles de la Saskatchewan.

M. Drew

Le principal argument mis de l'avant par le gouvernement de l'Ontario, a dit M. Douglas, est celui par lequel il prétend défendre certains droits provinciaux, qu'il présume menacés par le désir du gouvernement fédéral de s'approcher des droits exclusifs d'imposer des taxes, dans certains domaines définis. Une phrase du document ontarien résume cette argumentation: "C'est un truisme, y lit-on, que la capacité de taxer s'identifie au pouvoir de gouverner."

Responsabilités constitutionnelles

"Pour notre part, continue M. Douglas, nous prétendons que la véritable pierre de touche du pouvoir de gouverner est la possibilité d'alléger de façon adéquate les responsabilités constitutionnelles des provinces. Les actuelles propositions du gouvernement d'Ottawa, demandant la remise par les provinces de certains impôts au gouvernement fédéral en échange d'octrois déterminés, sont le premier pas fait vers l'attribution de cette possibilité à la majorité des provinces du Dominion."

"La Saskatchewan ne saurait admettre que l'abandon par les provinces de certains droits de taxation signifierait pour elle une diminution d'autorité; elle ne saurait non plus se mettre d'accord avec le gouvernement de M. Drew sur la constitution d'un fonds de compensation national.

"Non seulement, poursuit M. Douglas, un tel fonds, à notre avis, se révélerait insuffisant, mais un tel accord placerait certaines provinces dans l'obligation de quémander les fonds nécessaires pour compenser leur mise.

Laissons l'Espagne se gouverner elle-même

[Suite de la première page]

ser d'eux comme d'un menu bétail. On songe, même, à imposer un changement de gouvernement à l'Espagne.

L'Espagne résistera

"Mais voilà que l'on s'attaque à dure noix à croquer et que l'on a affaire à un homme et à un peuple que ne domine point la crainte et qui ne plient pas au rang d'esclaves. L'Espagne arrachée du communisme par Franco connut des heures difficiles, au cours de la dernière guerre. Winston Churchill l'a défendue contre certaines calomnies et reconnut même, un jour, que, par son attitude politique, elle avait prévenu une poussée à travers son territoire contre Gibraltar par les Allemands.

"Cela, on l'oublie en certains milieux où les intérêts du communisme dament le pas à ceux de la civilisation chrétienne. Franco a barré la route à la révolution communiste en Espagne: donc, haro sur lui!

Interventions

"Des interventions dans les affaires domestiques des pays, cela n'a rien de nouveau, et les exemples ont été nombreux au cours des derniers siècles. Elles furent le principal moyen par lequel se développèrent les impérialismes. Aujourd'hui, elles servent surtout à créer des sphères d'influence.

"L'Espagne a toujours été pays difficile à manoeuvrer par l'étranger. Elle a lutté contre lui, sans répit, depuis les jours des Maures. La campagne de Napoléon Ier en Espagne fut le début d'une série d'insuccès qui aboutirent au désastre. Le même esprit de résistance se retrouve aujourd'hui en Espagne: on n'y tolèrera pas d'intervention étrangère. Franco vient de le signifier à tous ceux qui voudraient porter la main sur son pays.

"Pourquoi ne laisserait-on pas l'Espagne régler ses affaires domestiques?"

Critique du clergé anglican

ROCHESTER, Angleterre—A une réunion plénière de l'Eglise d'Angleterre, le Dr C. M. Chavasse, évêque anglican de cette ville, a dit que le clergé de la Church of England "souffre d'anémie spirituelle" et qu'il a laissé la moitié de la population britannique "pire que des païens".

En tant que président d'une commission sur l'Evangélisme, l'évêque anglican a soumis un rapport de 172 pages dans lequel il dit qu'il est impossible d'exagérer la séparation qui existe entre l'Eglise anglicane et la manière de vivre et de penser du peuple.

Le Dr Léo Srol, médecin français de renom, qui était au service de l'UNRRA en Allemagne, a remis sa démission comme membre de cet organisme de secours, parce que les conditions qui sont faites aux personnes qui se trouvent dans le camp de Landsberg, sous la juridiction américaine, sont aussi mauvaises que celles qui leur étaient faites par les Allemands.

"School Areas in Manitoba"

[Suite de la troisième page]

ple, légal si vous voulez, mais vol quand même: c'est la mise en pratique de la loi du plus fort. De plus en plus l'idée erronée se répand que chose permise par la loi c'est chose juste. Erreur néfaste, s'il en est!

Avec la question quinzième, nous arrivons au domaine d'ordre éducatif.

Q.—What are the chief objectives of the reorganization?

R.—(1) better schools, (2) better teachers, (3) better programmes of work...

Voyons, est-il sérieux le Monsieur qui veut nous faire croire qu'on a besoin de réorganiser le système d'éducation pour avoir de meilleures institutrices, de meilleurs instituteurs et de meilleurs programmes? Est-ce que les commissaires actuels n'ont pas à coeur d'avoir les meilleures écoles possibles eu égard à l'état financier des contribuables? S'il y a des exceptions, je les crois rares et suis porté à croire qu'elles sont plus nombreuses les commissions scolaires qui ont voulu bâtir trop beau et se sont ensuite grevées de dettes, quand les mauvaises années sont venues avec des taxes incollectables ou du moins non perçues.

Au reste, il est évident que ce n'est pas nécessairement dans la plus belle école que sont tous les meilleurs élèves, pas plus que les meilleurs chevaux dans la plus belle écurie, ni les meilleurs cerveaux dans les plus belles têtes.

Et les instituteurs? Si l'on veut améliorer leur savoir et leurs aptitudes pédagogiques, va-t-on en charger les commissaires des grandes unités scolaires? Y peuvent-ils quelque chose; ils ne sont pas plus compétents que les autres, les commissaires des districts d'école. Inutile de dire qu'il en est de même pour les programmes d'étude. S'il y a besoin de réformes, que le ministère de l'Instruction publique s'en mêle, c'est son affaire. Mais de grâce qu'on n'essaie pas de nous faire croire qu'il est nécessaire pour cela de chambarder le système d'éducation actuel.

La brochure continue en donnant quelques précisions sur la manière d'améliorer l'éducation, la lecture donne une belle idée de la chose, mais est-il possible de réaliser tout cela de la façon préconisée? Je ne le crois pas, à moins de fortes dépenses d'argent. Je ne vois pas la possibilité de mettre à portée de tous les enfants des écoles rurales des cours d'agriculture, de commerce, d'industrie, etc.; les distances sont trop grandes et les hivers trop rigoureux. On rencontre parfois ce qu'il est convenu d'appeler des hommes supérieurs, dans leur ligne, mais dès que l'on ramène ces intellectuels à une question d'ordre matériel, ils sont souvent d'une naïveté décevante. Que l'on agrandisse les écoles supérieures existantes si nécessaires; que l'on donne des bourses aux étudiants qui en méritent. En un mot que l'on élève le niveau de l'éducation par tous les moyens possibles, personne ne met objection, mais encore une fois est-il nécessaire pour cela de tout changer?

Et la question vingt-sixième:

Q. — Would the reform increase the degree of control exercised by the Department of Education?

R.—No.

Ceci est un peu fort. En Saskatchewan, le surintendant a la surveillance (supervision) des institutrices des écoles, du secrétaire et de l'office en général; de plus, il doit assister aux réunions du bureau et discuter avec lui toutes les questions qui ont trait à l'éducation. Or, l'inspecteur des écoles ou surintendant fait partie du personnel du ministère de l'Instruction publique. Si ce n'est pas là un accroissement de contrôle du gouvernement ou du ministère de l'Instruction publique, qu'est-ce que c'est? Dans le cas présent, il ne s'agit pas de savoir si le bureau central aura plus ou moins de pouvoirs, mais s'il sera plus ou moins contrôlé. Peut-on répondre "non" à la question?

Si, au Manitoba, on n'a pas l'intention d'imiter la Saskatchewan en mettant un surintendant à la tête du bureau central et qu'on veuille donner plus de pouvoirs à ce bureau, ces pouvoirs-là devraient être exercés par les commissaires ruraux. Pourquoi donc la réorganisation?

J'ai gardé pour la fin la question quatorzième.

Q.—Would the schools cost more?

R.—That depends entirely upon whether extra education facilities are provided.

On aurait pu répondre: OUI, lors même que les services ne seraient pas améliorés. En théorie, il semble que centraliser un pouvoir c'est en rendre l'administration moins dispendieuse, mais en pratique il n'en est pas toujours de même, il s'en faut. Qu'on m'excuse ici de citer quelques faits vécus. Durant la dépression, pour améliorer la perception des taxes, le gouvernement de la Saskatchewan décida de nommer des percepteurs officiels qui auraient charge de plusieurs districts scolaires. Pour cette raison, il dut retirer aux commissions scolaires qui le possédaient le droit de répartition et de collection des taxes. Un certain groupe regimba fort et obtint de garder ses prérogatives. J'ai sous les yeux le duplicata de l'état financier pour l'année 1937 de districts scolaires adjacents. Dans le premier, taxes perçues par le percepteur officiel: $419.00; frais d'administration et autres: $60.00. Il est bon d'ajouter que pour couvrir ces frais, il avait été ajouté 1 mill et demi de taxe supplémentaire. Dans le deuxième district, taxes perçues par le secrétaire-trésorier: $832.00, sans aucun frais de perception.

Dans le premier cas, le percepteur officiel restait à vingt milles ou plus de ses clients, qu'il ne connaissait pas ou presque pas et les visites, si nécessaires, auraient occasionné des déplacements coûteux. Dans le deuxième cas, le secrétaire-trésorier restait au milieu de son monde, connaissait tous ses gens, ce qui rendait sa tâche beaucoup plus facile. D'où meilleurs résultats. Or, cet inconvénient existe toujours quand on centralise. Ceci m'amène à un deuxième fait.

En 1939, se rendant compte que sa politique de perception n'allait pas sans inconvénients ni sans critiques, le gouvernement retira au dit groupe, mentionné plus haut, ses prérogatives et réorganisa ses centres de perception. Il n'avait plus à craindre de comparaisons gênantes, et puis, quand il n'y a qu'un coureur il arrive toujours premier. Le secrétaire-trésorier du district susmentionné essaya de garder le contrôle, jusqu'à ce que le district eût bâti une école neuve sans dettes. Il y avait en banque un surplus substantiel, les contribuables offraient de travailler pour solder les arrérages. L'un d'eux gratuitement avait tracé le plan qui avait été accepté par l'architecte du gouvernement. On avait offert du bois à $16.00 le mille pieds, les ouvriers consentaient à travailler pour un salaire de $3.50 à $4.00. Il y avait de l'enthousiasme dans le district et les commissaires avaient l'appui de la population.

Ces raisons-là ne furent pas considérées; il fallut céder. Pendant deux ans, ne pouvant mieux, le secrétaire demanda la collection des arrérages pensant toujours pouvoir bâtir, mais il ne put jamais avoir de chiffres exacts. Finalement déçu, il donna sa démission. Depuis les taxes ont augmenté régulièrement et elles ont doublé cette année avec l'introduction des grandes unités scolaires. L'école n'est pas bâtie et je ne sais quand elle le sera, mais ce que je sais c'est qu'elle coûtera au moins deux fois plus cher que ce qu'elle aurait coûté si on avait laissé les commissaires gérer leurs affaires. Et il faut souligner que les services rendus ne sont pas meilleurs malgré des dépenses.

Non! centraliser n'est pas économiser. C'est contrôler et c'est dépenser pour exercer ce contrôle. Il était sincère du moins ce professeur d'école normale qui expliquait à ses élèves les avantages qu'allaient apporter les grandes unités en Saskatchewan: "Vous vous demandez peut-être comment nous pourrons faire tout cela, leur disait-il; c'est simple: en augmentant les taxes." Oui, c'est simple en effet. Mais qu'adviennent la sécheresse, la grêle, les mauvais marchés, etc., et il y en aura plus d'un qui trouveront cette simplicité de mauvais aloi.

On prétend que là où fonctionnent les grandes unités, il y a économie dans l'achat des livres, etc. Est-ce vrai? En Saskatchewan, il y a déjà plusieurs années, le gouvernement provincial a organisé "The Saskatchewan Book Bureau" précisément pour réduire le coût des livres scolaires, et depuis longtemps déjà il les fournit aux districts scolaires à prix coûtant, franco de port, dans tous les bureaux de poste, donc à un prix uniforme dans toute la province. Fait à noter, il fonctionne encore avec les grandes unités, donc pas d'économie de ce côté-là.

Etudier attentivement chaque question au point de vue pratique, c'est se rendre compte que dans peu de cas une économie d'argent peut être réalisée, tandis que c'est le contraire qui arrive souvent à cause des frais de distribution. Et que d'inconvénients! Dans les quatre ou cinq écoles des environs, je n'en connais pas une seule qui soit satisfaite. De tous côtés l'on se plaint des délais pour obtenir les fournitures à temps voulus. L'institutrice s'adresse au secrétaire local, celui-ci doit écrire au secrétaire central, délais dans le bureau, délais au bureau de poste. Souvent la marchandise n'est pas sous main. Un mois et trois mois passent et l'institutrice s'énerve. On lui répond même quelquefois que les grandes unités ne fournissent pas tel ou tel article.

Je n'écris pas cela par parti-pris. Il me serait facile de citer des faits précis. A première vue, ces détails semblent futiles, mais leur répétition amène toujours un malaise entre les instituteurs et les commissaires, qui nuit à l'éducation.

Un autre inconvénient est l'application de la loi de l'assistance scolaire. Le bureau central en est chargé. Or comment un officier d'école buissonnière, qui réside à vingt ou trente milles, peut-il faire respecter la loi; avant qu'il ait reçu le rapport de l'institutrice et que sa réponse soit arrivée à destination, les délais prévus par la loi sont passés. Naturellement il peut sévir et faire condamner par le juge de paix les délinquants, mais qui payera les frais de déplacement?

J'ai exercé cette fonction plusieurs années et une visite à la famille a toujours donné les résultats attendus. Dois-je ajouter que je recevais $5.00 par an? Le service va-t-il être amélioré sur ce point et à meilleur marché? Je connais au moins deux cas où l'on aurait dû agir et rien n'a été fait à cause évidemment des inconvénients que je viens de mentionner. Est-ce cela une amélioration du système?

Quant aux améliorations possibles projetées, elles pourraient être faites sans changements radicaux; beaucoup d'inconvénients seraient évités et les droits des parents mieux respectés.

Il y a sans doute des districts scolaires moins bien gérés que d'autres, mais ceux qui auront à diriger les grandes unités scolaires sont-elles des personnes infaillibles? Dans le premier cas, les contribuables ont le moyen de contrôler; ils discutent aux assemblées annuelles les faits et gestes de leurs élus. Dans le second cas, ce contrôle, cet accès aux livres devient quasi impossible, à moins de dépenses et de déplacement. La loi de la Saskatchewan, que je sache, ne prévoit pas que le contribuable ait accès libre aux livres du bureau central. Encore une fois c'est l'emprise et le contrôle de l'Etat.

Je laisse au lecteur lui-même le soin de tirer les conclusions sur ce que j'ai écrit. Pour moi, je vois dans ce mouvement général vers les grandes unités, une main-mise plus étendue sur les écoles et je pressens des difficultés croissantes pour les catholiques qui veulent défendre leurs droits déjà bien précaires.

Joseph ROUSSEL,
Paddockwood, Sask.

500 prisonniers se sont évadés durant la guerre

OTTAWA — Les autorités de l'internement ont déclaré qu'environ 500 des 35,000 prisonniers de guerre internés au Canada se sont évadés des camps d'internement, mais que seulement neuf d'entre eux sont encore au large.

De ces 500 évadés, a dit un fonctionnaire, seulement une centaine peuvent être considérés comme de véritables évadés. Les autres ont été repris quelques heures, voire même quelques minutes après leur évasion.

On a aussi rapporté deux évasions en masse de prisonniers de guerre; l'une à Peninsula, Ont., en 1941, l'autre au parc national de Riding Mountain, en 1943. 28 prisonniers ont réussi à s'évader au moyen d'un tunnel qu'ils avaient creusé, mais ils ont été repris en moins d'une semaine.

L'HON. M. CARDIN EN DEUIL DE SA MERE

SOREL—Mme Virginie (Ferron) Cardin, mère de l'hon. P.-J.-Arthur Cardin, ancien ministre des Travaux publics et du Transport dans le gouvernement du très hon. M. King, est décédée ici samedi dernier.

Politesse d'aujourd'hui

"Prenez donc mon siège, madame" . . . Et, souriant, ce galant gentilhomme d'autrefois—oh! il n'y a pas si longtemps de cela!—cédait sa place à la dame qui venait de monter dans le véhicule où il se trouvait. Mais, aujourd'hui c'est tout autre chose . . . Certains gamins assis confortablement dans les omnibus vous dévisagent effrontément et leurs yeux vous disent ce que leurs lèvres n'osent pas prononcer! Ainsi, dans les tramways bondés de monde, dans les trains qui regorgent de passagers et dans les autobus tout aussi remplis, l'on voit les gens se disputer les places, bousculer les voisins; enfin, le plus désastreux désordre et la plus grossière impolitesse règnent partout. Où en est donc la belle courtoisie d'autrefois, où en sont les manières si distinguées qui caractérisaient nos ancêtres?

Malheureusement, ce sans-gêne ne se limite pas aux véhicules de transport. Dans les restaurants, dans tous les endroits publics, en effet, on réclame sans cesse un service prompt et courtois; mais en retour, comment payons-nous les personnes qui nous servent? L'argent n'est pas tout . . . Je sympathise avec cette pauvre petite serveuse de table du restaurant qui doit se plier aux caprices de tous les clients, parfois très exigeants et mal élevés.

Quelqu'un vous fait-il une faveur: pensez-vous au moins à l'en remercier? Hélas, souvent il n'en est pas ainsi. J'entendais une réflexion fort embarrassante à ce sujet, récemment: "Les Canadiens français semblent croire que tout leur est dû!" Il est vrai qu'il n'y a pas que nous qui méritons ce reproche. Mais il y a tout de même beaucoup de vérité dans cette assertion. On demande un renseignement, une indication quelconque et l'on ne songe même pas à dire "merci" à ceux qui ont l'obligeance de nous les fournir.

Où est donc disparue cette belle politesse française d'antan, si chevaleresque et si estimée chez les étrangers? Conservons notre naturel, mais soyons toujours polis; nous en avons si souvent l'occasion! Ça ne coûte pas plus cher et c'est si agréable pour ceux qui nous entourent. Allons, à nous de donner le ton une fois de plus!

MIREILLE.



Q.—Est-ce au marié à acheter les fleurs, ainsi que les liqueurs qui seront servies à la réception? Seriez-vous assez bonne de me dire tout ce que le marié doit acheter, ainsi que le père de la mariée?—UNE QUI AIME A SAVOIR.

R.—C'est en effet au marié à acheter les fleurs. Il doit s'entendre avec la mariée afin de lui envoyer ce qu'elle désire; il doit aussi envoyer des bouquets aux demoiselles d'honneur, des corsages à la mère de la mariée et à sa propre mère, des boutonnières aux pères et aux garçons d'honneur. La réception est entièrement aux frais des parents de la mariée; c'est donc à son père à elle à payer les liqueurs. C'est également à celui-ci à payer la messe, les voitures, etc.

•

Q.—Comment presser du matériel qui tache à l'eau? J'ai déjà essayé plusieurs méthodes sans succès. Je vous envoie un échantillon.—UNE QUI VEUT SAVOIR.

R.—Si vous avez essayé de le repasser sous un linge humide et que les taches ne sont pas parties, il n'y a pas autre chose à faire que de l'envoyer chez un teinturier.

•

R.—à "une qui aime le savoir vivre": Il est évident que lorsqu'on a déjà fait une souscription pour le cadeau du marié, il n'est guère dans l'ordre de recommencer une "collecte" comme vous dites durant la soirée. Cependant, il s'agissait peut-être de personnes qui n'avaient pu être atteintes auparavant et qui étaient heureuses de fournir leur part.

•

Q.—Où pourrais-je m'adresser pour faire finir un miroir avec un bord dentelé?—UNE QUI VEUT SAVOIR.

R.—Voici deux adresses: Taylor Co., 331, rue Donald, Winnipeg; North Winnipeg Woodwork, 580, avenue Selkirk, Winnipeg.

•

Q.—Lorsqu'un jeune homme vient nous reconduire à la maison, est-ce à lui à demander à entrer ou à la jeune fille à l'inviter?—ADELE.

R.—C'est évidemment à la jeune fille à l'inviter à entrer.

•

Q.—Je dois aller à la ville sous peu, et je voudrais profiter de l'occasion pour faire raccourcir deux manteaux, le mien et celui de mon mari; pourriez-vous m'indiquer un endroit où l'on me ferait ce travail, sans me charger trop cher, car je ne suis pas riche? Je voudrais aussi les rapporter avec moi à mon retour.—JEANNETTE.

R.—En dehors des marchands-tailleurs, je ne vois pas trop où vous pourriez vous adresser. A St-Boniface, il y a le magasin Huot, à 200, avenue Provencher; vous pourriez toujours écrire d'avance et demander les renseignements voulus.

LOUISE.

Pour Vous, Mesdames

Il ne coûte rien

On a écrit: "Il ne coûte rien et produit beaucoup . . . il enrichit ceux qui le reçoivent sans appauvrir ceux qui le donnent. Il ne dure qu'un instant, mais son souvenir est parfois éternel. Pourtant il ne peut ni s'acheter, ni se prêter, ni se voler . . ."

Mais non, ça n'est pas un baiser. Un baiser, si ça se prête difficilement, ça pourrait peut-être hélas! s'acheter, et ça peut sûrement se voler . . . Alors ça serait, un sourire? Un sourire, ce petit je ne sais quoi qui illumine le regard, retrousse gentiment la lèvre, revêt la physionomie d'un merveilleux éclat, et par extension donne chaud au coeur à ceux à qui il est destiné.

Ses variétés

Il y a bien des sortes de sourires: Les sourires conventionnels, taqués aux coins de la bouche, qui font très bien dans une réception chic ou officielle; qui parent avec avantage les mannequins d'exposition; qu'adoptent en plus certains êtres sans personnalité, sans rayonnement intérieur des êtres qui ont un minimum de qualités de coeur.

Il y a au contraire le sourire franc et généreux que distribuent avec largesse les personnes bienveillantes, charitables et bonnes. Il y a le sourire charmeur, enjôleur qui promet sans limites, quitte à imposer des restrictions par la suite. Le sourire timide qui s'offre en tremblant; le sourire mouillé qui suit le dernier chagrin et qui enchante comme un rayon de soleil isolé. Il y a les sourires imperceptibles qu'il faut deviner parce qu'on les donne à la dérobée sans éveiller l'attention de la galerie. Il y a le sourire mauvais qui tue les élans, détruit l'enthousiasme et jette le doute dans l'âme. Le sourire moqueur et sarcastique qui étonne et déçoit. Il y a les braves petits sourires qui masquent le désarroi intérieur et permettent de garder une façade sereine. Il y a les sourires tristes des êtres qui n'ont jamais su tout à fait sourire ou . . . qui ont désappris . . . Il y a les sourires spontanés, les sourires contraints, les sourires frais, les sourires désabusés. Il y a les sourires puérils et ravissants des petits, les sourires chauds et recueillis des plus grands, les sourires doux et indulgents des plus vieux. Tous (sauf les sourires amers) sont un don de Dieu, une manne. On peut en user et même en abuser. C'est une des rares choses que l'on puisse donner sans jamais se préoccuper de l'approvisionnement, on croirait que plus on en donne, plus il y en a.

La plaisanterie

Dans la catégorie des choses joyeuses on trouve aussi la plaisanterie, maniée avec art, entre gens qui possèdent un solide sens de l'humour; elle est un fier assaisonnement de moments ternes. Mais il faut en user avec beaucoup plus de prudence que de ses sourires. Si ceux-ci sont intrinsèquement efficaces, celle-là faite à contretemps peut froisser quand ce n'est pas blesser profondément.

Morale: Sourions toujours; rions souvent; plaisantons à temps . . . mais non à contretemps.

MARYSE.

L'enfant

Ce qui fait de l'enfant le charme incomparable,
Ce n'est pas son visage, où brille la candeur,
Ce n'est pas son regard d'innocence ineffable,

Plus pur que la vertu, plus beau que la pudeur;
Ce n'est pas sa gaieté ni son bonheur de vivre,
Ni les rires bruyants qui terminent ses pleurs,

Ni son coeur ingénu qui croit tout et qui livre
A qui veut les cueillir ses plus aimables fleurs;
Ce n'est pas son élan qu'aucun souci n'accable

Ni son âme étrangère aux choses d'ici-bas;
Ce qui fait de l'enfant le charme incomparable,
C'est qu'il a tous ces dons et qu'il ne le sait pas.

A. de SEGUR



Joan Carroll, jeune actrice qui poursuit ses études au "Immaculate High School" de Hollywood. On la voit ici qui reçoit le diplôme qu'elle a obtenu pour son incomparable exécution du rôle qui lui fut assigné dans "The Bells of St. Mary's".

RECETTES

ROGNONS A LA CREOLE

- 1 rognon de boeuf
- ¼ tasse de graisse
- 1 gros oignon (haché)
- 1 carotte moyenne (coupée en dés)
- 1 pomme de terre moyenne
- 1½ tasse de tomates
- 2 tasses d'eau bouillante
- ½ c. à t. de sauce Worcestershire
- Sel et poivre et autres condiments à volonté

Faites tremper les rognons dans de l'eau froide pendant 1 heure. Egouttez, ébouillantez et ôtez la graisse, les boyaux et les membranes. Coupez en tranches et saupoudrez de farine assaisonnée. Faites brunir dans la graisse chaude, ajoutez les tomates et l'eau et laissez cuire lentement pendant ½ heure. Ajoutez ensuite les légumes coupés en dés et encore de l'eau si c'est nécessaire; laissez sur le feu jusqu'à ce que le tout soit cuit à point. Quelques pois verts ou des tranches de piment vert donneront à ce plat un aspect encore plus appétissant.

• • •

SOUFFLE AU FROMAGE

- 12 tranches de pain d'un demi pouce d'épaisseur
- ½ livre de fromage tranché
- Sel
- 2⅔ tasses de lait
- 4 oeufs
- Poivre et paprika

Enlevez la croûte autour des tranches de pain et disposez des couches alternatives de pain et de fromage dans un plat graissé. Battez légèrement les oeufs, ajoutez le lait et les assaisonnements et versez sur le pain. Couvrez et gardez dans la glacière électrique jusqu'au moment de mettre au four. Placez dans un plat d'eau chaude et cuisez dans un four modéré (350° F.) environ 45 minutes. Si le mélange a été bien refroidi avant la cuisson, vous obtiendrez un beau soufflé bien gonflé. Servira 6 à 8 personnes.

• • •

TARTE AU BUTTERSCOTCH

- 1¼ tasse de cassonade
- 2 c. à soupe de beurre
- 2 jaunes d'oeufs battus
- ⅓ tasse d'eau froide
- 2 tasses de laid chaud
- 2½ c. à soupe de farine de maïs (cornstarch)
- 1 c. à thé de vanille

Mettez la cassonade avec l'eau et le beurre dans une casserole et faites cuire jusqu'à ce que le mélange forme une balle molle dans l'eau froide. Incorporez au lait chaud jusqu'à dissolution. Ajoutez les jaunes d'oeufs et la farine de maïs préalablement délayée à l'eau froide et faites cuire au bain-marie. Laissez refroidir, ajoutez de la vanille et des noix si vous le désirez. Versez dans une croûte de tarte cuite. Faites une meringue avec 2 blancs d'oeufs battus en neige et sucrés au goût. Faites brunir la meringue à feu lent pendant une quinzaine de minutes.

Le visage du bonheur

Si le bonheur pouvait être représenté sous une forme tangible, l'aspect de chacune des images qui le reproduiraient serait complètement différent, car bien peu de ceux qui le cherchent en ont la même conception.

Pour les uns il représente la fortune.

Pour d'autres la santé.

Certaines femmes l'adorent sous la forme de la frivolité élégante, qui leur tend des parures merveilleuses.

Les unes le voient sous les traits d'un bel enfant.

Il en est qui ne le séparent point d'une présence aimée.

Il apparait à quelques privilégiées sous la forme triomphante de la gloire.

Les orgueilleuses et les natures d'élite n'admettent son existence que s'il montre le profil altier de l'indépendance.

On a dit bien souvent qu'il n'existait pas deux personnes entièrement semblables et que le sosie le plus parfait différait toujours, en quelque point très marqué, de celui dont il semble être le décalque.

Cette comparaison pourrait s'appliquer aussi exactement à l'apparence du bonheur.

Si pareilles que deux conceptions puissent sembler à première vue, on observera toujours une divergence, plus ou moins sensible, dans la qualité des aspirations.

La recherche du bonheur est encore subordonnée aux fluctuations des désirs. Le temps, les circonstances, les conditions de vie et de santé modifient les ambitions et canalisent les convoitises vers un idéal qui évolue en même temps que les possibilités gisant dans les choses.

Le bonheur, disent les sages, ne peut être parfait, car il réside dans un état de perfection qu'il est impossible d'atteindre.

Le tort de la plupart de ceux qui recherchent le bonheur est de le vouloir complet et tout d'un bloc.

Comme ils se lasseraient vite d'une félicité dont l'accomplissement ne laisserait place à aucun désir! Le bonheur réside dans la joie causée par le couronnement de l'effort, aussi bien que dans la décision d'en tenter un autre. Si le but est éblouissant, que lui importe le terme idéal, puisque chaque réalisation l'en laisse suffisamment approcher pour se trouver nimbée des rayons qu'il dispense?

Car le bonheur ne réside pas, comme on le dit trop légèrement, dans l'accomplissement d'un désir, il prend sa source dans la joie d'achèvements successifs, dont la chaine s'allonge à mesure que les succès se multiplient.

Le bonheur est issu de la volonté de le faire naître et, en tête des éléments constitutifs du bonheur, on peut compter:

L'ambition, basée sur le raisonnement.

Le bon emploi du jugement.

La persévérance dans l'idée directrice.

La sagacité dans le choix du bonheur.

Enfin la résolution de ne jamais déchoir vis-à-vis de soi-même et de sa conscience.

(Le Devoir)



Qualités requises pour être une bonne vendeuse

Nous ne saurions trop insister sur l'erreur des parents et même des futures vendeuses qui croient que ce métier est peu fatigant et peut être exercé facilement par des gens de santé médiocre.

Sans doute il n'exige pas d'efforts violents, mais il n'en reste pas moins extrêmement pénible. La vendeuse est debout toute la journée. Elle a bien le droit de s'asseoir lorsqu'elle n'est pas occupée. En réalité, la vendeuse ne s'asseoit pour ainsi dire jamais. Elle est continuellement sur le qui-vive.

Le public n'a certainement pas idée de la fatigue causée par cette longue station debout, aggravée par des manutentions et des déplacements presque incessants—nous pensons surtout, en écrivant ceci, aux vendeuses des grands magasins.

Il faut une santé parfaite

En vérité, il faut, pour supporter allègrement la dépense musculaire et nerveuse que nécessite la vente, une santé parfaite, je dirai même une robustesse physique sans défaillance.

Vous qui transpirez à grosses gouttes pour avoir passé une heure dans un grand magasin, songez-vous au supplice qu'endurent sans se plaindre, pendant de longues journées, des milliers de vendeurs et de vendeuses?

Avant de faire de votre fille une demoiselle de magasin, assurez-vous, mères de famille, qu'elle a des poumons solides, qu'elle est parfaitement indemne de tuberculose. Faites vérifier sa vue par un oculiste; une vendeuse myope, dont la vue n'a pas été corrigée, ne peut s'acquitter convenablement de sa tâche et son existence sera un martyre de tous les instants.

Agréable et sympathique

Faut-il conclure de ce qui précède que seules réussiront dans cette carrière les lauréates des concours de beauté? Non pas! La vendeuse n'a nullement besoin d'éblouir le client par une beauté radieuse, il lui suffit d'être agréable et sympathique, de respirer, comme on dit, la bonne humeur et la santé.

C'est à la petite vendeuse de magasin qu'il faut faire apprendre le fameux alexandrin:

Et sa grâce, plus belle encor que sa beauté!

Plus précieuse surtout dans le commerce!

Un minois chiffonné, qui sourit gentiment, trouvera plus facilement le chemin du coeur, et celui du porte-monnaie, que l'impassible et antipathique beauté d'une splendide créature à la moue dédaigneuse, à l'attitude revêche ou compassée.

Pour en revenir aux aptitudes physiques absolument indispensables, notons principalement: vue excellente, taille normale en proportion avec le poids, poumons sains, muscles bien développés par la culture physique journalière, pas de maladie de coeur susceptible de provoquer des vertiges, des étourdissements, des syncopes. Les jeunes filles au coeur fragile, aux nerfs à fleur de peau qui se trouvent mal pour un oui ou pour un non, feront bien de ne pas se fourvoyer dans ce métier où l'on est continuellement en butte à de petites contrariétés qu'il faut savoir prendre avec le sourire.

Une patience à toute épreuve

La profession de vendeuse exige une patience à toute épreuve. Or, il est presque impossible aux gens qui souffrent physiquement de montrer à tout instant cette indispensable patience qui est mise en péril à la fois par les clients grincheux et les chefs exigeants.

Mais à part cela, quelles autres aptitudes physiques devrait-on exiger du vendeur et il va sans dire de la vendeuse? Un Français qui, il y a quelques années, a étudié à fond la question, a écrit sur le physique et l'étoffe du vendeur quelques pages remarquables:

"La personnalité physique du vendeur, dit-il, est le premier objet sur lequel s'arrêtent les regards du client."

Il y a là même toute une gamme de nuances dont chaque élément correspond à une possibilité de réussite.

La Mode Pratique



NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées et mentionner celle désirée.

(Découpez ce coupon)

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

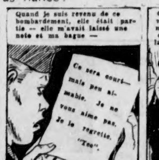
Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No. ....

Grandeur ....

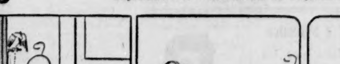
NOM ....

ADRESSE ....

MARISE DUCLAU et sa famille — Pas fiancé? — Par McEvoy et Striebel







Le professeur NIMBUS

Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.










COMMENT NETTOYER

la dentelle

Tracez le contour des cols et napperons de dentelle sur un papier blanc fort; mettez dans un pot à confitures rempli aux trois-quarts d'eau savonneuse, agitez, changez l'eau si nécessaire plusieurs fois; rincez plutôt deux fois qu'une, trempez dans une solution de thé ou de café faible si vous aimez la dentelle légèrement teintée. Pressez entre les mains pour faire sortir l'eau. Redonnez le contour en épinglant sur le papier aux dimensions indiquées.

les vêtements de corduroi

Evitez de frotter de tordre, pressez de bas en haut dans une eau savonneuse tiède. Même mouvement pour rincer, ne tordez pas, mais étendez par le milieu sur une corde à linge; brossez le tissu de temps à autre pendant qu'il sèche pour faire redresser les fibres du tissu.

Salt — 8-23 — E GEO GREEN

Lorsque vous faites cuire des oeufs pochés, ajoutez une demi cuillerée à thé de sel ou de vinaigre à l'eau. Rompez les oeufs dans une soucoupe et faites-les glisser doucement dans l'eau. Diminuez la chaleur du poêle, et ne faites pas bouillir l'eau.

EMPRUNT PLUS DE DEUX FOIS SOUSCRIT

WASHINGTON — Le Trésor a annoncé que le récent emprunt de la victoire a été plus de deux fois souscrit. L'objectif était de $11,000,000,000 et les ventes ont rapporté plus de $21,000,000,000.



CASSE-TÊTE

Trouvez les homonymes dont voici les définitions:

1. **Ville de France — marché arabe — adverbe et conjonction — où loge une armée.**
2. **invertébré — fourrure — pour boire — poèmes — préposition couleur.**
3. **en bonne santé — l'avant du théâtre — fleuve de France — rivière de Belgique — dernier repas de Jésus.**
4. **mois — pétrin — conjonction — adjectif possessif — nourriture.**
5. **manière — nid — époque — légume — allure.**

Ce garçon... Il ira loin!

A la table de famille, fou rire général . . . on s'esclaffe . . . on admire . . .

Bébé, d'un coup de son petit poing énergique, vient de faire sauter en l'air son assiette de soupe.

Il ne l'aime pas, cette soupe au lait; et il sait le dire: "N'en veux pas . . . n'en prendrai pas . . ."

— Il a du cran ce petit homme, déclare le père; et, se tournant vers la ménagère: "Donne-lui donc autre chose, à cet enfant; tu sais pourtant bien qu'il n'aime pas cette soupe-là."

Bébé grandit . . .

C'est maintenant un petit homme, vivant, dégourdi, mais volontaire et rageur . . . Quand il a quelque chose dans la tête, il faut que tout le monde cède. Il dit couramment: "Tu sais pourtant bien, maman, que je ne ferai pas ça." Il désobéit, comme d'autres obéissent et, un jour où il est rentré très tard, jetant ainsi sa mère dans de mortelles angoisses n'a-t-il pas, une fois encore, eu raison?

Pensez donc . . .

Avec les petits camarades, on est allé jouer une partie de balle-molle. Mais on s'est disputé. Parce qu'il est débrouillard, on l'accusait, lui, Pierrot, d'avoir triché. Cette histoire! Avec ça qu'il n'y avait que lui à faire des signes!

On a voulu annuler les points.

Alors, il s'est fâché, et il leur est tombé dessus . . . les grands comme les petits . . . et il y a eu bataille superbe.

"Au moins, questionne la mère haletante, tu n'as pas attrapé de mauvais coups?"

Pierrot de répliquer avec une fierté rageuse:

"Penses-tu . . . c'est moi qui les ai battus . . . j'ai eu le dessus."

Admiratifs, les parents se regardent et le père prononce l'oracle: "Ce gosse . . . il ira loin!"

Retour d'école

Pierrot a grandi. C'est un garçon de douze ans, bien planté, travailleur. Il réussit

Mais, il faut qu'il réussisse, et toujours, car il n'admet pas la réprimande.

Pourquoi l'admettrait-il, puisque, depuis sa plus tendre enfance, il a toujours eu raison?

Aujourd'hui, à midi, il entre blême.

Il aurait été premier, si . . . le maitre ne s'était pas avisé de remarquer qu'il avait copié une partie de sa composition d'histoire. . .

Et il l'a dit, devant les autres, pour lui faire honte.

Mais il a su se défendre, Pierre; en face, il a répondu au maitre et de belle manière! A la sortie, les camarades l'ont félicité.

Encore tout tremblant, l'enfant ne peut faire honneur au diner.

"Pauvre chéri, plaint la mère, ne t'en fais pas pour si peu . . . ne va pas te rendre malade."

Et le père surenchérit: "S'il y revient, ton maitre, à te faire un affront en public, il aura affaire à moi . . ."

A l'usine

Le bébé rageur, l'enfant violent, l'écolier insolent est devenu un adolescent de seize ans, exubérant de vie, de hardiesse, mais hélas! aussi, d'orgueil fou.

Le jour où il se heurtera trop durement, qu'adviendra-t-il?

Et voici qu'un soir de presse, le vieux contremaitre relève un peu énergiquement une malfaçon dans le travail du jeune ouvrier.

"Fais un peu attention, gamin, on n'a pas le temps de refaire derrière toi. . ."

Par habitude Pierre se regimbe; entre les dents, il répond malhonnêtement.

"Ne t'y frotte pas, gamin, il faudrait voir à ne pas te faire fourrer dehors . . ."

Pierre bondit sous la bride de l'autorité qu'il n'a jamais su admettre.

Mauvais, il se dresse criant: 'Faudrait voir, le vieux!"

Le vieux plein de bonhomie, hausse les épaules: "Allons, moucheron, calme-toi . . . tu connais le règlement." Et il s'éloigne.

Les camarades ricanent méchamment . . ils excitent l'adolescent: "Alors, il t'a eu, le vieux . . ."

Et les quolibets et les défis pleuvent drus sur l'âme froide, dont le bon sens peu à peu chavire.

L'adolescent a d'abord essayé de "tenir le coup" en criant sa rage, puis il se tait; ses yeux se foncent, ses dents desserrent.

Vous qui l'excitez follement, si vous voyez en ce moment la raison de cet enfant qui sombre, la haine qui monte, l'orgueil qui égare, vous auriez peur . . .

Pierre ne s'était jamais soumis . . . jamais, jamais, entendez-vous?

Vous l'avez peut-être lu, celui-là, comme moi, sans y prendre garde, sans savoir que le coupable était victime de son éducation lamentable:

"Hier soir, M. X., contremaitre à l'usine de B., a été guetté alors qu'il rentrait chez lui et lâchement assassiné d'un coup de couteau qui a dû être asséné avec une singulière violence étant donné le jeune âge du meurtrier; celui-ci, Pierre D., âgé de seize ans, ouvrier dans la même usine, a voulu, dit-on, se venger d'une observation méritée.

"L'enquête est ouverte. L'ouvrier est sous les verrous."

Pauvres parents aveugles . . .

Ah! oui, ce garçon . . . il ira loin!

(Le Front Ouvrier)

SAVEZ-VOUS



Quelle est la première ville au monde, au point de vue industriel, commercial et population?

New-York, Etats-Unis.

•

L'éléphant est-il carnassier ou herbivore?

Herbivore.

•

Qu'est-ce qu'une futaie?

Une forêt de grands arbres.

•

Sur quoi est fondée la religion naturelle?

Sur les seules inspirations du coeur et de la raison.

•

Que représentait le Sphynx chez les Egyptiens?

Le soleil.



Le 18 janvier
Yolande Beaudry, Vassar.
Lilianne Bérard, St-Joseph.
Alice Courcelles, St-Adolphe.
Claude Vallée, St-Victor, Sask.
Lola Zess, St-Victor, Sask.

Le 19 janvier
Mie-Anne Tardif, Ste-Rose.
Georges Montagne, Ste-Rose.
Colette Nault, St-Malo.
Thérèse Dugas, Lorette
Jean Harpel, Ste-Rose.
Eveline Desautels, Ste-Anne.
Marie Grenier, St-Labre.
Stella Flamand, Woodridge.
Carmelle Fontaine, Letellier.

Le 20 janvier
Arthur Ricard, Mariapolis.
Guy Trudel, Mariapolis.
Arthur Bauche, Grande Clairière.
Paul Régnier, St-F.-Xavier.
Leona et Linden Wohlgemuth, Ste-Anne.
Norma Lavack, Ste-Anne.
Jean Dedieu, Haywood.
Lorraine Desjarlais, St-Joseph.
Léo Lafontaine, St-Victor, Sask.
Albert St-Yves, Willow-Bunch, Sask.

Le 21 janvier
Lina St-Jean, St-Adolphe.
Hélène Boulanger, Lac du Bonnet.
Jean Gisiger, St-Labre.

Le 22 janvier
Jeannine Brick, N.-D. de Lourdes.
Armande Trudeau, Ste-Anne.
Jeanne d'Arc Tourond, Sandilands.
Emilien Payette, St-Léon.
Grant Zess, St-Victor, Sask.

Le 23 janvier
Carmelle Lesage, St-Lupicin.
Henri Benoit, Mariapolis.
Alexandre de Laronde, St-Laurent.
Eleonore Blanski, Woodridge.

Le 24 janvier
Rita et Laurette Routhier, St-Léon.
Roméo Cenerini, Vassar.
Paul Gagné, St-Georges.
Paul Bohémier, Lorette.
Lorraine Parent, St-Joseph.
Jeannine Painchaud, Albertville, Sask.

La glissade

Depuis quand glisse-t-on en traineau, en traine sauvage ou en "bobsleigh"? Ce sport que vous connaissez tous, pour y avoir participé, du moins j'espère que vous avez déjà connu le plaisir de dévaler le long des pentes rapides de neige sur l'un de ces véhicules.

La glissade et ses origines remontent trop loin dans la nuit des temps pour vous dire quel fut le premier homme à glisser sur la neige.

En effet, si l'on s'en rapporte à Plutarque, les "Cimbres" auraient connu l'usage de ce moyen de locomotion! Vous doutez?

Si vous le voulez bien, ouvrons ensemble "La Vie des Hommes illustres" et prenons la page consacrée à la gloire de Marius qui vainquit les Cimbres à Verceil. Voici ce que nous lisons:

"Les Cimbres étaient si audacieux que, bien plus pour prouver leur force que par nécessité, ils se promenaient nus par des temps de glace et gravissaient les montagnes aux neiges éternelles. Arrivés au sommet, ils s'asseyaient sur leurs boucliers et se laissaient glisser jusqu'au bas de la pente, sans tenir compte des abimes et des précipices."

Il est évident que Plutarque entrainé par son éloquence exagère quelque peu en affirmant que les Cimbres ne tenaient "aucun compte des abimes et des précipices" . . .

Mais cette question mise à part, il n'en est pas moins vrai qu'à cette époque reculée, on connaissait l'art de se laisser glisser le long d'une pente neigeuse, assis sur un véhicule, même improvisé.

Et dire que nous ne sommes pas encore aux débuts de la glissade! Peut-être que ce fut le premier sport pratiqué dans le monde et qu'Adam et Eve s'amusaient à glisser!

De toute façon, qu'importe l'origine de ce sport, pourvu que nous sachions encore en profiter de nos jours et cela au bénéfice de notre santé.

Réponses au Casse-tête

1. Caen — khan — quand — camp.
2. ver — vair — verre — vers vers — vert.
3. saine — scène — Seine — Senne — Cène.
4. mai — maie — mais — mes — mets.
5 air — aire — ère — ers — erre.

La princesse Elizabeth et le capitaine Roderick McLeod, des Cameron Highlanders, quittent le théâtre Piccadilly, de Londres, où ils ont assisté à la représentation "Sigh No More".

EN SASKATCHEWAN

Nos écrivains en herbe

Une partie de plaisir qui finit mal

— Plouf, plif, plaf. Que c'est donc bon de se sentir dans l'eau jusqu'au cou! Georgie, Jerry, où êtes-vous pour que je ne vous vois plus?

— Oh! n'aie pas peur, Marlene, nous ne sommes pas encore noyés.

— Tant mieux! Comment trouves-tu l'eau, Georgie? Un peu froide, hein?

— Oui, c'est un peu tôt pour aller se baigner dans la rivière, mais j'ai tellement du plaisir que je ne le regrette pas.

— J'ai une faim de loup. Je vais aller manger Marlene, où as-tu mis le goûter?

— Sous l'arbre là-bas, Jerry. Viens, je vais aller goûter aussi. Georgie, veux-tu venir?

— Bien oui! Qu'est-ce que tu penses? J'ai aussi faim que vous. D'ailleurs c'est moi qui prends soin de la limonade.

— Oui, oui, dépêche-toi, j'ai soif.

— Oh! qu'il est donc bon le gâteau que tu as fait Marlene. Tu es un vrai cordon bleu.

— Il n'y a pas de doutes sur ça pour sûr. J'ai déjà fini. Retournons dans l'eau, Jerry.

— Oh! non! tu vas peut-être avoir des crampes et te noyer. C'est ça qu'on a dit en hygiène.

— Ce n'est pas vrai! Tu es une peureuse . . . Oui une poltronne.

— Eh bien! pour te montrer que je ne le suis pas je vais y aller. Viens-tu, Georgie?

— Oui.

— Eh bien! sautons!

— Oh! j'ai mal. Aide-moi, Jerry, j'ai des crampes. Ah! je . . .

— Je te l'avais bien dit. Viens Georgie, aide-moi. Elle a déjà perdu connaissance.

— Je vais lui faire la respiration artificielle pendant que tu vas chercher quelqu'un.

— Oui. Vraiment, cette partie de plaisir finit mal.

Quelque temps après, Jerry revint avec de l'aide. On ramena Marlene à la maison où elle resta deux jours au lit. Et je peux bien vous assurer que maintenant elle fait attention aux conseils de sa grande soeur, Jerry.

Marie BANDET,
Grade 7A,
Couvent, Prud'homme.

• • •

Il est intéressant de voir, dans la composition que voici, comment l'élève a disposé les diverses circonstances de son récit pour amener le dénouement. Ces circonstances sont naturelles et la fin en découle sans effort. Figurons-nous trois enfants qui vont se baigner. Le froid de l'eau et la violence de l'exercice ont tôt fait de leur creuser l'estomac. Ils sortent donc de l'eau et collationnent. Dès qu'ils ont avalé leur dernière bouchée, les plus jeunes proposent de reprendre leurs ébats. L'ainée les prévient du danger. Mais les conseils de grands frères ou soeurs n'ont jamais eu beaucoup de poids sur les benjamins. Aussi l'envoient-ils paitre. Et l'inévitable arrive... Telle est l'histoire en quelques mots. C'est bien, parce que c'est vraisemblable. N'est-ce pas ainsi, en effet, qu'ont lieu les accidents?

Le récit ci-dessus a la forme d'un dialogue. Qu'en faut-il penser? Nous disions, dans un article précédent, que la conversation rend une composition plus vivante. Nous ne revenons pas sur nos paroles, seulement il faut ajouter qu'un dialogue trop soutenu, quand il est entre plus de deux personnes surtout, peut nuire à la clarté du récit. C'est un peu ce que nous trouvons ici. La narratrice ne dit pas un mot, mais laisse plutôt parler ses personnages; l'action est donc toute dans le dialogue. Pour que le lecteur puisse suivre et comprendre l'histoire, il faudrait, par conséquent, qu'il sache très bien qui parle. S'il n'y a que deux personnes, c'est facile; mais s'il y en a plus, comme dans le cas présent, il faudrait laisser de la place, entre les discours, pour un mot d'explication, autrement le lecteur est obligé de relire plusieurs fois la composition.

Pour illustrer nos remarques, nous refaisons le travail de l'élève. Auparavant, cependant, nous voudrions faire une autre remarque. Les noms des trois enfants dans l'original sont anglais. Pourquoi? La langue française possède-t-elle si peu de beaux noms, que l'on soit obligé d'en emprunter à une langue étrangère?

* * *

Une partie de plaisir qui finit mal

— Ah! qu'on est bien dans l'eau! s'écria Marguerite en lançant une gerbe d'eau à sa grande soeur qui plongea aussitôt et disparut... Elle regarda autour d'elle guettant le moment où Thérèse et Guy remonteraient à la surface. Mais ne les voyant pas, elle s'alarma: Où êtes-vous? Thérèse! Guy! Avec un éclat de rire ils reparurent près du bord: Ne crains rien, Marguerite, nous sommes bien vivants! Marguerite, en grelottant, les rejoignit:

— C'est un peu tôt pour se baigner, je crois. L'eau est bien froide, dit-elle.

— Oh! mais ça ne fait rien, répondit son petit frère frileux, je m'amuse tant.

C'était par une tiède après-midi de printemps que les trois enfants étaient venus se baigner à la rivière. Ils s'étaient amusés deux heures durant et cela leur avait aiguisé l'appétit. Ils s'assirent donc à l'endroit où Marguerite avait mis le goûter et ils collationnèrent copieusement.

— Retournons dans l'eau, Thérèse, lui dit sa petite soeur dès qu'elle eut fini de manger.

— Non! C'est trop dangereux d'avoir des crampes.

— Poltronne!

— Ah! ça non! par exemple! Je ne suis pas poltronne! Viens, Guy! Allons-y!

Marguerite, étourdiment, s'éloigna du bord. Mais les crampes la saisirent. Elle poussa un cri et coula. Thérèse et Guy se précipitèrent à son secours. Elle avait perdu connaissance. On courut chercher de l'aide et bientôt elle revint à la vie.

Ce fut la triste fin d'une gaie après-midi; mais elle eut des résultats. Marguerite se promet bien, maintenant, de suivre les conseils de sa grande soeur.

Eugène ADOLPHE.

Vient de paraitre

La rançon de la cognée

La deuxième édition de "La rançon de la cognée" vient de paraître. Voilà un tout jeune auteur qui publie pour la première fois. Son roman est très simple et l'intrigue pas compliquée du tout. C'est même à dessein que M. Rolland Legault s'en est abstenu. Comment d'ailleurs tisser des intrigues difficiles chez ces gens de la terre qui vivent une vie on ne peut plus normale et régulière. Cette grande simplicité a valu le succès à son auteur. En moins de quelques semaines la première édition de son livre s'est épuisée.

La Société Radio-Canada a même diffusé sur ses ondes au programme "Histoires de chez nous" quelques chapitres de ce roman de la forêt canadienne. Si l'on en juge par les lettres que la Société Radio-Canada a reçues, les contes de M. Legault ont été fort appréciés.

Nul doute que cette seconde édition trouvera de nouveaux et nombreux lecteurs. Ce volume de quelque deux cents pages retient l'attention du commencement à la fin: c'est un jet, une vie qui dure sans tarir. Les dialogues, menés à une vive allure, soutiennent l'intérêt d'un bout à l'autre.

"La rançon de la cognée", Rolland Legault, vol de 208 pages. Les Editions Lumen, 494, ouest, rue Lagauchetière, Montréal.

Prix: $1.00; franco: $1.10.

Des colis du Canada sont distribués à Auchel, France

Depuis que j'entends parler que des colis du Canada vont arriver, qu'ils sont arrivés et qu'ils sont distribués je n'avais pas encore eu l'occasion de me rendre compte de visu; de quoi il en retournait. Cette occasion pourtant vient de m'être donnée alors que je me trouvais samedi dernier, un peu après 18 heures, à la mairie d'Auchel.

Dans un local, servant de magasin et vous verrez tout à l'heure que le mot magasin est bien à sa place — attenant au bureau du maire, il y avait une activité qui m'apparut inaccoutumée. D'un rapide coup d'oeil par la porte entr'ouverte, je me rendis compte qu'on procédait à une distribution de vêtements, de chaussures, de linge de corps. Pas de doute, ce ne pouvait être que les colis du Canada.

J'entre. Il y avait peu de monde, quatre ou 5 conseillers municipaux. On ne fait pas plus attention à moi que si j'étais de la partie. Allons tant mieux, ça n'aura pas été quelque chose de préparé pour m'en mettre plein la vue, et alors je regarde... je regarde, j'entends et je vois.

Une dame vient d'entrer, car on a appelé un numéro, le numéro 25. Un des conseillers assis devant une table sur laquelle est grand ouvert, un gros registre à souches, commence à débiter toute une nomenclature d'articles, que je vois déballer au fur et à mesure d'une boite en carton, où j'avais lu aussi: 25, marqué au crayon bleu. Je vois sortir de la boite, un caleçon blanc, un caleçan jaune, une robe, 1 pull-over, 1 maillot, 1 chemise, 1 esquimeau rouge, 2 chemises blanches, une cravate, une paire de souliers blancs, une paire de souliers noirs, deux caoutchouc pour enfant, un béret, une paire de souliers de femme, un manteau de femme. 17 articles.

17 articles, que la dame range dans une grande valise, qui s'avère trop petite, car la bénéficiaire est obligée de confectionner à la hâte, un colis avec le reste.

Madame, voulez-vous signer ici, s'il vous plait. Le paragraphe est apposé sur le registre à souches.

Merci. — Voilà c'est tout, la dame est sortie. J'apprends qu'elle est la femme d'un fusillé de la libération.

Une nouvelle entrée, le numéro 26 cette fois. Mêmes allées et venues, mêmes gestes. Et cette nomenclature: un pull-over de femme, un foulard, une veste de pyjama, un caoutchouc, une chemisette jaune, un caleçon, un ensemble marron, une paire de chaussettes, une serviette éponge sortie de bain.

C'est bien çà, le compte y est. La signature. Un point c'est tout.

On déballe un troisième lot devant une dame agée et sa fille. Elles sont venues avec deux cabas; ils étaient trop petits pour tout contenir. L'une d'elles, la vieille, fait alors cette réflexion: "On a tant donné aux autres et voilà qu'à présent c'est à notre tour de recevoir. Quel malheur quand même. Mes jeunes filles vont pourtant être contentes, moi qui ne peux jamais rien leur acheter . . .

Et tout en suivant voilà le numéro 28. C'est une jeune dame. Avec la même touchante simplicité, elle emporte à son tour: une ceinture, une robe noire, une paire de gants, une paire de bas, une paire de souliers de femme, une culotte pyjama, une combinaison rose, une robe à fleurs, une robe rose et par dessus le marché. . . . un manteau, un manteau que j'estime neuf comme neufs d'ailleurs sont presque tous les objets que j'ai énumérés jusqu'à présent. Pour mon compte personnel, j'évalue ce manteau à 4,000 francs au bas mot.

Madame voulez-vous signer s'il vous plait. Merci.

Une fois de plus c'est encore fini. Oh, mais çà va vite. Comme j'en faisais la remarque, on me répond:

Comment veux-tu que çà n'aille pas vite pas de points ni de tickets à donner, pas de bourse à délier et avec ça, as-tu remarqué des "vendeurs" empressés.

Oui en effet et des "clients" satisfaits, vraiment.

J'étais décidément en veine samedi soir car j'ai pu assister également à la réception d'un colis arrivant directement du Canada, d'où il était parti le 10 octobre.— Alors là, c'est un autre genre d'exercice. On fait sauter l'emballage et le contenu inventorié est aussitôt porté sur un cahier. J'inscris au fur et à mesure: un chapeau de feutre dame, un costume complet trois pièces (pour ainsi dire neuf), une paire de bas d'enfant, une robe jaune pour enfant, un manteau noir pour dame, une robe bleue, une blouse de dame, un corsage bleu, un cache-nez en laine, une paire de bas de femme, une paire de soquettes et une paire de chaussettes

J'ai fixé un prix pour ce colis. Faites un petit calcul et fixez le vôtre. Bien entendu vous n'avez pas vu et c'est délicat. — Mais après tout s'agit-il toujours de mettre un prix? Non n'est-ce pas. L'essentiel est d'aller au secours des malheureux. Eh bien dans ce cas, le but est certainement atteint.

Jusqu'à présent vingt-cinq colis ont été reçus. A la dâte du 13 novembre, le cinquante quatrième était expédié et je sais que d'autres sont encore depuis cette date en cours de confection.

Lorsque cinq ou six colis sont arrivés, une commission qui a titre "Commission chargée de la répartition à l'arrivée des colis en provenance du Canada" et qui est composée de MM. Bar Daniel, Pottier Eugène, Degrève Pamphile, Suchet Michel, Boutifflard Raymond, Croenne Henri, Masset Emile et Mme Defrance et Lécaillet, procède à la confection des "lots" auxquels elle apporte tous les soins désirables étant donné que cette Commission connait la situation de famille des bénéficiaires, à qui iront ces colis. Ils sont faits en toute équité et jusqu'à présent aucune réclamation, n'a encore été enregistrée.

Je parle toujours des bénéficiaires et vous ne les connaissez pas; il faut donc que je vous touche deux mots avant de terminer.

La Commission a d'abord retenu en priorité les trente quatre familles des Fusillés d'Auchel et de Rimbert Saint-Pierre, (sur ces 34, 26 sont déjà servies), qui représentent 85 membres ayant droit aux colis.

Viendront ensuite et dans l'ordre: les familles des décédés en Allemagne, (prisonniers et déportés), les déportés en Allemagne, les déportés, et enfin les Familles Nombreuses nécessiteuses.

Je terminerai non sans toutefois vous demander, et sans y répondre mois-même ici, vous en laissant bien le soin, si l'initiative prise par M. Jules Fréville, maire d'Auchel est une heureuse initiative?

Dans ce geste, vous n'omettrez point d'y inclure Mme Walsh, la soeur du maire, résidant comme nous l'avons déjà dit, au Canada, qui dans le comité qu'elle a constitué "Aid to Auchel", ne regarde pas à y dépenser une grande partie de son temps pour venir au secours des malheureux de notre ville, malheureux dignes du plus grand intérêt.

• • •

Toutes personnes désireuses d'envoyer des colis de vêtements usagés, pourront s'adresser aux membres du Comité d'**Auchel.** Présidente, Mme E.-T. Etsell, 111, rue Gerard, Winnipeg; vice-présidente, Mme A. Clay, 40, rue Hespeler, Winnipeg; secrétaire française, Mme Rose Walsh, Union Stock Yards Restaurant, St-Boniface; secrétaire anglaise, Mme R. W. Robson, 577, rue Ste-Catherine, St-Boniface; trésorière, Mlle A. Guigné, 111, rue Youville, St-Boniface; Mme R. Walsh, 87, avenue Crawford, Norwood; Mme W. M. Hamilton, 940, Windermere, Fort Garry; Mme A. Ségui, 624, rue Aulneau, St-Boniface; Mme E. de Barrellie, 21 The Roslyn, Winnipeg; Mme F. Westman, 878½, rue Sherbrook, Winnipeg; Mme O. B. Stewart, 221, rue Walnut, Winnipeg; Mme A. F. Davies, 221, rue Walnut, Winnipeg; Mme R. McCourt, 81, avenue Hillcrest, Norwood; Mme H. Fourès, 878½, rue Sherbrook, Winnipeg; Mme J. Lang, rue Maginot, St-Boniface; Mme Crowley, 114, rue Gerard, Winnipeg; Mlle Anne Théberge, 212, rue Notre-Dame, St-Boniface; Mlle A. Bochard, 509, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface; Mlle Madeleine Bouveron, 662, rue Agnes, Winnipeg.

Le samedi 29 janvier, à 8 h. 30, il y aura une grande soirée récréative avec musique et goûter, au local de Mme Rose Walsh, Union Stock Yards Restaurant.

Les profits de cette soirée seront employés pour l'expédition des colis à Auchel, France.

Venez en grand nombre au secours des malheureux de France et n'oubliez pas de prévenir vos amis. L'autobus Taché-Marion, (Fort et Portage), service de 10 minutes, vous conduit à la porte.

"La Boîte aux Questions"

Q.—Le Christ a conféré à l'Eglise le pouvoir de remettre ou de retenir tous les péchés commis après le Baptême, par le sacrement de Pénitence, mais comment concilier ce fait avec cette parole de l'Evangile où Notre-Seigneur parle du péché contre le Saint-Esprit, "qui ne sera remis ni dans ce siècle ni dans l'autre"?

R.—Aucun péché n'est irrémissible, absolument parlant, soit par Dieu soit par l'Eglise, qui pardonne au nom de Dieu. Dieu veut le salut de tous et sa miséricorde est infinie. Le pécheur contrit sera toujours pardonné. Dans la mission confiée aux Apôtres par Notre-Seigneur de remettre et de retenir les péchés il n'y a pas de restriction ni de limite: "Recevez l'Esprit-Saint: ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus." (S. Jean, XX, 22, 23)

Il s'ensuit que ce pouvoir de remettre les péchés est illimité et s'étend à tout genre de péché, sans restriction aucune. Même plus, le texte allégué ne détruit pas cette doctrine. Ce texte se rapporte au péché des Pharisiens qui rejetaient volontairement les miracles de Notre-Seigneur opérés pour prouver sa divine mission, et les attribuaient malicieusement au prince des démons. De ce fait ils méprisaient un moyen mis à leur disposition par l'Esprit-Saint pour leur conversion, et refusaient de se repentir, de revenir à Dieu. En demeurant ainsi par entêtement dans ces mauvaises dispositions, ils résistaient volontairement à l'action de cette grâce de conversion et mettaient eux-mêmes un obstacle à la rémission de ce péché. C'est pourquoi un tel péché n'est remis que très difficilement et rarement et presque miraculeusement, et l'on peut dire qu'il est moralement irrémissible, bien que sans doute par la toute-puissance de Dieu il ne soit pas absolument irrémissible.

★

Q. — Pouvons-nous faire serment sur une Bible protestante?

R.—Oui, il est permis. "Bien que les protestants aient altéré certains endroits de l'Ecriture Sainte, leurs bibles, quant à l'ensemble, contiennent une version généralement fidèle de la parole divine. Lorsque vous prêtez serment sur l'une de ces bibles, votre intention se porte sur la masse des textes authentiques, et cela justifie votre acte en lui-même, si du moins vous n'avez pas sur la main une bible approuvée par l'Eglise." (Semaine Religieuse de Québec, mars 1933)

En jurant ainsi sur la bible hérétique vous avez l'intention de jurer tout simplement et non pas de donner votre adhésion à de fausses doctrines.

★

Q.—Est-il permis de mettre à la poste une lettre se servant d'un timbre-poste qui a déjà servi mais qui n'a pas été marqué?

R.—Non il n'est pas permis. En faisant ainsi un second usage de ce timbre parce qu'il n'a pas été oblitéré, vous trompez les employés de l'administration postale, et vous violez un contrat. En effet, la poste s'acquitte du service que vous lui demandez en s'engageant à porter à destination l'objet que vous lui confiez, moyennant de votre part ce qui est demandé selon un tarif officiel; mais voici que vous ne payez pas par fraude le montant convenu. C'est un petit vol, en matière légère, mais un vol tout de même.

★

Q.—La broderie et le tricotage sont-ils permis le dimanche à titre de distraction?

R.—Oui ils sont permis; ils constituent une oeuvre d'art où l'esprit s'exerce plus que les forces corporelles. Sans doute ces travaux ne doivent pas être accomplis à raison de gain, ni occuper une très grande partie de la journée.

★

Q.—Mon chapelet était indulgencié; j'ai dû changer toute la chaine. Est-il encore indulgencié?

R.—Comme les indulgences sont attachées non pas à la chaine mais aux grains, avec sa chaine neuve votre chapelet demeure indulgencié.

COLLEGE DE ST-BONIFACE

Le Coin du Collège

Directeur: Telesphore Robert
Rédacteurs: Jean Lagassé, Félix Gourbil, Gilles Lane

XIXe ANNEE — 1945-46 — NUMERO 12

Chronique des vacances

Durant les vacances des Fêtes, le Collège est vide, presque triste. Il s'ennuie des élèves. Sentiment réciproque sans doute.

Les élèves trouvent à se désennuyer chez eux. Le Collège aussi un peu.

Au jour de l'an, invasion éphémère (qui dure un jour, selon l'étymologie grecque). Nos Bonifaciens viennent souhaiter la bonne année à leurs maitres, ainsi que les Anciens et la foule des visiteurs.

Après quoi, études, classes et corridor se rendorment dans un silence . . . inouï. La seule partie "studieuse," la plus "occupée", c'est la patinoire. Et ses plus fidèles étudiants, ce sont les Anciens. Ils viennent étudier leur jeu. A force de "répétitions" les voilà en forme. Les parties serviront d'"examens".

Note.Les Pères ont défait une équipe d'élèves, paraît-il, dans une joute sous les étoiles. Et cela malgré la présence du rapide Roland sur l'attaque et du spacieux Denis dans les buts. Mais André Campeau préfère qu'on n'en parle pas. Et Albert Van Belleghem donc!

A noter particulièrement. Le soir du 28 décembre, la glace était parfaite. Le P. Caron n'en croyait pas ses patins. C'était l'oeuvre méritoire d'un P. Préfet et d'un M. Gallant. C'étaient même leurs premières armes dans le genre. Jean Comeau devrait engager ces artistes, ne serait-ce que pour faire mentir le dicton de son ami Corneille:

Mes pareils à **deux fois** ne se
font point connaitre.

Omission

Le COIN du 14 décembre racontait la réception offerte par le Collège au président Trueman. Quelques lignes omises par le copiste (et non par le pauvre typographe!) supprimaient les noms de quatre personnages des plus importants qui rehaussaient la fête de leur présence. Dans la liste des invités, à la suite de NN. SS. les archevêques, venaient en tout premier lieu les noms, malheureusement omis: l'honorable juge Dysart, chancelier de l'Université; M. le Dr J.-J. Trudel, du bureau des gouverneurs; M. l'abbé Antoine d'Eschambault, chancelier du diocèse; le R. P. Gerald Lahey, S.J., représentant du collège Saint-Paul.

Heureusement le coeur est plus fidèle que le papier.

Chronique de la rentrée

La rentrée était fixée à mardi soir, le 8 janvier. Ma chronique n'en part pas moins du mardi matin. C'est que chez les Philosophes il y a des collégiens modèles. En décembre, l'un d'eux n'était ,parti que le 21 ,malgré une sortie avancée de trois jours. Or voici que, le matin du 8 janvier, un autre Philosophe s'amène en classe. Il s'est hâté. Le premier jour scolaire de l'année, un retard serait inélégant. Mais il n'est pas en retard. Il est en avant de son temps . . . d'une journée. Le brave externe! Il s'est reprit le lendemain et n'arriva pas trop tôt!

Y a-t-il du nouveau au Collège? Oui, un élève de plus, un Lavoie de plus, ce qui n'est guère du nouveau. C'est Joseph, le frère de Germain, le 6e Lavoie de Dunrea à passer par le collège. Si vous ne le connaissez pas, vous lui reconnaitrez la figure. Bienvenue parmi nous!

Pierre et Paul Pelletier sont revenus. La Chronique du 1er semestre n'a pas signalé l'arrivée de ces deux montréalais transplantés à Morris. Mardi soir, ils rentraient au Collège, graves, bien à l'aise. Ce sont déjà de vieux Collégiens.

Nous apprenons les prouesses de notre première équipe de gouret. La dernière fois, c'était samedi soir, à Sainte-Agathe. Une belle partie, que nous perdons par 2 à 1. Il y avait trop de Joyal contre nous. Entre autres notre Julien, qui joue toujours mieux à Sainte-Agathe, Denis, qui grasseye de forts encouragements, et Lionel ,qui jette dans la balance tout le poids de son support moral. Nous avons été joyalement battus. Vivent nos "Joyaux" quand même!

JOVIAL,
chroniqueur spécial de la rentrée.

Visiteurs

Les chroniques du premier semestre n'ont pas tout dit, au chapitre des visites. M. Allard, Mlle Leblanc, M. Duhamel et le président de l'Université n'épuisent pas la liste. Des aumôniers militaires, dont deux anciens professeurs, ont séjourné au Collège. Même un missionnaire d'Orient. De l'extrême Est, un acadien, après une première rencontre, est venu nous entretenir plus longuement.

Les colonnes du COIN ne peuvent consigner de meilleurs souvenirs.

Aumôniers militaires

Le major H. Bertrand, un ancien préfet du collège de Sudbury, a passé plus d'un an au Collège, où il se retirait. Appelé à Montréal, pour s'occuper des hôpitaux catholiques du Canada, il laisse un vide dans notre paysage collégial.

Une figure plus connue des Anciens, c'était le P. L. Landry, ancien surveillant puis préfet de notre collège. Le capitaine Landry passa quelques semaines parmi nous. Avec ses anciens collégiens, le Père causa aimablement ,rappelant des souvenirs, racontant le périple qui le conduisit d'Angleterre en Italie et en Algérie ainsi que les incidents qui n'ont pas manqué durant trente-six traversées de l'Atlantique sur un vaisseau-hôpital. L'Atlantique et la Méditerranée: c'est un changement d'horizon pour un préfet! Le P. Landry s'en va prendre la direction de la maison de retraites fermées, à Chicoutimi, Qué.

Saluons larrivée du P. Paul Gauthier, ancien professeur de Versification et de Rhétorique, au surplus ancien élève du Vieux Collège. Aumônier militaire, le capitaine Gauthier nous arrive de Debert, N.-E., pour continuer son ministère à Winnipeg.

Un missionnaire

Les grands visiteurs ne nous manquent pas. En voici un autre, qui nous arrive de la Chine libérée, un missionnaire, un ancien surveillant de récréation, le F. Dominique Pesant, S.J. Il a vécu en pays de mission, puis en concentration à Changhai, avec des Anciens du Collège, missionnaires comme lui: le P. Edouard Côté, un des premiers Jésuites canadiens en Chine, et le P. Edouard LaFlèche, qui fut aussi professeur au Collège durant quatre ans; ajoutons cinq autres missionnaires qui furent professeurs ici: les PP. Joseph Caron, Oscar Doyon, Armand Proulx, Paul-Emile Gauthier et Maurice Bégin. C'est dire qu'au Céleste Empire on parlait souvent du collège de Saint-Boniface.

Le F. Pesant est bon causeur. Les élèves l'ont apprécié hautement. Durant son séjour il a employé ses moments libres à répondre aux invitations des différentes classes, qui voulaient toutes le recevoir chez elles. Il va sans dire que la rédaction du BONIFACIEN a obtenu une entrevue officielle. Le directeur du COIN aussi. Je lui passe la plume.

Il aime la Chine

Le F. Pesant revient de Chine. Je vais l'interviewer.

Profitant de l'absence de l'occupant, le Frère, en homme pratique comme le devient le missionnaire, a accaparé la cellule du P. Faure.

J'y entre un peu inquiet. Le Frère, il y a dix ans, était surveillant et il peut se vanter d'être le premier jésuite à m'inspirer une si grande terreur. Le souvenir que je garde de lui et le souvenir que, j'imagine, il garde de moi ne sont pas propres à me rassurer.

Quelle agréable surprise de me trouver devant l'heureuse bienveillance, agréable et souriante, d'un propriétaire de restaurant chinois. Une moustache, une barbiche en pinceau, des lunettes à l'air oriental et un large sourire dissipent bientôt mes imaginations d'Elémentaire.

Il a fait deux tours d'opérations en Chine. Le dernier est de dix ans, dont six en temps de guerre et deux dans un camp de concentration.

En Chine, où le peuple fourmille dans la misère et la ruine de la guerre, j'imagine les souffrances des missionnaires aux prises avec des milliers à nourrir, à soigner, à vêtir, à convertir. Pour les encourager un officier japonais assassine trois des leurs.

Puis c'est la concentration, au menu frugal de pain noir, de riz et de fèves de soya pendant deux ans.

Enfin la guerre japonaise est finie! Mais la guerre communiste commence à l'intérieur ou plutôt continue, et la pauvre Chine est plus malheureuse encore.

Et les missionnaires restent sur le qui-vive.

Et le Frère Pesant veut retourner . . .

Il aime la Chine de cet amour sublime qui fait aimer la cause même de ses souffrances.

Télesphore ROBERT,
Philosophie II.



On voit sur cette photo l'honorable Paul Martin, secrétaire d'Etat du Canada, et l'honorable Louis St-Laurent, ministre de la Justice, à bord du Queen Elizabeth, lorsqu'ils quittèrent New-York pour Londres, où ils prennent part comme délégués à une convention de l'ONU.

ST-BONIFACE

La Journée de l'Association d'Education du Manitoba

Communautés religieuses

Percepteur—M. J.-A. Marion.

$100.00—Institut Collégial St-Joseph.

$25.00—Hôpital de St-Boniface, Juniorat de la Ste-Famille, Maison provinciale des Oblats de Marie Immaculée.

$20.00 — RR. FF. de Marie, Collège de St-Boniface.

$15.00—S. Exc. Mgr G. Cabana, M. l'abbé Edmond Lavoie, RR. SS. Oblates.

$10.00—S. Exc. Mgr A. Béliveau, Mgr W.-L. Jubinville, Maison provinciale des SS. Grises, Hospice Taché, RR. SS. du Précieux-Sang, Maison des Retraites.

$5.00 — M. l'abbé Ant. D'Eschambault, M. l'abbé Gauvin, Mgr H. Bernard, M. l'abbé L. Primeau, M. l'abbé L.-A. Fortin.

$1.00 — M. l'abbé Turcot, M. l'abbé Hébert.

Total—$357.00.

Percepteurs — G. Turenne, G. Savoie, A. Gosselin, Y. Champagne, Harold Hartley, G. Gaboury, F. Wyndels, B. Pozer, Pothier, Ad. Fourneaux, L. Landry, C. Griggs, Biviham, Pitve, Hoffman, Wrublewsky, Geary.

$5.00—Mme V. Smith, M. A. Monnin.

$3.00—M. Baudry.

$2.00 — Alex.-Jos. Dubuc, R. Dussault, Mlle Antoinette Baril, H. Painchaud.

$1.00—C. Muller, C. Arnaud, E. Prénovault, G. Prénovault, F. Jodoin, J. Guilbault, E. Dandenault, Alp. Godon, Mlle Mad. Painchaud, A. Brabant, J. Paquin, Mlle M.-J. Baril, Ed. Lambert, Ulric Lambert, Mlle Cécile Lambert, J. Lavoie, Gourbil, Van Raes, Plourde, Brabant, Pariseau, Sourisseau, H. Dauphinais, J. Fourneaux, A. Proteau, U. Rémillard, D. Rémillard, W. Ducharme, A. Leclerc, L. Deniset, J. Tremblay, Emile Couture, Grimard, Léo Laplante, L. Gagnon, A. Lavallée, J. Senez, J. St-Hilaire, I. Johnson, S. Leclerc, M. Lamy, M. Gydé, J. Bouchard, S. Jacques, T. Gagnon, M. Barnabé.

$0.50—A. Devigne, A. Chénier, A. Brodeur, D. Renault, D. Gingras, M. Lebrun, W. Berthelette, Claude Couture, Denise Fourneaux, Yvette Fourneaux, Suzanne Fourneaux, Eli Collette, O. Joyal, A. Mousseau, D. Berthelette, F. Constant, Asselin, A. Magnan, A. Turner, A. Chénier, T. Lavallée, Doiron, Thom. Baril, Jean Valmont, Alb. Guilbault, Alph. Robert, Maurice Achet, Félix Achet.

$0.75—N. Senez.

$0.25—A. Beaulieu, Girardin, J. Delorme, H. Delorme, T. Lussier, F. Dufresne, A. Lusignan, R. Mousseau, Jos. Bourbonnière, J. Gauthier, Létienne.

Total—$83.50.

Percepteurs—E. Miron, E. Paquin, Leclerc, Baudru, Legros, Pion, Benoit, R. Paquin, Trudeau, Boily, Pambrun, Lévêque, Laurin, Paquin, Tardif, Champagne, C. Leclerc, Huot, Dussault, Bonin, Chouinard, Taillieu, Lavery, Labossière, Lafrenière, Boily, Vanderelst, Saltel, Dussault.

$10.00—Dr Henri GGuyot.

$5.00—N. Bougard, R. Couture, J. Pambrun.

$3.00—Mme Delph. Fournier, la Cie Marius, Ch. Dufault, Mme Alf. Despatis.

$2.00—A.-V. Monnin, Ed. Pelletier, J.-B. Lalonde, Mme W. Tétrault, James Bonin, P.-E. Bérubé, O. Leclerc, J.-C. Blais, Am. Toupin.

$1.00 — A.-L. Monnin, Mme Laura Joubert, Mlle Alice Hince, M. Bouchard, M. Langevin, N. Decloux, T. Grouette, M. Foidart, C. Lanthier, J.-W. Normandeau, Mme L. Beaulieu, Jos. Bransfield, Mme A. Larivière, Mme Trudeau, N. Bourbonnière, M. Aubin, Dr Séguin, J.-A. Cusson, G. Mouchet, Mme M. Lavoie, Mlle A. Pelletier, H. Pambrun, Mme J. Pelletier, Mme R. Laplume, Mme L. Lawrence, G. Bibeau, A. Plante, W. Young, E. Audette, C. Grégoire, Mme Allesia, René Bernier, Mme Bernier, Mme Beaudette, Mme P. Dufault, Léo Lamontagne, C. Duseigne, Pierre Quenelle, J. Masserey, J. St-Onge, J. Grégoire, I. Mondor, D. Bélanger, J.-B. Poitras, R. Bérubé, L. Pambrun, L. Paquin, A. Leclerc, A. Bibeau, A. Boily, Mme Julia Saltel, Ad. Saltel, H. Lévêque, A. Lévêque, F.-H. Dubé, Mme L. Gouarguer, Mme Lescarbault, Mme A. Dussault, Mme F. Bélanger, Mme P. Miron, F. Chéramy, Mlle F. Toupin, M. Taburet, L. Beaulieu, Mme De Cruyenaere, Mme D. Rocan, S. Fontaine, Eph. Toupin, L. Hébert, Mme J.-B. Laflamme, Henri Orieux, Mme H. Orieux, Alf. Rémillard, Louis Boily.

$0.75—E. Proulx.

$0.50 — El. Bourbonnière, E. Auger, Mme Chabidon, Mme Despatis, Mme Hince, M. Brisebois, M. Mondor, M. Bourdon, M. Gauthier, Mlle Goebel, A. Grégoire, G. Kelly, G. Cartier, E. Tailleu, Jean Heiget, M. Bélanger, M. Lacroix, Mme M. Allaire, Mme E. Bourrier, Maurice Boily, Mme H. Lévêque, J. Plante, M.-A. Létourneau, D. Marion, A. Lévêque, Mlle Béchard, A. Ducas, C. Royal, Mme J. Desrochers, Mme Ruman, T. Bibeau, Mme E. Lowe, C. Guenette, A. Laurin, A. Labossière, F. Toussaint, L. Bouvier, L. Masson, Mlle R. Dufault, A.-B. Mousseau, Mme A. Savoie, E. Philippon, André Leroux, Mme A. Ethier, Mme Ant. Mousseau, Mlle Marcelle Masserey, Mlle O. Masserey.

$0.50 — A. Provencher, M. Landry, Alb. Mainguy, L. Fluet, H. Brunette, H. Beaulieu, M. St-Godard, L. Laurin, A. Gendron, Mme W. Emard, Mme F. Paquin, Mme Simon, Mlle P. Simon, Mme Marcoux, J. Turenne, Mme A. Michon, J. Carbotte, L. Carbotte, Mme Bourgeois, Mme N. Pierson, F. Lussier, Mlle B. Turcotte, Mme F. Cheramy, A. Pelletier, Mme A. Pelletier, Mme A. Pelletier, M. Marcoux, Mme Morin, Mme Léo Allaire, Mlle C. Toupin, Marie Toupin, F. Hébert, Art. Paul, Mme V. Chatin, E. Dufault, Nap. Pelletier.

$0.30—O. Roy.

$0.25—M. Edmond, A. Gagnon, A. Marion, M. Dolick, D. Arcand, Mme N. Bibeau, L. Gallo, Bellerive, A. Cyr, R. Mousseau, R. Genest, Oct. Blanchette, J. Devreindt, H. Auger, P. Prendergast, A. Couture, Mme Candaele, Mme Robichaud, P. Labossière, Mme Péloquin, Jos. Ritchot, Mme Jos. Ritchot, S. Buchanan, Mme Fontaine, M. Dupas, M. Koensen, J. Buckenhaut.

$0.27—Mlle Christiane Masserey.

$0.15—L. Champagne.

$0.13—Mme Sullivan.

Total—$178.35.

Percepteurs — Paul de Cruyenaere, A. Champagne, Arsenault, Pelletier, G. Marion, L. Allard, G. Grégoire, H. Fredette.

$12.00—Hon. juge L.-P. Roy.

$10.00—Louis Bétournay

$5.00—J.-Marcel Montagnon.

$3.00—Fr. Boux.

$2.00—C. Daoust, Léon Gauthier, Jos. Langelier.

$1.50—R. Roy.

$1.00—Geo. Blanc, Alb. Lambert, Mme R. Dornez, Mme Chaput, Pierre Chabalier, Mme J.-C. Mouard, E. Pelletier, E. Faucher, Ad. Dubé, Alb. Filteau, Nap. Despatis, Mlle Marc. Couture, Paul Huot, M. Latreille, M. Lavallée, P. Lavallée, Mlle T. Turenne, J. Bouchard, Mlle Léonie Guyot, W. Paquin, E. Jolicoeur, R. Guay.

$0.50 — Léo-E. Giasson, F. Boisselle, Mmes E. Drouin, R. Decuypere, René Vermette, Cook, Mme Méd. Pétrin, Fréd. Lanoie, Jos. Tanguay, Ant. Fontaine, Mme Basile Thomson, Paul de Montigny, Donat Savoie, Ant. Savoie, Emery Turenne, Mme Jos. Fabien Alary, C. Votto, Campbell Hickerson, Eloi Beaudette.

$0.25—Mme D. Giasson, W. Boucher, Gilles Raiche, Mlle Alice Bouchard, E. Boily, G. Verhaeghe, A. Shimigel.

Total—$70.75.

Percepteurs—W. Théberge, A. Decuypere, T. Cook, R. Hickerson, R. Gervais, R. Muller, M. Mousseau, B. Lévesque, R. Senez, W. Beaulieu, L. Laurin, T. Cassels.

$5.00—H. Constant, A. Huot, H. D'Eschambault, Mme F. Béliveau, J.-A. Marion, Mme C. Gareau.

$3.00—Famille Poitras, J. Bérubé.

$2.00—H. Lane, W. Raymond, H. Poirier, R. Stanners, Mme Alph. Landry, T. Legros, C.-J. Muller, G. Bérubé, Mlle E. Dubuc, Frères Asselin, Louis Bochard.

$1.00—M. Cadieux, Jos. Dumouchel, Mary Cassels, G. La Rivière, A.-E. Paquin, O. Desautels, Mme B. Laurin, Jean Constant, Rol. Lévêque, Raoul Mager, T. Laurendeau, L. Lavery, J.-B. Lavery, Jos. Bibeau, H. Trudeau, Art. Labossière, T. Hébert, Mlle Agnès Landry, Art. Lemay, Fr. Savoie, Mme A. Martel, famille Dussault, M. Pelland, J.-R. Brodeur, J. Dupas, Mme Lida Fluet, D. Bilodeau, H. Asselin, A. Paul, J. Bérubé, J. Daignault, F. Simons, Dr J.-T. Hébert, M. Bérubé, Mme L. Savoie, Laurin, A. Asselin, L. Painchaud, M. Prud'homme, A.-V. Benoit, Mme A. Paquin, Mlle A. Robert, Jos. Paul, Mlle G. Poirier, Mlle A. Poirier, Mlle J. Poirier, Mme R. Langevin, Mme A. Larocque, R. Viel, Bourgouin, A. Moreau, T. Tétreault, Fr. Gosselin, Mme Germ. Bélanger, Mme Ol. Trudeau, Mme Ch. Senez, Alex. Rowan, Mlle M. Clément, Jules Rémillard, G. Turenne.

$0.50—Mme Carson, Mme Leblanc, M. Hochman, Jos. Prescott, Mme Rose Paul H. Bocjland, Jean Mager, Rondeau, Baptiste Lemire, Ov. Fontaine, J.-E. Lamarche, Z. Hébert, Mme Collin, Mme MacCarthy, H. Demontigny, J. Gauthier, H. Bourque, Carrière, Mlle S. Therrien, Mme Asselin, Mlle F. Gosselin, Mme Denis Weiche, Alb. Fontaine, Ern. Vermette, Eug. Prieur, W. Brown, J.-A. Poirier, Jos. Cadieux.

$0.30—Mme MacDougall.

$0.25—Mme Laurence, Alb. Clément, Art. Loiselle, Mme Germ. Martel, Mme A. Tessier, Ch. Tétrault, E. Vandal.

$0.10—Mme Demetrioff.

Total—$134.15.

Percepteurs — Fred Purchase, J. Ledoyen, René Pitre, D. Allard, Allan Thompson, Alb. Beeusaert, J. Tardi, D. Ignash.

$1.00—A. Savigny, D. Ledoyen, R. Gauthier, E. Laramée, C. Rémillard, M. Ledoyen, A. Mireault, G. Marcoux, M. Marcoux, D. Thompson, André Belot, Rob. Belot, A. Lavoie, A. Plante.

$0.50—F. Purchase, N. Beaulieu, R. Ledoyen, U. Vadeboncoeur, I. Mercier, Irène Tardi, And. Lambert, Alex. Lagimodière, Alex. Gaudry, R. Désilets, J. Verhaeghe, T. L. Brown, R. Soenens, Alp. Genest, Monney, P. Beaulieu, P. Giguère, Alf. Allard, R. Restiaux.

$0.30—Rol. Gaudry, J. Patterson.

$0.25—Mme A. Dease, Mme A. Demetrioff, Max. Guilleminot, R. Claeys, C. Ritchot, G. McDonald, Rita Gaudry, Henry Gaudry, Ad. Gaudry, Léo Gaudry, L. Garand, C. DeCock, Fr. Miller.

$0.15 — Roméo Proulx, Léo Renaud.

Total—$27.65.

Percepteurs — R. Lerocyre, Pelland, R. Blais, Paul André, M. Wrublowsky, R. Dumas, Paul Bibeau, G. Heyser, Glynn.

$5.00 — Raymond Gauthier, Mme F. St-Germain.

$3.00—Joseph Gauthier.

$2.00—Mlle Thérèse Gauthier.

$1.00—Mme E. Lamoureux, R. Dubreuil, J.-R. Marion, S. Rémillard, Ed. Desrosiers, Mme Léo Grégoire, O. Pelletier, F. Beaulieu, Emile Heyser, V. Masson, B. Larrivée.

$0.50 — Alb. Pelland, Ray. Blanchette, P.-E. St-Onge, Mme A. Duguay, E. Robillard, S. Dumontet, Alf. Leclerc, H. Duyvejonck, Alph. Dufault, Alph. Paillé, Geo. Desrosiers, Alph. Mondor, R. Gauthier, C. Ritagliati, A. Landry, J. Grenier, G. Laplume, O. Morrissette, A. Champagne, Senez, Mme A. Audet, Cam. Monney, E. Fredette.

$0.25—Mlle Annette Pelland, Mlle Ray. Blanchette, Mme A. Gagnon, A. Brunelle.

$0.10—E. Desrosiers.

Total—$38.60.

Percepteurs—G. Lamarche, G. Purchase, R. Préfontaine, V. Joyal, B. Smith, R. Champagne, G. Dawson, H. R. Bolton, P. Sowassey, T. Simard, Scaletta.

$1.00 — Léo Dubé, Etienne Soulodre, Mlle D. Ste-Marie, Jos. Lambert, Noël Rousseau, Mme Turcotte, Yvonne Lemoyne, A. Lemoine, J.-E. Piédalue, Mme Ch. Masson, L. Gosselin.

$0.50—R. Gervais, Mlle Marg. Koensgen, Henriette Rousseau, Louis Cain, J.-B. Châles, A. Proulx, Jules Allard, Pierre Degagné, David Parent.

$0.45—A. Doiron, Conrad Levasseur.

$0.30—Maurice Colette, Mme Scaletta.

$0.25 — Mlle Emma Proulx, Jos. Beaudry, Albert Lévesque, Lorraine Rousseau, H. Desrochers, Noël Desrochers, Marc. Desrochers, L. Préfontaine, H. Hamelin, L. Lambert, René Levasseur, Mme C. Ouellette, Maurice Pujo, Madeleine Allard, Mme J. Thibault, Etienne Soulodre.

$0.20—Hermel Trudel, Thom. Brophy.

$0.10—Jean Fillion, C. Therrien.

Total—$21.60.

Percepteurs — Rol. Dufault, Geo. Labelle, A. Mainguy, L. Laurence, S. Kreitz, R. V. Hébert, D. Baril, C. Dufault, J. Lafrenière, L. St-Laurent, E. Labossière, M. Desautels, Marc Marion.

$5.00—Siméon Dussault, Pierre Raimbault, Camille Fournier, Dr Collin, Ernest Gagnon.

$3.00—J.-C. Davis.

$2.50—S. Garet.

$2.00 — J.-B. André, M. Corbeil, Phil. Blanchette, Fr. André, Chaput Frères, J.-A. Desjardins, V. Audet, P.-A. Jarry.

$1.25—Famille Gaudreau.

$1.00—Mme Grandmont, M. Nolin, M. Gauthier, M. Grouette, famille Arpin, Paul Marion, Alf. St-Laurent, P.-A. Frossais, Marc. Pelletier, F.-X. Paillé, M. l'abbé A. Roy, Lucien Daoust, Alph. Marcoux, Louis Savoie, Roger Blanchette, W. Barnabé, Léon de Cruyenaere, Mme Hollebeke, D. Toupin, Achille Hogue, Geo. Chavanne, Ignace Dufault, Mme Pierre Desrosiers, Ed. Lane, Lafrenière et Garet, Mlle Mathilde Maguet, C. Gosselin, Pierre Auger, C.-P. Lafrenière, E. Marshall.

$0.75—Mme P.Tétrault.

$0.50—M. Lafond, M. Dufault, M. Paquette, M. St-Laurent, M. Pritchard, J.-B. Lafrance, M. Bohémier, Mme Pion, Ed. Labossière, C. Hébert, Mlle Hélène Bodin, André Boisjoli, Roméo Hince, G. Miron, A. Fontaine, D. Lamoureux, D. Viau, W. Adam, Mme A. Fillion, Mme Soulier, Mme E. LeNabat, L. Garand, Mlle B. Nault, Léo Clément, Mlle Y. Audette, Mme Proteau, Mme A. Pelletier, T. Lafrenière, Mme G. Drewry, Mme L. Martel, Mlle Aline Baril.

$0.30—Mlle Yvette Miron.

$0.25 — Mme Lafrance, A. Gauthier, Mlle Jeanson, E. Goebel, Mme Perreault, Mme J.-V. Laurent, Mlle T. Chaleil, Em. Vanmegroet, Mme O. Mousseau, anonyme, Mme F. Beaudry, Mme Richard, Jean Lafrenière, Mme Voeller, J. Proulx, Mme M. Sabourin.

$0.10—Mlle Lucienne Miron.

Total—$97.90.

LISTE SUPPLEMENTAIRE

$5.00—Jean-J. Sabourin.

$3.00—E. Sabourin, Raymond Bernier.

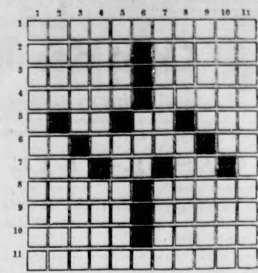
$2.00—Ovide Bellavance, G.-R. Brunet, Arthur Mousseau, Mlle Yolande Gendron.

$1.00 — Mlle Marie-Anna Lamarre, Mme Dumas.

Total—$21.00.

GRAND TOTAL—$1,021.47.

Nos Mots Croisés



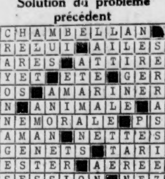
HORIZONTALEMENT

1—Système des radicaux en politique.
2—Errant, perdu — Taffetas rayé ou à carreaux.
3—Le temps compris entre minuit et midi — Plus d'un.
4—Action de s'emparer — Construire en pisé.
5—Symbole du fer — Equerre — Allez, en latin.
6—Charpente du corps humain — Panier à mesurer le charbon — Saint (abrév.).
7—Mollusque des mers chaudes — Pron. personnel (3e pers.) — Equerre.
8—Chef - lieu (Pas - de - Calais) — D'après la rédaction de.
9—Morceau de pain — Etendit, allongea.
10—Lac au sud-ouest de la Suisse — Qui appartient à la mer.
11—Otcraient la rate.

VERTICALEMENT

1—Qui peut être remployé.
2—Mère d'Ismaël — Etreindre, presser.
3—Conféré par voie judiciaire — Se fatigua en efforts pénibles.
4—Donner les couleurs de l'arc-en-ciel — Action d'abattre.
5—Dernier repas de Jésus-Christ — Porte avec violence.
6—Lettre russe.
7—Appareils producteurs de lumière — Ensemença.
8—Conduirai — Taillai la tête d'un arbre.
9—Débiteur sur lequel on a fait une saisie — Choisir.
10—Petits chats — Câble de la bouée d'une ancre.
11—Tenant en bon état.

Solution du problème précédent



Archevêque yougoslave critiqué

BELGRADE — La presse yougoslave a attaqué S. Exc. Mgr Alojzie Stepinetz, archevêque de Zagreb. Mgr Stepinetz est le plus haut personnage de l'Eglise catholique romaine en Yougoslavie.

Une nouvelle publiée dans le quotidien de Zagreb, le **Vjesnik** et copiée dans le **Politika** de Belgrade, accuse Mgr Stepinetz d'avoir aidé l'Ustachi, une organisation terroriste des jours de l'occupation, et de s'être opposé au mouvement de libération.

Au **Vatican**, un porte-parole de l'**Osservatore Romano** a qualifié cette attaque contre Mgr l'archevêque de Zagreb, de "propagande de Tito".

Le cardinal McGuigan en route pour Rome

TORONTO — S. Exc. Mgr McGuigan, archevêque catholique de Toronto, qui a été nommé cardinal le mois dernier, a quitté Toronto pour Rome le 8 janvier. S. Exc. Mgr McGuigan assistera au consistoire du 18 février et ira recevoir la traditionnelle calotte rouge. Il s'embarqua sur le navire **Gripsholm** pour Naples d'où il voyagera par terre jusqu'à Rome.

NOTRE FEUILLETON

PÊCHEUSE D'ÂMES

Par COLETTE HENRI-ARDEL

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres.

NUMERO 19

— Vous en êtes heureuse pour eux, avec votre générosité, mais votre coeur si tendre souffre de sa tendresse sans emploi.

Reine dit tout bas:

— Oui, c'est mal, ma Mère? J'ai l'impression décevante d'avoir gâché ma vie pour un mythe; de demeurer à jamais "l'instrument inutile". C'est si dur, au moment même de ce deuil, cette sensation qui me déchire, me fait douter de moi-même, de mon rôle ici-bas. Je suis à l'eau, ma Mère; sauvez-moi, je vous en prie!

La religieuse, très compatissante, attira vers elle la jeune fille:

— Pauvre petite. Je vous plains profondément. Nous connaissons toutes ces heures de ténèbres: c'est une épreuve du Maître. Il faut l'accepter bravement, courageusement. La lumière reviendra avec une puissance neuve qui vous entraînera. Ici, oui, peut-être, le champ semé par vous est moissonné par d'autres. Mais la récolte est là, abondante, superbe. Qu'importe votre détresse à vous, la bonne semeuse, l'ouvrière de la première heure!

— Mais alors, que faire?

— Ce qu'il faut, enfant, c'est aller ailleurs porter vos efforts, être l'Animatrice; il vous faut partir vers un autre champ, vers une autre récolte. Comme ici, elle sera plus tard féconde, et dans la lutte qui vous attend, vous retrouverez votre vaillance. Tenez, justement, j'ai reçu, ce matin, un mot du curé de B.: un patronage se fonde à la Fourche, dans une zone inexplorée. Il réclame des bonnes volontés averties. C'est la Providence qui vous amène ce soir, mon enfant! Allez là, sans hésitation. Dieu vous y réclame et l'Oeuvre nouvelle vous rendra votre équilibre et la paix de votre âme.

Elle finit très doucement:

— Je vous promets de prier pour votre ami Duteaux. Etait-il croyant?

— Non, hélas! J'ai même eu peur de son influence pour ma propre foi. C'était un esprit si robuste, tellement persuasif! J'ai été lâche, ma Mère, puisqu'il est mort incrédule, alors que moi, devenue sa femme, j'aurais pu, peut-être...

La Supérieure avec fermeté:

— Non, vous n'auriez pas eu la force d'une telle lutte, ma pauvre enfant; et vous vous exposiez terriblement. Rappelez-vous saint Vincent de Paul et sa convertie; des années, il connut le doute, et dans quels tourments!

Souriant avec bonté, elle conclut:

— Alors c'est dit? J'écris immédiatement, j'annonce votre visite pour demain?

Reine se dressa:

— J'irai, ma Mère. Je serai celle que vous envoyez. Voulez-vous me bénir?

La religieuse leva sa main pâle! son geste était empreint de surnaturel.

— Allez en paix, ma petite enfant. La Sérénité descendra dans votre âme, je vous le promets.

La jeune fille sortit transfigurée. Une force mystérieuse renaissait en elle, et la soulevait de nouveau vers la moisson promise à sa bonne volonté.

II

Reine avait passé l'été à la Fourche, le plus souvent; Roberte était partie en villégiature chez des amis; elle avait voyagé, Reine ne l'avait pas revue.

Octobre, puis novembre étaient revenus. Les trajets à B. se faisaient pénibles, la zone boueuse; la tâche lourde. Mais la jeune fille ne s'en plaignait pas. Elle comblait le vide de son propre coeur, en se donnant à tous. La sérénité promise par la Supérieure n'était pas vaine promesse.

Pourtant, la chaude affection de Roberte lui manquait. Etait-ce donc sa destinée, que — pour mieux tremper son âme — Dieu lui arrachât toujours les êtres qu'elle aimait?

Aussi, une vraie joie illumina son regard quand, ce matin-là, le courrier lui apporta une lettre de Roberte.

Toute joyeuse, elle décacheta et lut:

"Reine, ma chère Reine,

"Je veux que vous soyez la première à connaître mes fiançailles avec Philippe Armel.

"Est-ce bien à moi, l'épave de l'an passé, qu'un pareil bonheur échoit?

"Reine, si je suis merveilleusement heureuse, c'est à vous que je le dois, à vous, aux Bastoli, au cher patronage, à la pauvre baraque où votre exemple m'a conquise pour toujours.

"Reine, si Phil m'épouse aujourd'hui — alors que sans me le dire, il en rêvait depuis longtemps — c'est qu'à présent, je ne suis plus une "paria chrétienne", que je suis catholique comme vous, comme lui, comme sa mère et sa soeur qu'il aime tendrement, et qui m'ont ouvert tout grands leurs bras, hostiles jadis.

"Près de Lui, j'ai fait enfin ma première communion — et dans quelle atmosphère de tendresse et de joie! Combien j'ai pensé à vous, prié pour vous, qui m'avez sauvée, mon amie! Nous allons nous marier en Dordogne, chez sa mère, dans une jolie maison désuète, perdue dans de grands arbres que l'automne revêt de pourpre et d'or.

"Il y a une allée seigneuriale que je n'oublierai jamais. C'est par un soir de lune, dans cette allée —qui était belle comme une allée de songe—que Phil m'a avoué son amour de tant d'années, m'a demandé de le suivre au Canada, d'être sa femme.

"Vous devinez ma réponse, l'élan qui m'a jetée sur ce coeur loyal, à présent tout mon amour et tout mon refuge.

"Il connaissait mon passé, pourtant! Je lui avais avoué "Max", loyalement.

"Il m'accepte telle que je lui viens, meurtrie et docile, tendre infiniment.

"Reine, nous nous embarquons pour gagner Montréal, sans repasser par Paris. Mais jamais je ne vous oublierai. Vous le savez bien!

"A chaque Noël, vous recevrez pour "notre Arbre de la zone" les jouets, l'argent du goûter; les petites Bastoli auront leurs robes neuves, leurs chaussons de danse.

"Quel souvenir!

"N'ayez aucun scrupule, ces frais seront pris sur mon budget personnel. Mon père me gâte et me donne ma dot.

"Si j'avais le temps de vous la conter, vous ririez bien de la scène d'adieu avec mon avocat.

"J'ai dû le prévenir, en le quittant, cet été, — j'avais deviné les projets de Phil, — qu'il n'eût plus à compter sur moi.

"Il a paru extrêmement déçu:

"Les positions sont rares, mademoiselle Guisors, et vous êtes terriblement inexacte. Tout autre que moi vous eût vite remerciée!

"— Bah! J'étais charmante, monsieur, avouez-le? Mais j'ai d'autres projets pour cet hiver, je serai, sans doute mariée.

"— Mariée sans dot? Mes compliments, mademoiselle.

"— Pardon, monsieur, ai-je fait négligemment, mon père me donne cinq cent mille francs. Ce n'est pas une fortune, mais enfin...

"— Cinq cent mille francs! Et vous étiez sténodactylo?

"— Une fantaisie d'un an, monsieur, dont, grâce à vous, je garde le meilleur souvenir.

"Il était sidéré, et moi, j'avais bien envie de rire. Nous nous sommes quittés au mieux. Très galant, il m'a baisé la main, comme à la jeune fille du meilleur monde que j'étais devenue tout à coup. Pensez donc? Cinq cent mille francs de dot!

"Mais je bavarde, et j'aime mieux vous embrasser bien, bien tendrement. Reine, de loin ou de près, je vous aime, je demeure:

"Votre Roberte".

P.S. — Quand viendrez-vous nous voir au Canada? Il y a sûrement une pauvre zone à Montréal, et un patronage à fonder".

Toute heureuse, Reine replia la lettre, et la remit dans l'enveloppe. Roberte lui avait souvent parlé de son ami Philippe; Reine avait eu l'intuition de leur avenir.

Cette fois, sa soeur d'élection était dûment sauvée.

— Que Dieu est bon! murmura-t-elle.

Elle n'avait pas eu un retour sur son propre destin. Pour elle, à présent, comptait seul le bonheur d'autrui, dont s'illuminait son coeur d'apôtre.

III

Reine se hâta de déjeuner. Ce dimanche-là avait lieu, dans leur baraque-chapelle de la zone, le baptême d'une cloche offerte au patronage.

Mme Bryce était marraine.

— Je vous prendrai en auto, avait-elle dit à Reine.

Mais toujours inexacte, Mme Colette se fit attendre. Pour comble de malheur, le chauffeur ne connaissait pas la zone et s'y perdit.

C'était l'habituelle "foire aux puces" du dimanche; la rue Jules-Vallès était encombrée de meubles, vaisselle, ustensiles de toutes sortes, empilés au milieu de la voie.

L'auto fendait avec difficulté cet amoncellement, où fourmillaient vendeurs et acheteurs.

— Pourvu que le cardinal soit en retard, pensait Colette Bryce, très agitée.

C'était en effet le cardinal qui avait promis aux Soeurs de Saint-Vincent de Paul de venir en personne baptiser la cloche.

Quel événement pour ce coin perdu de son diocèse! Les habitués du patronage renseignaient les profanes, et tous s'écrasaient en une haie serrée, devant les pauvres masures, dans la ruelle boueuse qui menait à la chapelle.

Qu'elle était curieuse cette foule de gitanes et de chiffonniers: hommes à mines patibulaire, femmes aux cheveux mal peignés, enfants dépenaillés!

(A suivre)

"Pêcheuse d'Ames", par Colette Henri-Ardel, a été réédité par la Librairie J.A. Pony, 554, rue Sainte-Catherine Est Montréal, Canada.



Cette Bible, dont le texte est entièrement écrit à la main, est exposée dans la bibliothèque du collège St-Bonaventure à Allegamy, N.-Y. La reliure est toute récente et porte le titre suivant, en lettres d'or: "La Bible, que l'on croit avoir été écrite vers l'an 1200." Ses pages en parchemin, au nombre de 900, mesurent 4x6 pouces. On suppose qu'il a fallu environ 40 ou 45 ans pour compléter ce rare volume.

Les cours à domicile de l'U.C.C.

Vingtième Cours à domicile de l'U.C.C.

L'établissement des jeunes

Deuxième leçon

UN INVENTAIRE DE NOTRE JEUNESSE

Par Gérard FILION, secrétaire général de l'U.C.C.

1. L'accroissement naturel des Canadiens français

L'établissement des jeunes est un problème toujours aigu et jamais résolu, parce que les Canadiens français sont le peuple de race blanche dont l'accroissement naturel est le plus rapide. Au lendemain de la conquête, le taux de natalité au Canada a atteint le chiffre fabuleux de 65.0 par mille de population, ce qui, malgré une mortalité de 34.0, laissait un taux d'accroissement de 31.0, soit un excédent plus élevé que la natalité moyenne de la plupart des pays. Le pays de race blanche dont la natalité a enregistré le taux le plus élevé après le Canada est la Serbie avec 45.4 durant la période de 1881-1890. La majorité des pays n'ont jamais dépassé au cours de leur histoire le taux de 35.0. Avec un taux de 65.0 en 1760-69, le Canada se classe dans une catégorie à part, prend figure de phénomène inusité. Malgré la baisse générale de la natalité dans le monde, le taux chez les Canadiens français dépasse encore 30.0 par mille de population, ce qui est nettement supérieur à la plupart des pays.

L'on calcule que la population française du Canada double en moyenne à tous les trente ans, ce qui veut dire qu'il faut doubler le nombre des emplois à tous les trente ans pour que tout le monde ait un gagne-pain. Doubler le nombre des terres, doubler le nombre des métiers, doubler le nombre des industries, doubler le nombre des commerces, bref, doubler dans tous les domaines les chances de gagner sa vie. Un tel développement exige d'un peuple un effort d'autant plus prodigieux que le machinisme tend, dans la vie économique moderne, à réduire le nombre des emplois et à accroître la production.

Si l'on envisage le problème sous cet aspect, il n'y a pas lieu de se montrer surpris que l'établissement de la jeunesse soit un problème jamais résolu.. Il le sera automatiquement le jour où les familles canadiennes-françaises se contenteront du fils unique, ce qui, à Dieu ne plaise, n'arrive jamais.

2. Ce qu'on a fait de la jeunesse dans le passé

La jeunesse canadienne-française n'a jamais été particulièrement gâtée; elle s'est débrouillée comme elle a pu. De 1760 à 1820, les fils d'habitants se sont fait un avenir sur la terre en défrichant les seigneuries. Quand celles-ci furent totalement occupées, les jeunes essayèrent de déborder sur les terres de la Couronne, mais il constatèrent non sans surprise que celles-ci étaient occupées par des marchands de bois et de grands propriétaires, amis de la bureaucratie qui dominait à cette époque le gouvernement du Bas-Canada. C'est alors que commença la lutte qui dure encore après plus d'un siècle et qui est plus vive que jamais, lutte entre le colon et le marchand de bois. Les terres neuves étant bloquées par de grands concessionnaires forestiers, une partie de la jeunesse fut forcée d'émigrer aux Etats-Unis. Combien de Canadiens français laissèrent ainsi le Canada durant le dernier siècle? Il n'est pas facile d'obtenir des chiffres exacts. Certains rapports du Commissaire général de l'Immigration de Washington contiennent des chiffres révélateurs. C'est ainsi, par exemple, que durant la seule année 1924, 43,959 Canadiens français auraient émigré aux Etats-Unis. Il n'est sûrement pas exagéré de prétendre que, des origines de l'immigration jusqu'à nos jours, plus d'un million de Canadiens français ont traversé la frontière.

Si toute cette population jeune était restée au Canada, notre pays serait peuplé en majorité de Canadiens français; les problèmes, de langue, d'enseignement, de religion, de politique, en seraient singulièrement simplifiés. Nous souffrons aujourd'hui des erreurs du passé; nos enfants porteront le fardeau de nos propres fautes.

3. Inventaire sommaire de notre jeunesse

Le recensement de 1941 fournit les chiffres suivants sur notre jeunesse rurale.

Population rurale du Québec par groupe d'âge de cinq ans et selon le sexe en 1941

	Hommes	Femmes
De 0 à 4 ans	80,393	78,706
De 5 à 9 ans	78,370	76,437
De 10 à 14 ans	78,229	75,228
De 15 à 19 ans	73,585	66,234
De 20 à 24 ans	57,187	48,332
De 25 à 29 ans	48,646	40,193

En 1941, il y avait donc dans les centres ruraux du Québec 396,410 personnes de sexe masculin de moins de trente ans. A supposer que dans chaque cas le fils succède au père sur chacune des 155,000 fermes et dans chacun des autres métiers, commerces et emplois, il resterait encore un excédent de 100 à 150,000 jeunes gens auxquels il faudra trouver un établissement nouveau.

Si l'on pousse plus loin l'analyse, on constate que dans les vieilles paroisses, le nombre des familles agricoles a tendance à décroître à cause de l'agrandissement des terres dû à la mécanisation des travaux. On cultive plus grand qu'autrefois avec moins de main-d'oeuvre. Si le mouvement continue — et il est probable qu'il ira en s'accentuant — les chances d'établissement sur les terres des vieilles paroisses iront en diminuant à moins que l'on applique, comme nous l'indiquerons dans la prochaine leçon, des formules nouvelles. La même tendance vers la diminution des emplois se fait sentir dans d'autres domaines, particulièrement dans l'industrie où la machine est souveraine.

Trouver des emplois nouveaux à une moyenne de 5,000 jeunes ruraux par année, cela suppose un effort individuel, familial et national vraiment prodigieux. La terre ne peut à elle seule y pourvoir. Il faut y diriger le plus grand nombre possible, mais sans négliger les autres sources de travail qui peuvent offrir aux jeunes des établissements stables. L'essentiel, c'est de garder à la campagne, c'est-à-dire, sur la terre et dans les métiers, commerces, industries et emplois ruraux, une proportion raisonnable de la population. En 1871, Québec était un pays rural dans une proportion de 82 pour cent. En 1941, le pourcentage était tombé à 36. La chute ne peut se continuer à cette allure vertigineuse. La campagne québécoise, avec ses ressources abondantes et variées, peut faire vivre une population rurale prospère et heureuse. Elle est capable de retenir chez elle une partie de sa jeunesse, mais à la condition expresse que l'on prépare à cette jeunesse qui se multiplie à un rythme prodigieusement rapide, des établissements nouveaux.

Questionnaire

1. Le taux de natalité est-il plus élevé chez les Canadiens français que chez les autres races blanches? Donnez des précisions.
2. Combien faut-il d'années pour doubler la population canadienne-française?
3. Combien de Canadien français environ ont émigré aux Etats-Unis?
4. Combien y avait-il en 1941 de jeunes ruraux de sexe masculin dans Québec?
5. Combien d'établissements nouveaux faudrait-il trouver chaque année aux jeunes ruraux du Québec?
6. Quelle était en 1871 et en 1941 le pourcentage de la population rurale dans Québec?

La production de viande a diminué considérablement en 1945

Dans le rapport qu'il a présenté sur les bestiaux et les viandes à la quatrième Conférence fédérale-provinciale d'agriculture tenue dernièrement à Ottawa, M. F. Schrader, économiste, a déclaré que la production totale de viande au Canada en 1945 accusait une diminution de 15 p.c. sur celle de 1944, qui constituait un record. En 1945, la production totale de tous les genres de viandes était un peu inférieure à 2.4 milliards de livres. Les abatages inspectés de porcs ont diminué de près de 33 p.c. au cours de l'année, tandis que les abatages inspectés de toutes les autres espèces de bestiaux ont augmenté.

Les exportations de viande, dirigées principalement sur le Royaume-Uni, se sont maintenues à un niveau élevé, quoique les exportations de boeuf, de mouton et d'agneau n'aient pas été suffisantes pour contre-balancer la diminution des expéditions de bacon. On estime que le total des exportations au Royaume-Uni a été de 684 millions de livres.

Bacon et porc

En 1945, la production de bacon et de porc, dans les établissements inspectés et non inspectés, a été de 1,073 millions de livres. La Conférence a fixé pour 1946 un objectif d'un peu plus de six millions de porcs pour l'abatage inspecté. C'est là le chiffre minimum nécessaire qui nous permettra de remplir le contrat conclu avec le Ministère anglais des vivres, qui stipule un minimum de 450 millions de livres, tout en ravitaillant le marché intérieur au rationnement établi. Les chiffres proposés pour la production porcine de 1946 sont un peu plus élevés que ceux de 1945.

Les abatages inspectés de bovins ont augmenté de 26 p.c. pendant l'année. Le poids total de tous les boeufs abattus, dans les établissements inspectés et non inspectés, est estimé à 1.1 milliard de livres. Les exportations sur la Grande-Bretagne se chiffrent à 240 millions de livres de viande abattue. Le Comité qui a préparé le rapport sur les animaux et les viandes, soumis à la Conférence, a recommandé que les envois d'animaux aux abattoirs soient les mêmes en 1946 qu'en 1945. On considère que les producteurs agiront sagement en profitant du bon débouché qui existe pour les boeufs et en réduisant le nombre de boeufs, aussi bien ceux de boucherie que ceux du type laitier, en se débarrassant de tous les animaux de qualité inférieure. Les abatages de veaux de boucherie se sont montés à 780 mille têtes, en augmentation de 120 mille têtes. On prévoit de nouvelles augmentations dans les abatages inspectés, et l'on recommande de les porter à 850 mille têtes en 1946, conformément à la tendance qui existe de réduire la population bovine. Le nombre élevé de vaches sur les fermes à l'heure actuelle constitue un autre facteur qui affecte cette évaluation. Si cette augmentation dans les abatages inspectés est réalisée, il en résultera une augmentation de 6 millions de livres de veau, dont la totalité sera offerte à la consommation intérieure.

En plus des 1,085,000 têtes de moutons abattus pour la viande en 1945, s'est exporté 92,000 têtes de moutons et d'agneaux sur pied aux Etats-Unis. On estime que les abatages inspectés se monteront à 1,050,000 têtes en 1945. L'Office des viandes a annoncé qu'il est prêt à prendre tout le surplus de mouton et d'agneau pour l'exportation en 1946.

La fabrication des conserves de viandes

Pendant l'année fiscale 1944-45, un total de 95 établissements a fonctionné au Canada sous la Loi des viandes et des conserves alimentaires et de ses règlements, régissant l'inspection de la viande. Ces établissements sont répartis comme suit, par province: Ontario, 28; Québec, 25; Manitoba, 10; Colombie-Britannique, 9; Ile du Prince-Edouard et Alberta, 8 chacune; Saskatchewan, 5; et deux au Nouveau-Brunswick. La surveillance a été exercée par la Section des viandes et des conserves alimentaires de la Division de l'hygiène vétérinaire, ministère fédéral de l'Agriculture.

L'EXPERIENCE ENSEIGNE

Il est inutile de prêcher sur les risques de la spéculation aux cultivateurs qui sèment de la graine de semence de qualité inférieure; ils apprendront sûrement leur leçon.

Opérations fructueuses de l'Office du prêt agricole

Depuis 16 ans qu'il fonctionne, l'Office canadien du prêt agricole a prêté plus de $52,000,000 à 25,712 cultivateurs; le prêt moyen était d'environ $2,000. Sur le montant total prêté, $26,624,000 ont été remboursés.

Cet office, qui est une agence du Gouvernement fédéral, et dont le bureau-chef est à Ottawa, s'occupe activement depuis sa fondation de prêter de l'argent aux cultivateurs établis dans toutes les parties du Canada.

Le seizième rapport annuel de l'Office, qui vient d'être publié, et qui passe en revue les opérations de l'année fiscale terminée le 31 mars 1945, montre que le montant total consenti en prêts dépassera $2,000,000 vers la fin de l'année fiscale courante. Cet argent est prêté pour fournir à l'emprunteur un crédit à court terme sur deuxième hypothèque, sur biens meubles.

L'argent est fourni par le Gouvernement fédéral, et il est prêté aux cultivateurs sur première hypothèque remboursable en un nombre d'années indiqué, qui peut aller jusqu'à 25 ans par versements annuels égaux, intérêt et principal combinés.

Au commencement des opérations en 1929, l'Office avait fixé le taux d'intérêt sur ces prêts à 6½ p.c., basé sur l'intérêt qu'il payait alors sur ses propres fonds, soit 5 p.c. par an, plus 1½ p.c. pour couvrir les frais d'administration, les pertes inévitables, et constituer les réserves nécessaires. Depuis 1929, le coût de l'argent à prêter qui était de 5 pour-cent au début a été réduit graduellement et l'argent fourni par le Gouvernement après le 31 mars 1945 a été obtenu à 3 pc., permettant ainsi à l'Office de consentir de nouveaux prêts sur première hypothèque à 4½ p.c.

Pendant l'année en revue, les remboursements d'hypothèque ont été satisfaisants, et au 31 mars 1945, 92 emprunteurs sur cent n'avaient aucun arriéré. Le nombre de prêts sur première hypothèque remboursés en entier pendant l'année s'est élevé à 3,201, en augmentation de plus de 49 p.c. sur l'année précédente et de plus de 300 p.c. sur la moyenne des quatre années précédentes.

Il faudra produire plus de lait

La conférence agricole fédérale-provinciale, tenue à Ottawa du 3 au 5 décembre, a déclaré qu'il serait nécessaire de produire 18 milliards de livres de lait en 1946, soit 5 pour-cent de plus qu'en 1945.

La quantité totale de beurre de beurrerie nécessaire pour 1946, évaluée sur une base de 7 onces par semaine et par tête pour toute l'année, plus une exportation annuelle de 5 millions de livres aux Antilles anglaises, est de 310 millions de livres, soit 15 millions de livres de plus qu'en 1945. Cet accroissement de production ne pourra être atteint que si les provinces des Prairies produisent plus qu'elles n'ont fait en 1945.

En 1945, la production de fromage cheddar, à 183,290,000 livres, est de cinq millions de livres supérieure à celle de 1944. On prévoit une légère réduction en 1946.

Il s'est fabriqué plus de lait concentré en 1945 qu'en l'année précédente. La production totale de toute l'année a été de 200,000,000 livres de lait évaporé, 30,000,000 livres de lait condensé, 15,500,000 livres de poudre de lait entier et 35,000,000 de livres de poudre de petit lait. Tous ces chiffres dépassent considérablement la moyenne annuelle au cours des cinq années de 1940-44.

La production d'oeufs dépasse toutes les précédentes

En 1945, il s'est produit au Canada 395 millions de douzaines d'oeufs. Ce chiffre dépasse de 34 millions de douzaines celui de 1944, et constitue un record pour tous les temps. On estime que la production de 1946 sera d'environ 17 millions de douzaines de moins qu'en 1945.

On ne prévoit aucune difficulté à écouler toute la production d'oeufs et de volailles. On estime que la quantité d'oeufs offerte à l'exportation en 1946, après que la demande intérieure, toujours très forte à cause du rationnement de la viande, aura été satisfaite, sera de 88 millions de douzaines, soit suffisamment pour remplir le contrat conclu avec le Ministère anglais des vivres. Les expéditions d'oeufs frais sur la Grande-Bretagne se composeront de 900,000 caisses pendant l'hiver et le printemps prochains, et de 850,000 caisses l'automne prochain. En 1946, les exportations de poudre d'oeufs se monteront à 11,200,000 livres, l'équivalent d'environ 33,600,000 douzaines d'oeufs en coque. Depuis 1940, le Canada a expédié à la Grande-Bretagne 267 millions de douzaines d'oeufs.

En ce qui concerne les volailles, on estime que, si les conditions sont normales, il y aura de 20 à 25 millions de livres de volailles pour l'exportation en 1945, mais l'introduction du rationnement des viandes a provoqué une telle demande de volailles au pays que les exportations en seront affectées. En ce qui concerne 1946, les prévisions sont encore incertaines. Si le rationnement des viandes est maintenu, il y aura une très forte demande de volailles au Canada. S'il est supprimé, il se peut qu'il y ait un surplus de volailles pour l'exportation.

Les problèmes agricoles

La Division de la Chimie du Service scientifique, ministère fédéral de l'Agriculture, date de 1886, alors qu'un petit laboratoire fut établi en la ville d'Ottawa. En 1889, ce laboratoire fut transféré à l'édifice principal de la Ferme centrale. Il fut détruit par un incendie, et un pavillon de chimie fut construit, occupé en 1896, agrandi en 1913 et de nouveau agrandi en 1935. Le programme des travaux de la Division est large et pratique. Il comporte l'application de la chimie, dans le laboratoire et dans les champs, à la solution des problèmes que le cultivateur pratique rencontre constamment.

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

JANVIER

VALEUR DES COUPONS
BEURRE - ½ livre
SUCRE - 1 livre

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
		1	2	3 COUPON DE VIANDE 18 Valable	4	5
6	7	8	9	10 COUPON DE BEURRE 136 COUPON DE VIANDE 19 Valables	11	12
13	14	15	16	17 COUPONS DE SUCRE 68, 69 COUPON DE BEURRE 137 COUPON DE VIANDE 20 Valables	18	19
20	21	22	23	24 COUPON DE BEURRE 138 COUPON DE VIANDE 21 Valables	25	26
27	28	29	30	31 COUPON DE VIANDE 22 Valable	On peut aussi utiliser les coupons de sucre 68 et 69 pour des conserves.	

Les coupons orangés de conserves 33 à 57, les coupons "P", P1 à P25 et tous les coupons de conserves non numérotés émis pour des fins spéciales. — Expirent le 31 janvier

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE—Des planteurs de quilles (Pin Setters). Midi jusqu'à 7 h. p.m. $10.20 garantis. Peuvent gagner davantage. S'adresser à **Saratoga Bowling, rue Donald, Winnipeg.**

ON DEMANDE—Des planteurs de quilles (Pin Setters). Travailleront 3 soirs par semaine. S'adresser à **Saratoga Bowling, rue Donald, Winnipeg.**

ON DESIRE acheter une bonne machine à coudre Singer, de seconde main. **Ecrire à Boîte 24, La Broquerie, Man.** 333-39P.

A VENDRE—Radio Westinghouse, 6 tubes, batterie 14 volts, modèle 1936. Complet avec batterie, $60.00. Voir ou écrire à **M. Gérard St-Pierre, Lewis, Man.** 332-39P.

A VENDRE—A La Broquerie, 188 acres sur highway et rivière la Seine. 90 acres en foin, mil et alfalfa, loué. Bâtisse 20x24 et fondations pour maison de 22x28. Bel abri du nord et de l'ouest. Pas de roches. Belle terre pour culture mixte ou production du lait, etc. Prix, $2,500. Aussi 80 acres attenant, non améliorées. Prix, $500. Vendrai le tout ou n'importe quelle partie moitié comptant; balance facile. Autobus. Electricité et téléphone sous peu. S'adresser à **M. Geo.-A. Lafortune, La Broquerie, Man.** 334-39P.

A VENDRE—A Woodridge, 158 acres non améliorées. Pas de taxes à payer. Prix, $500. Sur chemin gravelé, 3 milles du village. A coûté $1,000. Lot et maison attenant à l'église et maison $700; a coûté $1,000. Parc près du village avec beaux pins Norway, 9 acres. Prix, $150. Le plus bel endroit pour parc le long de la ligne. Environ 25 acres entourant l'église et l'école de Woodridge. Prix, $500. S'adresser à **M. Geo.-A. Lafortune, La Broquerie, Man.** 334-39P.

MAISON A VENDRE—Dans le village de La Broquerie, 24x44, très chaude; eau dans la maison. A 500 pieds de l'église. Bien finie, un étage et demi. Beaux arbres devant. Prix, $1,600. Lot 100x200. Accepterai moitié comptant; balance facile pour n'importe quelle propriété décrite plus haut. Raison de vente: mauvaise santé. S'adresser à **M. Geo.-A. Lafortune, La Broquerie, Man.** 334-39P.

A VENDRE—Une maison toute neuve, bien finie, pour un couple ou bien petite famille, dans le village de La Broquerie. Près de tout. Une vraie belle place. Pour plus de renseignements, s'adresser à **Mme F.-M. Dufresne, La Broquerie, Man.** 335-39P.

A VENDRE — Magasin-ferronnerie et garage avec agences d'huile et de machines agricoles. Centre moitié français et anglais. Bon commerce à prix raisonnable. **S'adresser à Cancade Bros., Belleview, Man.** 327-40P.

VETERAN FRANCAIS, ETUDIANT, désire chambre et pension (déjeuner et souper) préférablement dans Winnipeg. Ecrire à **Boîte 325, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 325-40P.

A VENDRE—Ferme de 600 acres, 530 en culture, 175 en labour d'été, 150 en labour d'automne et 70 en pâturage, et bois près de la Rivière Rouge. Bâtisse en très bonne condition. Située à 1½ mille de Union Point, 28 milles de Winnipeg. S'adresser à **M. Jean Philippot, St-Claude, Man.** 326-40P. ne, 5 chambres, chauffée à air chaud.

A VENDRE—Maison en brique, moder-Bon marché. 100 pieds de frontage. Terme, $700.00 comptant. Balance, $2,300.00. Située à St.Norbert, à 7 milles de Winnipeg. S'adresser **à M. A. Paquin, 301, rue Dumoulin, St-Boniface. Téléphone 204 313.**

MAISON A VENDRE—Prête à être déménagée (Ready to move), 20x22, un étage et demi. $450.00. S'adresser à **M. E. Boily, Richer, Man. Téléphone 5 Ring 11.** 322-39P.

TERRE A VENDRE—160 acres, $8.00 de l'acre. Maison 18x22, un étage et demi. Etable 28x50. 35 milles de Winnipeg. **S'adresser à M. E. Boily, Richer, Man. Téléphone 5, Ring 11.** 322-39P.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'UNE COUTURIERE—téléphonez à 206 168.

PROPRIETES A VENDRE

VILLAGE DE STE-ANNE — 17 acres, bonne maison; écurie, garage; puits artésien. $3,200; $2,000 comptant, balance 5 ans 6%.

VILLAGE DE ST-ADOLPHE — Grand lot, avec bon bungalow semi-moderne, 6 chambres, fournaise, lumière, pouvoir; bon puits; garage. 8 acres sur Rivière Rouge dans les environs; idéal pour jardinage. Le tout $3,000. On échangera pour ferme 50 acres ou plus dans centre c.-f. du Manitoba.

FERME A VENDRE: DUFRESNE—sur grand chemin. 80 acres, en culture. Bonnes bâtisses, $4,000; avec roulant, tracteur, etc. $5,500.

FERME A VENDRE: ST-FRANCOIS-XAVIER — Près village, sur chemin du Portage, rivière Assiniboine. 288 acres, dont 250 en culture. Bonnes bâtisses; Hydro lumière et pouvoir. $43 l'acre; stock et roulant, tracteur $2,500. extra.

S'adresser à **C. BUFFET, 302, édifice McIntyre, téléphone 97 125.**

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces
s'adresser à
C. Buffet, 302 édifice McIntyre.
Téléphones 97-125 ou 204-567

UNE PERSONNE SEULE désire, au printemps, partager sa demeure située près de l'église, dans un centre français assez rapproché de Winnipeg, avec une ou deux autres personnes sages et valides. Faire démarches au plus tôt. Pour plus amples renseignements, écrire **à Boîte 308, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 308-39C.

FERME A VENDRE—½ section cultivée bien égouttée. Bonnes bâtisses, ½ mille du village. Hydro au printemps. $40.00 de l'acre. Paiement grande partie comptant. Contrat de lait avec 12 vaches et trayeuse si on le désire, ou livraison de lait dans le village. **Ou échange de une demie** à une section avec bonnes bâtisses. S'adresser à **M. P.-Hildège Sabourin, St-Jean-Baptiste, Man.** 313-39P.

ON DEMANDE UN EMPLOI—Un jeune homme désire travailler dans magasin de campagne; centre canadien-français de préférence. But: se familiariser avec le métier. S'adresser à **M. J. Lacharme, Paddockwood, Sask.** 302-40P.

PHOTOS PRISES — à domicile, dans des collèges ou institutions. Photos de bébés, groupes ou mariages. Photographe-artiste, A. Greenstone. S'adresser à **Modern Photo Co., 1132, rue Main, Winnipeg, Man. Téléphone 53 028.** 307-TF

Soulage et prévient les maladies Lantigen B pour l'asthme, la bronchite, la sinusite, le catarrhe, les rhumatisme. Soulagement durable, $6.00. Lantigen C. pour l'arthritis, les douleurs rhumatismales, la névrite, la sciatique. Soulage les jointures et les membres enflés. Soulagement durable, $6.00. Le tout envoyé franco. **GOLDEN DRUGS, St-Mary's et Hargrave, Winnipeg.**

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. **A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man.** T.F.

AU SACRE-COEUR

Le banquet des Rois en l'honneur de nos soldats

Le banquet des Rois revêtait cette année un cachet tout spécial. En effet les dames de Sainte-Anne l'ont offert à nos soldats de retour dans la paroisse. Le 5 janvier 1946 demeurera une date inoubliable dans l'esprit et le coeur de nos marins, soldats et aviateurs du Sacré-Coeur. Ils étaient au nombre d'environ 80, accompagnés de leurs parents et amis paroissiens. La salle artistiquement décorée aux couleurs françaises et ornée de drapeaux canadiens et anglais donnait à la fête un aspect patriotique. Plus de 225 convives remplissaient la grande salle paroissiale. Les invités d'honneur étaient le R. P. A. Borelli, S.M., curé de la paroisse italienne, le R. P. D. Jubinville, O.M.I., ancien curé et Directeur de la maison des retraites fermées de Saint-Boniface, le R. P. Zéphyrin, O.F.M., de Winnipeg, le R. P. L. Aubin, O.M.I., du Juniorat de St-Boniface, les RR. PP. I. Desautels, O.M.I., curé, et R. Carrière, O.M.I., vicaire, ainsi que tous nos soldats, jeunes filles et jeunes gens de l'aviation, de la marine et de l'armée.

M. le dentiste P.-E. La Flèche agissait comme maitre des cérémonies. Le banquet débuta par le chant: O Canada.

Dans une touchante allocution, le R. P. A. Borelli, S.M., rappela délicatement le souvenir de nos soldats morts au champ d'honneur, et tout en évoquant le triste souvenir de leur mort il fit résonner la note d'espérance qui doit consoler les personnes qui déplorent la perte de ceux qui leur étaient si chers.

Le Révérend Père bénit ensuite la table et un succulent souper "royal" fut servi. Les dames de Ste-Anne avaient préparé le repas et les demoiselles faisaient gentiment le service. Tous les convives portaient une couronne aux fleurs de lis.

A l'issue du banquet on procéda au tirage pour nommer un ROI et une REINE. Le sort tomba sur le R. P. Louis Aubin, O.M.I., enfant de la paroisse, et Mme Louise Cailler. Les Souverains furent couronnés par le R. P. D. Jubinville, O.M.I. qui leur offrit les félicitations de la foule et leur présenta le cadeau traditionnel de la fête des Rois.

Discours

LA MARINE

M. Auguste Côté avait été choisi pour porter le toast à la marine. Avec sa grande facilité de parole, il s'acquitta de façon de maitre de sa délicate tâche, faisant ressortir l'importance du rôle que la marine a toujours joué dans la guerre et tout spécialement dans le conflit mondial qui vient de se terminer. Il redit bien haut la gloire de nos marins.

M. Louis Bourbonnais, marin, dans un langage châtié et concis, offrit avec grande délicatesse les remerciements de la marine.

L'ARMEE

M. Brunelle Léveillé, avec son beau talent d'orateur présenta, dans un discours de haute tenue littéraire, le toast aux soldats de l'armée régulière. Sa touchante allocution chanta le grand mérite de nos "gars" qui ont joué un rôle si important dans la poursuite de la guerre et ont grandement contribué à obtenir la victoire finale, au milieu des plus grands dangers et au prix des plus héroïques sacrifices. Il éveilla en nos âmes les nobles sentiments du plus pur patriotisme.

M. Guy Minvielle, soldat, tout récemment arrivé de France, prit la parole et remercia avec effusion son orateur et tous les paroissiens du Sacré-Coeur de la marque d'estime et de la grande considération qui leur furent manifestées de si agréable façon. Il rappela quelques péripéties de sa vie de maquisard qui dura six ans dans la vieille France, et dit tout son attachement pour son pays d'adoption, le Canada, où il fait si bon revenir.

L'AVIATION

M. J.-E. Frey porta ensuite le toast aux aviateurs. L'aviation royale canadienne est le plus jeune corps de défense alliée, mais avec les développements prodigieux que nous lui connaissons, elle a brûlé les étapes et joué un rôle prépondérant dans la gestion de la guerre et a contribué elle aussi très largement au succès des alliés. Elle a été partout et a prouvé encore une fois l'héroïque bravoure de notre jeunesse canadienne. Honneur à nos aviateurs de la paroisse!

M. Frey offrit délicatement des félicitations toutes spéciales à deux enfants de la paroisse: MM. Pierre et André Escaravage, fils de M. et Mme J.-P. Escaravage, dont l'un fut décoré et l'autre cité à l'honneur.

Mlle Françoise Belair, de l'aviation, répondit avec grand à propos et grande aisance, rappelant l'esprit de patriotisme des jeunes gens et jeunes filles de l'aviation qui ont été heureux de contribuer au succès de la guerre. Elle remercia sincèrement les paroissiens qui surent donner une si belle marque d'appréciation et d'estime à tous les jeunes gens et jeunes filles de nos différents corps de défense nationale.

Plusieurs prix furent ensuite tirés au sort, pour la marine, l'armée, l'aviation et tous les assistants.

Des chants par M. E. Ragot, Mlle J. LaFlèche et M. R. Thomas vinrent entrecouper le programme et ajouter la note harmonieuse à cette belle fête.

Trois petits élèves de Mme E. Ragot, Mlle L. Smith, MM. P. Léveillé et J.-C. Prud'homme donnèrent gentiment déclamation et saynète qui charmèrent les convives.

Le R. P. D. Jubinville, O.M.I.

Le R.P. D. Jubinville, O.M.I., avait été choisi pour porter le toast aux mères des soldats qui furent si héroïques durant cette guerre, surtout celles qui durent faire le sacrifice suprême de leurs fils qui ont donné leur vie pour la cause qu'ils défendaient. Ce sujet délicat convenait bien au tempérament bien connu de notre ancien curé. Il s'acquitta de sa tâche avec grand à propos disant sa grande admiration pour les mamans canadiennes. Pour tempérer les émotions, il excita l'hilarité des convives en racontant certaines anecdotes de nature plutôt gaie.

M. J.-A. Rhéaume, président de la Société St-Jean-Baptiste

La Société St-Jean-Baptiste, qui encourage toujours les mouvements patriotiques, tint à offrir un mot de félicitations aux courageux soldats de la paroisse. M. J.-A. Rhéaume, son président, dit l'admiration des membres de la Société qu'il représente, pour les nôtres qui ont fait preuve de courage, de bravoure et d'intense patriotisme durant les six longues années de guerre. Il profita aussi de la circonstance pour parler du but de notre Société, et encourager les jeunes à en faire partie.

Le R. P. I. Desautels, O.M.I., curé

Le R.P. I. Desautels, O.M.I., curé, fut invité à tirer les conclusions de la soirée. Après les révérences d'usage et les remerciements aux organisatrices du banquet, il s'adressa surtout à nos soldats, pour leur souhaiter la plus cordiale bienvenue dans la paroisse. Il leur rappela que pas un jour ne s'est passé durant la guerre sans que leurs prêtres n'offrissent des prières spéciales pour eux. "Vous n'avez pas de meilleurs amis, leur dit-il, que vos prêtres."

Il montra que nos soldats canadiens et en particulier ceux du Sacré-Coeur, ont été des **héros du devoir, des héros de la foi et du patriotisme, des héros de la bravoure militaire.** Il dit le besoin dans notre monde moderne de tels héros et leur demande de transposer dans la paroisse cet héroïsme prometteur pour l'avenir.

"Héros du devoir comme chrétiens et catholiques, nous vous invitons à mettre le même courage à défendre et pratiquer notre religion, comme des modèles de catholiques.

Héros de la foi et du plus pur patriotisme, nous vous invitons à montrer le même dévouement pour une cause aussi noble dans notre paroisse qui, d'une façon spéciale s'efforce de garder la foi et la langue française chez les nôtres.

Héros de la bravoure militaire, vous traduirez au Sacré-Coeur, en apostolat chrétien votre héroïque courage".

Après leur avoir dit notre admiration, nos félicitations et notre reconnaissance, il invita nos fiers soldats du Sacré-Coeur à être toujours de fiers paroissiens du Sacré-Coeur.

Tous les convives furent enchantés de leur soirée et garderont longtemps le souvenir de cette belle fête patriotique.

Nous tenons à féliciter et remercier bien sincèrement les dames de Ste-Anne, en particulier Mme O. Bourbonnais qui a si bien organisé ce banquet et qui par son grand dévouement en a fait un si beau succès. Merci à tous ses collaborateurs et collaboratrices. Tous sont justement fiers de la façon qu'on fait les choses au Sacré-Coeur.

Vivent les soldats du Sacré-Coeur de Winnipeg!

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. **A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man.** T.F.

Les typographes en grève n'en bénéficieront pas

WINNIPEG — Les typographes de la **Free Press** et de la **Tribune** de Winnipeg, condamnés au chômage depuis deux mois par suite d'un conflit survenu aux ateliers des deux journaux sur une question d'arbitrage, ne pourront bénéficier des avantages de l'assurance-chômage.

Par une décision unanime les arbitres nommés sous l'empire de la loi de l'assurance-chômage ont décrété que William McKay, un typo, n'avait droit aux privilèges conférés par la loi "aussi longtemps que la grève continuera aux ateliers des éditeurs et qu'il sera lui-même sans travail par suite de ce conflit".

Le jugement est basé sur une clause de la loi stipulant qu'un assuré perd ses droits aux bénéfices de l'assurance-chômage s'il perd son emploi par suite d'une cessation de travail imputable à un conflit ouvrier survenu dans les ateliers ou les usines où il travaillait. Ces droits sont toutefois recouvrés dès que le travail reprend.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

L'avis de motion dont vous parlait la lettre mensuelle du Grand Chevalier a été soumis au vote de l'assemblée régulière du 10 dernier. Depuis la formation de notre Conseil nos assemblées régulières avaient lieu le deuxième et quatrième jeudi du mois et jusqu'à l'an passé l'arrangement semblait satisfaisant. Mais nous avons remarqué que plusieurs Chevaliers se trouvaient pris par d'autres occupations importantes le jeudi soir et ne pouvaient venir à nos assemblées. Il y a en plus le fait important que **La Liberté et le Patriote** parait maintenant le vendredi, soit le lendemain de nos assemblées. De cette façon, impossible de vous donner des nouvelles fraîches. Par exemple, nous avions hier assemblée et réception aux nouveaux Frères et vous devez attendre au prochain journal pour en avoir des nouvelles. A cause de ces raisons, l'assemblée a décidé qu'à partir du mois de février nous tiendrons nos réunions régulières le 2ème et 4ème lundi du mois. Nous espérons de cette façon pouvoir vous tenir à la page au sujet de nos activités et procurer à beaucoup de membres la chance de nous visiter plus souvent.

Nos jeunes qui s'occupent de gouret ont pris la chose très au sérieux, s'il faut en juger par les comptes qu'ils présentent au Conseil et les futurs comptes qu'ils nous laissent entrevoir. Mon avis personnel est que ce n'est pas de l'argent jeté à l'eau, (ou dirai-je sur la glace) à condition que ce ne soit pas un feu de paille, une ambition d'une année seulement. Si l'affaire est bien conduite, le Conseil saura en retirer profit. On nous annonce que notre équipe osera se mesurer contre une équipe choisie du Collège de St-Boniface dimanche prochain dans l'après-midi. Il s'agira, Messieurs les Chevaliers, de prier pour une température clémente et d'aller encourager nos preux.

Le Comité d'amusement qui a si bien réussi notre dernière soirée mixte l'hiver passé, est à l'oeuvre de nouveau. Ce sera pour le mois prochain et nous vous donnerons plus de détails à ce sujet plus tard.

BISTOURI.

Fédération des femmes canadiennes-françaises

Le vendredi 21 décembre nous avions la douleur de perdre notre patronnesse d'honneur, en la personne de Mme James Prendergast. La Fédération en fut bien éprouvée, car Mme Prendergast était pour nous une mère et une conseillère; sa présence rehaussait toujours nos activités. Depuis 1930, Mme Prendergast occupait le rang de patronnesse honoraire pour la Fédération des Canadiennes Françaises.

A la famille si douloureusement éprouvée, aux dames de la Fédération, à tous ceux qui perdent une amie et une bienfaitrice, nous offrons l'expression d'une très vive sympathie.

• • •

Le jeudi 24 janvier à l'heure de l'après-midi en la salle du restaurant "Moore's", aura lieu le déjeuner annuel de la Fédération. Vous êtes cordialement invitées à y assister.

L'élection des nouveaux officiers pour l'exécutif 1946 aura lieu immédiatement après le déjeuner.

Emer. SEGUIN,
sec.-correspondante.

Ils s'attendent à voir des "sauvages"

ALDERSHOT — Le vicomte Alexandre a déclaré la semaine dernière qu'il scrutait minutieusement les journaux canadiens publiés de l'est à l'ouest du pays afin de se préparer à sa nouvelle fonction de gouverneur général du dominion.

Le nouveau vicomte a dit qu'il espérait s'embarquer pour le Canada avec sa famille—soit son épouse, lady Margaret, et ses trois enfants — vers la fin de mars. Ceci lui donnerait le temps de se préparer à ses fonctions avant de les assumer officiellement. Il se propose de faire plus tard une tournée instructive du Dominion, de l'est à l'ouest et du sud au nord.

"Mes enfants ont peine à attendre ce voyage, a-t-il dit. Ils brûlent du désir de voir des ours—et aussi des sauvages au Canada. J'espère, poursuivit-il, qu'ils ne seront pas déçus."

LE PRESIDENT LESCOT EN FLORIDE

MIAMI — Le président Elie Lescot, président de Haïti à venir jusqu'à la dernière fin de semaine, est arrivé ici lundi à bord d'un appareil panaméricain.

Il est accompagné de sa femme et de sa fille. L'ancien président n'a pas révélé ses projets.

Oeuvre de secours à la France

(France Combattante — Oeuvre de Secours à la France)

Nous publions ci-dessous une lettre que notre présidente a reçue la semaine dernière de l'ambassade de France. En consultant notre livre d'Envois de l'année 1944, nous constatons en effet qu'une expédition de six caisses de vêtements était partie de Winnipeg le 26 octobre 1944. En novembre et décembre 1944 six autres caisses furent envoyées, dont deux le 9 novembre, une le 18 novembre, une le 24 novembre, et deux le 15 décembre. Elles étaient les dernières au nom des "Oeuvres de Guerre des Français de la Prairie". Depuis notre fusion avec tous les groupes et cercles de France Combattante, et selon un accord qui a été conclu et qui a paru dans **La Liberté et le Patriote**, le 22 décembre 1944, tous les envois ont été faits au nom de l'Oeuvre de Secours à la France. Nous avons déjà eu, en novembre dernier, de bonnes nouvelles d'un envoi de quinze caisses au mois de mai 1945.

Nous regrettons énormément que des circonstances incontrôlables aient retardé l'arrivée de ces vêtements tant désirés en France, mais tout de même, il est consolant de savoir qu'ils se rendent à bon port malgré tout. De jour en jour les transports s'améliorent; espérons qu'avant longtemps nous aurons des nouvelles des nombreuses caisses expédiées plus récemment.

Pour toute information au sujet de l'Oeuvre, veuillez vous adresser à Mme Pauline Boutal, 470, rue Horace, Norwood, Man.

Mme Antoine GRIVEAU,
secrétaire.
212, rue Horace, Norwood, Man.

Entr'aide Française
Croix-Rouge Française.
Ottawa, le 31 décembre 1945
Madame la présidente,

Une lettre de l'Entr'aide française m'apprend l'arrivée tardive, par suite des difficultés de transport, d'un envoi de dons parmi lesquels se trouvaient six caisses que l'Oeuvre de Guerre des Français de la Prairie avait eu la gentillesse d'envoyer en France au début de cette année.

Le président de l'Entr'aide française à Paris me charge de vous remercier de votre générosité et de votre bienfaisante initiative qui le touche profondément. Je joins mes remerciements à ceux des Français de France, et avec vous je pense à la joie que ces vêtements vont causer.

Avec ma gratitude, veuillez croire, Madame la présidente, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

La déléguée,
(signé) Madame Paul del Perugia

M. CHURCHILL NE SE RETIRERA PAS

NEW-YORK — Winston Churchill a déclaré à des correspondants que, pour le moment, il ne se proposait aucunement de se retirer de la politique ou de la direction du parti conservateur.

Les goélands avaient envahi la piste

FLORIDE — Une troupe de l'air a plongé et s'est emparée de l'aérodrome local, samedi, peu de temps avant que l'avion portant l'amiral de la flotte américaine, Chester Nimitz, eût atterri. Il s'agissait de goélands, en si grand nombre que la piste d'atterrissage en était littéralement couverte et que l'avion de Nimitz ne pouvait s'y poser sans danger. Deux jeeps furent dépêchés pour disperser les envahisseurs de l'air et l'avion put atterrir sans encombre.